

Faculté de philosophie, arts et lettres

Le mobilier d'offrande des sanctuaires de la cité des Tongres

Mémoire présenté par Florence Hardy

Promotrice : Catherine Coquelet

Année académique 2019-2020 – session de juin

En vue de l'obtention du grade de master en histoire de l'art et archéologie,
orientation générale, à finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de
l'archéologie

Université Catholique de Louvain

Merci à Madame Coquelet pour ses conseils et son aide dans la réalisation de ce mémoire.

Merci à mes parents pour leur soutien depuis le début de mes études.

Merci à Maxime et Yannick pour leur appui et les relectures.

Table des matières

Introduction	7
1. L'état de la recherche	9
2. La méthodologie.....	11
3. La structure du travail.....	12
Chapitre I.....	14
La cité des Tongres : structures administratives et religieuses	14
1. Les données administratives.....	15
2. Les dieux de la cité des Tongres.....	17
3. La géographie sacrée du territoire et des divinités associées	19
3.1. Le sanctuaire du chef-lieu : Tongres	20
3.2. Le grand sanctuaire du lieu-dit « Les Castellains » à Fontaine-Valmont.....	21
3.3. Les sanctuaires d'agglomérations.....	22
i. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse	22
ii. Le sanctuaire du Haut-Empire et le temple du Bas-Empire de Liberchies.....	24
a) Le sanctuaire du Haut-Empire.....	24
b) Le temple du Bas-Empire.....	24
iii. Le sanctuaire de Juslenville à Theux.....	25
iv. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz	26
v. Le sanctuaire de Baudcet	27
vi. Le sanctuaire de Grobbendonk.....	28
vii. Le sanctuaire de Kontich.....	29
viii. Le mithraeum de Tirlemont.....	30
3.4. Les sanctuaires liés à une <i>mansio</i>	31
i. Le lieu de culte de Tavier.....	31
3.5. Les sanctuaires ruraux ou isolés	32
i. Le sanctuaire du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande	32
ii. Le sanctuaire de la « Plaine de Bieure » à Matagne-la-Petite	34
iii. Le sanctuaire de Kornelimünster.....	35
iv. Le sanctuaire de Tavigny-Saint-Martin.....	36
v. Le lieu de culte de Peer.....	37
vi. Le lieu de culte de Wijshagen	38
3.6. Les sanctuaires de <i>villa</i>	38
i. Le sanctuaire de « la Taille Marie » à Aiseau-Presles.....	38
ii. Le lieu de culte de Petit-Hallet.....	39
3.7. Typologie des sanctuaires.....	40

Chapitre II	45
Le mobilier d'offrande.....	45
1. La pratique du don.....	46
2. Classification.....	48
2.1. Objets conçus exclusivement pour servir d'offrandes.....	49
i. Offrandes et ex-voto dédicacés	49
ii. Plaquettes et feuilles votives	51
iii. Ex-voto anatomiques.....	51
iv. Les miniaturisations.....	52
v. Les rouelles.....	53
vi. Les armes.....	54
2.2. Objets dont l'usage comme offrande est prépondérant, mais non systématique	55
2.3. Objets usuels pouvant servir d'offrandes	57
i. Les monnaies.....	57
ii. Les objets de la vie quotidienne	57
iii. La céramique cultuelle	58
3. Manipulations du mobilier	59
Chapitre III.....	61
Les dépôts d'offrandes	61
1. Les dépôts d'offrandes	62
1.1. La chronologie des dépôts	62
1.2. La typologie et la caractérisation des dépôts	63
2. Les dépôts d'offrandes spécifiques	64
2.1. Les dépôts d'objets métalliques.....	65
2.2. Les dépôts monétaires	66
2.3. Les dépôts de céramiques.....	66
3. Les dépôts dans les sanctuaires de la cité des Tongres.....	67
3.1. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles.....	67
i. Description des dépôts et des fosses.....	67
ii. Les concentrations.....	69
3.2. Le sanctuaire de Baudécet	69
i. Description de la grande favissa.....	69
3.3. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz	70
i. Description des dépôts, des fosses et des foyers	70
ii. Les concentrations.....	71
3.4. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse	72
i. Description des dépôts, des fosses et des foyers	72

i. Les concentrations	73
3.5. Le temple du Bas-Empire de Liberchies	73
i. Description des dépôts et des fosses.....	73
ii. Concentrations.....	73
3.6. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande.....	74
i. Description des dépôts, des fosses et des foyers	74
ii. Les concentrations.....	74
3.7. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite	75
i. Description des dépôts et du puits	75
ii. Les concentrations.....	76
3.8. Le lieu de culte de Tavier.....	76
i. Description du dépôt et du puits	76
3.9. Le sanctuaire de Juslenville à Theux.....	78
i. Description des dépôts et des fosses.....	78
3.10. Le mithraeum de Tirlemont	79
i. Description des dépôts et des fosses.....	79
3.11. Conclusion.....	80
Chapitre IV	83
Interprétations du mobilier et des dépôts d'offrandes des sanctuaires de la cité des Tongres	83
1. La localisation des dépôts et des concentrations de mobiliers	84
i. Le temple et la <i>cella</i>	85
ii. Les abords du temple.....	85
iii. L'aire sacrée	86
iv. Les portiques et les bâtiments.....	87
v. L'enceinte sacrée	87
vi. Les dépôts particuliers.....	87
1.1. Interprétation des dépôts.....	88
1.2. L'évolution chronologique des types de dépôts	89
2. Identification des pratiques cultuelles à travers le mobilier et les dépôts.....	90
2.1. Les cérémonies de fondation.....	90
2.2. Les pratiques.....	91
i. Les dons d'offrandes	91
ii. Les offrandes à caractère magique	92
iii. Les sacrifices.....	93
2.3. Les cérémonies de réfection et d'embellissement	94
2.4. Les divinités	94
2.5. Les cérémonies de clôture	95

3. Conclusion.....	95
Conclusion.....	98
Bibliographie.....	102
Illustrations	110
Sources des illustrations.....	146
Catalogue.....	Voir annexe

| Introduction

Dans le monde antique gallo-romain, la religion fait partie intégrante de la société et du quotidien des hommes. La sphère culturelle se mêle à la vie quotidienne, mais pas seulement : elle influence et est influencée par l'organisation sociale des communautés, elle révèle à travers certains cultes des pratiques artisanales, économiques et agricoles, et elle intègre et dépend du monde politique¹.

La croyance en un univers polythéiste, au sein duquel un contrat est établi entre le fidèle et les divinités, donne naissance à la pratique d'une multitude de cultes et de gestes et d'un espace entièrement consacré à celles-ci. De plus, cet espace sacré est destiné à accueillir les divinités et à leur offrir une résidence terrestre, à proximité des hommes et de leurs activités. D'apparences diverses, ces lieux de culte se multiplient sur le territoire et dans les zones urbaines et rurales, témoignant de l'importance pour les fidèles de délimiter le lieu où ils peuvent témoigner et pratiquer leur croyance. La combinaison de la création d'une aire sacrée aux pratiques rituelles et culturelles donne lieu à des dépôts d'offrandes, caractérisés par une diversité de formes et de types, recelant du mobilier divers et varié. Parallèlement à l'évolution des coutumes et des croyances, les dépôts et le mobilier d'offrande témoignent de changements qui peuvent être caractérisés spatialement et chronologiquement. Ce sont spécifiquement ces dépôts et ce mobilier d'offrande issus des sanctuaires de la cité des Tongres qui sont étudiés dans ce mémoire.

Le sujet d'étude est par conséquent consacré aux types de mobiliers et aux différentes manifestations de dépôts au sein des sites-sanctuaires du territoire de la cité des Tongres. Le cadre géographique est dès lors celui de la *civitas Tungrorum*, formée en 7 avant J.-C.² et avec pour chef-lieu Tongres, qui devient cité pérégrine dans le courant du I^{er} siècle après J.-C. et municipe latin au II^e siècle³. Les lieux de culte étudiés ont pour critères d'être édifiés dans le territoire de la cité des Tongres et d'être qualifiés de sanctuaires, c'est-à-dire d'être caractérisés par un ou plusieurs temples associés à d'autres structures, notamment une délimitation de l'aire sacrée, ou de lieux de culte. La plupart des cas, moins d'une vingtaine, s'intègrent dans un cadre chronologique pouvant dater du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C. Le développement des sites témoigne et, par conséquent, est influencé par les transferts culturels qui se produisent après la Conquête romaine dans les territoires gaulois. Ces changements se manifestent également dans le choix des pratiques culturelles et, plus spécifiquement, dans le type de dépôts et de mobilier. Par dépôts, j'entendrai présenter toutes manifestations intentionnelles sur ou dans le sol et dans les structures culturelles de l'aire sacrée. En ce qui concerne le mobilier, il ne s'agira pas de s'intéresser uniquement aux objets exclusivement liés à la pratique d'un don ou d'un vœu, mais d'une partie du mobilier mise au jour au sein des sites. Ce choix s'apparente au constat qu'il est malheureusement souvent difficile de distinguer clairement les offrandes des objets liés aux autres

¹ VAN ANDRINGA, 2013, p. 101.

² RAEPSAET, 2013, p. 114.

³ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 562.

activités du sanctuaire⁴. Les céramiques, les vestiges archéozoologiques et les matériaux de construction ne sont pas repris étant donné qu'il s'agit d'étudier spécifiquement le mobilier d'offrande ou faisant l'intention d'un dépôt sur le lieu de culte. Les vestiges fauniques et les nombreuses céramiques liés aux banquets ne sont par conséquent pas repris dans le cadre de ce mémoire, toutefois ils peuvent également manifester d'une intention cultuelle ou d'un don d'offrande.

Dans la conception romaine, le don d'une offrande d'un fidèle à une divinité consiste à offrir, à travers un acte rituel, un objet de conception humaine et d'origine profane qui devient offrande et est transféré en tant que possession de la divinité⁵. Ce don est l'aboutissement d'un contrat entre le fidèle et la divinité qui aura répondu favorablement à la demande du fidèle. Ce-dernier, pour s'acquitter de son vœu, accomplit un sacrifice et réalise une ou plusieurs offrandes, de natures et typologies diverses⁶. Différentes pratiques et cérémonies sont attestées dans le territoire des Tongres : la pratique du don d'offrandes, le sacrifice, les offrandes à caractère magique et les cérémonies de fondation, de réfection et de clôture. Ce sont les dons d'offrandes, leur matérialisation et leurs types qui font plus particulièrement l'objet de ce mémoire. Les vestiges d'offrandes qui nous parviennent sont généralement rares, seuls certains mobiliers peuvent être mis au jour à l'heure actuelle : les offrandes animales et végétales ne laissent souvent pas ou peu de traces. L'étude et l'analyse des offrandes qui nous sont disponibles sont donc nécessairement biaisées par le manque de vestiges manifestant les gestes et actes cultuels. L'identification d'une découverte archéologique comme mobilier d'offrande relève généralement de l'hypothèse, cependant des critères peuvent être définis dans le but de déceler les indices attestant d'un geste et d'une intention cultuelle. L'interprétation d'un geste sacré est possible si l'objet est « parlant », c'est-à-dire porteur d'une dédicace ou d'une inscription, s'il est inclus dans une accumulation anormale par rapport au site, s'il est associé ou proche d'objets déjà considérés comme cultuels et s'il est mis au jour dans les espaces où les dépôts d'offrande sont fréquents⁷.

1. L'état de la recherche

L'archéologie est une source fondamentale dans la compréhension de la conception religieuse du monde romain : la méthode fournit une analyse et une interprétation de la culture matérielle en lien avec les pratiques rituelles⁸ et permet de déceler l'évolution des pratiques religieuses sur les sites. L'épigraphie, plus particulièrement les inscriptions votives et à caractère religieux, offre une source d'informations inestimables et rares dans l'étude des lieux de culte et des croyances.

Au XX^e siècle, la méthode archéologique avait davantage pour intérêt l'architecture des structures et du mobilier cultuel, au détriment de l'évolution architecturale et chronologique des sites sacrés et d'une étude

⁴ REY-VODOZ, 2006, p. 220.

⁵ DERKS, 1998, p. 216-217 et 233.

⁶ FRANCESCHI, 2013, p. 50.

⁷ REY-VODOZ, 2006, p. 222-223.

⁸ DERKS, 1998, p. 1.

rigoureuse des dépôts et des vestiges extérieurs aux sanctuaires⁹. Pourtant, les croyances et les pratiques cultuelles, leurs adaptations et leurs changements sont essentiellement abordables par l'archéologie et l'épigraphie, en particulier des lieux de culte. Toutefois, l'association de ces deux disciplines à l'étude des croyances et des pratiques religieuses a longtemps été peu exploitée. Les pratiques rituelles et les cultes ont souvent été étudiés individuellement, alors que la religion pourrait être interprétée davantage en parallèle aux changements et aux structures politiques et sociales contemporaines des sites¹⁰.

Plus récemment, l'archéologie stratigraphique et les objectifs de fouilles ont permis de fournir une présentation complète de l'histoire d'un site sacré, de sa chronologie, ses activités et son environnement. L'archéologie actuelle des sanctuaires s'intéresse aux contextes de fondation, communautaire et politique des sites. L'étude de ces contextes permet notamment d'identifier davantage le système organisationnel et les autorités en charge de la gestion du lieu de culte. Il faut considérer que les sanctuaires sont des « conservatoires de l'histoire des communautés, des lieux de construction mémorielle » qui reflètent les changements des collectivités. Les évolutions inhérentes aux sanctuaires sont également le reflet de l'histoire des cultes et une source fondamentale pour mieux la comprendre¹¹.

L'intérêt d'étudier le mobilier d'offrande dans le cadre de la cité des Tongres est inédit puisque le travail n'a pas de précédent à l'heure actuelle. Les études existantes sur les sites sacrés chez les Tongres sont essentiellement focalisées sur l'évolution des lieux de culte du point de vue de leur développement architectural et chronologique et de l'étude des quelques objets votifs et dédicaces, toutefois aucun travail de synthèse n'a été réalisé à ce jour. L'interprétation des mobiliers d'offrandes et leurs dépôts au sein des sanctuaires a fait l'objet de plusieurs mentions et recherches spécifiques sur certains types d'objets, cependant il n'existe pas encore d'étude exhaustive et comparative des mobiliers d'offrandes dans leur contexte spatial et chronologique. L'approche archéologique à ce sujet permet également de dévoiler l'évolution des pratiques religieuses au sein d'un site, en particulier pour celui d'Aiseau-Presles et de Jupille-sur-Meuse. Certains sites dont les structures générales sont mal connues, mettent en avant des aménagements particuliers rarement découverts qui manifestent des intentions spécifiques, tels que les puits de Matagne-la-Petite et de Tavier. Enfin, l'existence et la continuité de fréquentation de plusieurs sanctuaires tardifs au-delà de la phase d'abandon généralisée des sites sacrés à partir du III^e siècle dans un même territoire est un phénomène rare. Le choix de ce sujet inédit a pour avantage d'offrir une approche totalement nouvelle et originale et pour désavantage d'excéder le cadre de recherche d'un mémoire : le champs d'étude est vaste et pourrait faire l'objet d'une recherche détaillée du point de vue des nombreuses données qui sont disponibles et interprétables.

Ce mémoire a dès lors pour objectif d'étudier et d'essayer d'interpréter le mobilier à vocation d'offrande mis au jour sous une variété de formes de dépôts ou de concentrations, dans le cadre des sanctuaires et

⁹ VAN ANDRINGA, 2018, p. 19-20.

¹⁰ DERKS, 1998, p. 73.

¹¹ VAN ANDRINGA, 2018, p. 19-21.

des lieux de culte de la cité des Tongres fouillés jusqu'à ce jour. Il s'agit par conséquent de s'intéresser spécifiquement à ce que le titre indique, c'est-à-dire la présentation, l'identification et l'interprétation du mobilier d'offrande connu dans les sites de la cité des Tongres inclus dans le catalogue, ceci afin d'identifier la religion, les pratiques, les cultes et les cérémonies dont ce mobilier atteste.

2. La méthodologie

L'approche méthodologique est réalisée en trois étapes : la création d'un catalogue reprenant les sanctuaires de la cité des Tongres, l'approche générale de la religion, des lieux de culte, du mobilier et des dépôts d'offrandes chez les Tongres en parallèle aux pratiques gallo-romaines et, finalement, l'interprétation de ces données.

Avant d'envisager une étude des multiples aspects des pratiques sacrées et de leurs espaces dans la cité des Tongres, il est nécessaire de réaliser une compilation des données issues des fouilles archéologiques, des données épigraphiques et des sources historiques concernant les sanctuaires du territoire des Tongres. Pour chaque site identifié comme tel ou comme lieu de culte, une notice est réalisée et présentée selon les mêmes contextes : la présentation de la géographie et de la topographie du site, de l'historique des fouilles, de la description du sanctuaire et de l'évolution chronologique des structures et, enfin, du mobilier issu des fouilles par phases chronologiques et/ou localisation. L'objectif est de fournir une présentation globale du développement des sites et de leurs spécificités, qu'elles soient architecturales ou cultuelles. Dix-neuf lieux de culte sont présentés, il s'agit de ceux d'Aiseau-Presles, de Baudécet, de Clavier-Vervoz, de Fontaine-Valmont, de Grobbendonk, de Jupille-sur-Meuse, de Kontich, de Kornelimünster, de Liberchies, de Matagne-la-Grande, de Matagne-la-Petite, de Peer, de Petit-Hallet, de Tavier, de Tavigny-Saint-Martin, de Theux, de Tirlemont, de Tongres et de Wijshagen (fig. 1). Les sites de Furnaux-Mettet, de Vodecée, de Mellet et d'Anthée ne sont pas repris car ils sont davantage considérés comme des temples ou « chapelles » de *villae*¹². Pour chaque site présenté, les diverses mentions et les comptes-rendus de fouilles archéologiques ont été étudiés, ceci dans le but d'offrir une description la plus complète possible. La création d'un catalogue de notices permet non seulement de réaliser un corpus de ces sites, mais également de faciliter l'interprétation des sanctuaires et du mobilier d'offrande provenant de la cité des Tongres, notamment en me permettant de comparer plus facilement les données de chaque site.

La deuxième étape consiste à réaliser une approche générale des cadres historiques, socio-politiques et culturels des sanctuaires et de la religion en Gaule romaine. Cela s'avère en effet indispensable pour tenter de comprendre les vestiges issus des lieux de culte chez les Tongres : la confirmation ou l'absence de la manifestation de cultes et la matérialisation d'objets votifs ne pourraient être possible sans prendre connaissance de ce qui est fréquent ou non à une échelle plus globale. Plusieurs aspects doivent par

¹² RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 19.

conséquent être abordés et envisagés : la place de la religion dans les communautés et l'implication qu'elle a, le développement de croyances et de pratiques, qui doivent être définies, et le développement des sanctuaires en tant que tels dans les territoires du nord de la Gaule. Les deux autres aspects fondamentaux à prendre en compte dans le contexte général des gallo-romains sont les types de mobiliers rencontrés dans les lieux de culte et leurs caractéristiques, de même que les formes de dépôts d'offrandes.

La troisième et dernière étape, la présentation et l'interprétation du mobilier et des dépôts des lieux de culte de la cité des Tongres, est possible en parallèle à l'étude du catalogue et aux connaissances établies dans l'approche générale de la Gaule romaine. L'identification de pratiques et de cultes et la manifestation de récurrences dans les dépôts et les vestiges des sanctuaires du catalogue n'est en effet pas possible sans avoir pris connaissance de ces éléments dans le cadre général des gallo-romains, pour la période concernée.

3. La structure du travail

La structure du mémoire reflète la méthodologie choisie : il s'agit dans un premier temps d'aborder le contexte administratif et religieux au sein duquel évoluent les sanctuaires des Tongres dans un cadre spatio-temporel défini et, dans un second temps, de s'intéresser spécifiquement aux sites de la cité des Tongres, ceci afin de proposer une interprétation du mobilier issu des lieux de culte.

Le premier chapitre a pour but de resituer les structures administratives et religieuses dans le contexte de la cité des Tongres. Il s'agit avant tout de présenter le contexte historique qui marque l'évolution des sanctuaires et des lieux de culte des Tongres. Les points de vue politique, géographique et religieux sont présentés du point de vue du développement de la *civitas Tungrorum*. Le cadre religieux est ensuite établi afin de comprendre qui est à l'origine des dons et pour qui ils sont accomplis, en présentant l'interprétation du panthéon et les attestations des divinités chez les Tongres. Pour clôturer ce premier chapitre, la géographie sacrée du territoire et des divinités associées de chaque site issu du catalogue est présentée selon leur place dans leur environnement, ceci afin d'avoir une vue d'ensemble des types de sanctuaires, de leurs structures et de leurs évolutions chronologiques et spatiales. En conclusion à cette présentation, une typologie de ces lieux de culte est proposée, en relation aux sanctuaires fréquemment rencontrés chez les gallo-romains, en parallèle à l'évolution chronologique des différents sites et l'identification des cultes.

Le second chapitre est consacré au mobilier d'offrande issu des lieux de culte des Tongres et en Gaule romaine. A travers une classification en trois catégories proposée par Véronique Rey-Vodoz¹³, l'intégralité des types d'objets mis au jour sur les sites sont décrits selon leurs développements

¹³ REY-VODOZ, 2006, p. 220-224. Les trois catégories de Véronique Rey-Vodoz sont les « objets conçus exclusivement pour servir d'offrandes », les « objets dont l'usage comme offrande est prépondérant mais non systématique » et les objets usuels pouvant servir d'offrandes.

chronologiques et typologiques. L'état des connaissances à ce sujet est présenté pour chaque type. Le propos est complété par une présentation exhaustive du mobilier cultuel et des objets caractéristiques mis au jour sur la totalité des lieux de culte de la cité des Tongres présentés dans le catalogue. Les manipulations dont peuvent témoigner certains objets issus de dépôts ou non sont également mentionnées.

Le troisième chapitre, les dépôts d'offrandes, est essentiellement consacré aux formes de dépôts d'objets dans les sanctuaires. La pratique du don, défini en trois types, est décrit afin de mieux interpréter les gestes et les croyances à l'origine des vestiges intentionnels mis au jour archéologiquement. Les dépôts d'offrandes sont présentés selon leur chronologie, leur typologie et leur caractérisation. Une présentation de certains dépôts spécifiques complète ce chapitre : les dépôts d'objets métalliques, monétaires et de céramiques. A travers une analyse des listes de mobiliers de chaque sanctuaire des Tongres, issues du catalogue, les particularités de chaque lieu de culte sont présentées, site par site : les concentrations de vestiges mobiliers sont identifiées, selon la chronologie et la stratigraphie. Cette présentation ciblée sur la traduction archéologique des pratiques culturelles gallo-romaines permet d'avoir une vision générale de ce qu'il se passe sur chaque site, individuellement.

Le dernier chapitre, l'interprétation du mobilier d'offrande des sanctuaires de la cité des Tongres, permet de proposer des hypothèses et des généralités du point de vue de tout ce qui aura été présenté. Cette démarche interprétative mêlant les données issues de l'archéologie et ce qui est connu des pratiques culturelles et votives dans le nord de la Gaule permet d'offrir une étude spécifique des mobiliers d'offrandes dans les sanctuaires de la cité des Tongres et d'essayer de proposer, éventuellement, des constats quant aux dépôts de mobiliers dans les structures et les lieux de culte. L'objectif de ce chapitre est de finalement identifier et interpréter les informations qui découlent des découvertes archéologiques du mobilier d'offrande, des dépôts et des concentrations d'objets. Du point de vue du mobilier et des dépôts présentés dans les précédents chapitres, l'approche comparative des lieux de cultes étudiés permet l'identification des localisations des dépôts et leurs modalités, notamment d'un point de vue chronologique grâce à la présentation des sites d'Aiseau-Presles et de Jupille-sur-Meuse, des manifestations des pratiques, des cultes et des cérémonies et, finalement, une conclusion générale sur la totalité de ces interprétations.

Chapitre I

La cité des Tongres : structures administratives et religieuses

Ton Derks définit la religion comme un système d'idées et de valeurs au sein duquel les communautés humaines définissent leur place dans l'univers socio-cosmique¹⁴. Le cadre d'évolution des sanctuaires de la cité des Tongres s'inscrit dans un monde où naissent des changements culturels issus d'un syncrétisme entre les pratiques culturelles des communautés locales et de l'état romain. La rencontre entre les représentants romains et les élites locales a mené à la création de nouvelles formes culturelles où sont entremêlées les idéologies propres aux deux partis, sans que les pratiques indigènes soient radicalement changées¹⁵. C'est dans ce contexte, présenté dans ce chapitre, qu'évoluent les lieux de culte de la cité des Tongres. Dans l'intérêt de mieux comprendre et interpréter les données qui nous parviennent grâce à l'archéologie, il s'avère effectivement nécessaire de resituer le cadre des structures administratives et religieuses de la *civitas Tungrorum*. Le point de vue des données corollaires à la religion est présentée par la présentation des divinités attestées dans le territoire des Tongres, ceci de manière générale et pas seulement en s'attardant sur le mobilier uniquement issu des sanctuaires. Finalement, la géographie sacrée du municipe est définie à travers la présentation des lieux de culte étudiés dans le catalogue, ceci afin de proposer un résumé de leur localisation, leur architecture et leur évolution, de même que leur association à certaines divinités. Pour clôturer cette présentation, une typologie des structures et une évolution chronologique des sites du point de vue de leur évolution architecturale sont proposées.

1. Les données administratives

Le territoire de la *civitas Tungrorum* avant la Conquête présente des modalités régionales d'occupation différentes : les pratiques qui définissent ces cultures marquent une évolution différente due à la romanisation. Selon les régions également, les traces d'occupation pendant la période gallo-romaine perdurent ou non¹⁶. Cependant, dans le nord de la Gaule, à cette période, la culture matérielle des contextes des régions Meuse-Rhin reflète une uniformité typologique et technologique. La cité des Tongres, ayant pour capitale la ville de Tongres-*Atuatuca Tungrorum*, est formée au plus tard en 7 avant J.-C.¹⁷ et englobe les anciens territoires des Eburons, des Aduatuques, des Sègnes et des Condruses¹⁸ (fig. 2), formant une démographie exclusivement indigène¹⁹. Elle partage le territoire de la rive gauche du Rhin avec les Ubiens et les Bataves²⁰. La ville de Tongres devient cité pérégrine au I^{er} siècle après J.-C. et reçoit le rang de *municipium* latin au cours du II^e siècle après J.-C., signifiant une certaine

¹⁴ DERKS, 1998, p. 1.

¹⁵ DERKS, 1998, p. 241.

¹⁶ MARTIN, 2017, p. 81.

¹⁷ RAEPSAET, 2013, p. 114.

¹⁸ DERKS, 1998, p. 39.

¹⁹ MARTIN, 2017, p. 82.

²⁰ RAEPSAET, 2013, p. 132.

indépendance notamment quant à la gestion de la religion et aux choix de culte et du panthéon des divinités²¹.

Outre les contextes sociaux, économiques et politiques qui font l'objet de remaniements, la religion, la symbolique et les idéologies sont perturbés. Il apparaît clairement que des transferts culturels se produisent et des changements sont adoptés par les gaulois : certains cultes et rites romains vont être intégrés dans leurs pratiques, en particulier en ce qui concerne le panthéon, les idéologies cosmologiques et les pratiques sacrificielles et les rites. L'architecture des lieux de culte est également affectée²². Il apparaît en effet que les organisations communautaires locales et les sites sacrés ont été impactés par l'avènement de la romanisation des cités et de leurs chefs-lieux urbanisés. Par conséquent, les lieux de culte font l'objet de changements structurels et organisationnels qui reflètent sans doute ceux des communautés avoisinantes²³.

Cette période de transition marque également le développement et l'apparition de sanctuaires sur le territoire de la cité²⁴. A la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et au début du I^{er} siècle après J.-C., l'édification de structures sacrées était influencée par l'autoreprésentation des notables et la concurrence aristocratique. Suivant cette période, les cultes faisant partie d'une gestion municipale, les sanctuaires occupent une position clé dans l'espace de la cité et font dès lors l'objet d'une monumentalisation généralisée²⁵.

Globalement en Gaule, beaucoup de sanctuaires civiques et territoriaux cessent de fonctionner aux environs de la deuxième moitié du III^e siècle après J.-C., tandis que d'autres sont progressivement laissés à l'abandon dans le courant du IV^e siècle, en lien avec les lois antipaïennes et l'arrivée du christianisme²⁶. Les principaux phénomènes contribuant à la fermeture progressive des sanctuaires au III^e siècle sont les invasions et les implications militaires et un appauvrissement inhérent à la politique impériale et aux changements sociétaux²⁷. Cette période d'abandon n'est pas suivie par la restauration et la réoccupation des sites, comme cela avait été le cas pendant le règne d'Auguste²⁸. A partir du règne de Dioclétien, la priorité n'est donc pas donnée à la réfection des lieux de culte : les sites sont parfois démontés, les décors et les offrandes pouvant être récupérés ou recyclés. Seuls quelques cas font exception en Gaule romaine, dont plusieurs sites provenant du territoire des Tongres, notamment le site de Matagne-la-Grande qui fait l'objet d'une construction nouvelle *ex-nihilo* vers 300-320 après J.-C.²⁹. Au cours de cette première période d'abandon des sanctuaires, certains lieux sont toutefois toujours fréquentés, ce qui mène à

²¹ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 562.

²² DERKS, 1998, p. 1-2.

²³ VAN ANDRINGA, 2018, p. 21.

²⁴ RAEPSAET-CHARLIER, 2015, p. 118.

²⁵ VAN ANDRINGA, 2018, p. 20-21.

²⁶ VAN ANDRINGA, 2014, p. 7.

²⁷ RAEPSAET-CHARLIER, 2015, p. 131.

²⁸ VAN ANDRINGA, 2014, p. 7.

²⁹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 118 – 127.

l'accomplissement d'une liturgie transformée ou simplifiée. Cette fréquentation, rencontrée sur plusieurs sites des Tongres, se manifeste à travers le dépôt de monnaies, notamment dans les remblais de destruction. Cette période marque officiellement le déclin du *cultus deorum* et du polythéisme, d'une religion publique dont les fondements reposent sur l'évergétisme, le culte impérial et l'organisation des cités³⁰.

2. Les dieux de la cité des Tongres

L'organisation des cultes et de leurs communautés est divisée aux niveaux régional et local et, d'un point de vue légal, en lieux privé et public³¹. Les cultes publics sont honorés *pro populo*, c'est-à-dire au nom du peuple, tandis que les cultes privés sont honorés *pro singulis hominibus, familiis, gentibus*, c'est-à-dire individuellement et personnellement, pour une famille et par associations familiales³². La notion de public ici fait référence à ce qui concerne l'intérêt général de la *res publica* et des *pagi*, tandis que le privé dépend des intérêts des citoyens, à titre individuel, ou des groupes sociaux³³.

Les cultes de la cité des Tongres ont dû faire l'objet d'un remaniement lors de l'avènement de la cité pérégrine au rang de municipe latin, au II^e siècle après J.-C. Des généralités ont pu être émises quant aux divinités honorées officiellement dans la cité et au sein des *pagi*, aux niveaux municipal, régional et local (fig. 3). Avant d'énumérer les divinités attestées, il faut noter l'absence de manifestation du culte impérial sur le territoire des Tongres, alors qu'il devait normalement faire partie du culte officiel³⁴.

La divinité la plus honorée, au sein du chef-lieu et de son territoire, est Jupiter. Ses manifestations permettent d'envisager qu'il appartenait au panthéon officiel de la cité, peut-être également à la triade capitoline. Jupiter semble présenter des caractéristiques régionales chez les Tongres : il est fréquemment adjoind de la colonne à l'anguipède, dont on trouve des vestiges dans le grand temple Nord de Tongres et à Fontaine-Valmont, ou à une roue comme attribut, comme le montre la roue votive en étain de Matagne-la-Petite (ILB2 139ter)³⁵. Une dédicace de Tongres témoigne d'une identification importée de la divinité : Jupiter Dolichenus (ILB2, 159bis), Doliché étant principalement célébré par les militaires. Le génie du municipe, le *Genius*, est également attesté dans le culte public de Tongres (ILB2 159), sans doute à partir du II^e siècle après J.-C³⁶.

Les autres divinités du panthéon sont moins évidentes à identifier. Il est possible que la divinité en charge de la protection civique soit Mars, comme c'est le cas pour d'autres cités, ou Hercule. Mars étant

³⁰ VAN ANDRINGA, 2014, p. 7-10.

³¹ DERKS, 1998, p. 185.

³² VAN ANDRINGA, 2018, p. 20.

³³ DERKS, 1998, p. 94.

³⁴ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 561-567.

³⁵ RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 9.

³⁶ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 561-567.

peu présent dans les inscriptions épigraphiques sur le territoire, il serait plus probable qu'il s'agisse d'Hercule : il reçoit un culte important chez les Tongres et il remplit le rôle attendu de Mars dans le municipe des Bataves, voisins de la cité des Tongres³⁷. Une dédicace à Hercule est attestée à Tongres (CIL XIII 3594/ ILB 6), de même qu'un bracelet en bronze à l'intention d'Hercule Magusanus (ILB 139bis). Le site de Goyer-Jeuk a également livré un ensemble de quatre autels dédiés à la divinité (ILB 24-27)³⁸. D'autres divinités sont régulièrement manifestées dans les sanctuaires des Tongres : Apollon, notamment sur deux fragments de bassin de purification dont l'inscription fait offrande à Apollon Smerturix (AE 2006, 842) et sur la stèle de Tavier (ILB 32/AE 1956, 8), et Mercure, à Tongres, à Matagne-la-Petite (ILB2 139ter), à Grobbendonk et à Liberchies (ILB 139). Les deux divinités sont d'ailleurs associées à Liberchies (ILB 139). Le dieu Mithra est également attesté sur plusieurs sites : à Tirlemont (ILB2 159ter), à Theux et à Liberchies (ILB2 161)³⁹. D'autres divinités sont mentionnées à une seule reprise : Vihansa, Fortuna, Vulcain, Diane et les Nymphes, Sandraudiga, et le culte des Matrones, toutefois l'identification de ce dernier n'est pas certaine⁴⁰. Enfin, certaines divinités sont manifestées sur certains sites à travers les découvertes de figurines et de statuettes, présentées dans le tableau ci-dessous et dans le prochain chapitre.

	Hercule	Jupiter	Apollon	Mercure	Mithra	Minerve	Genius du Municipe de Tongres	Victoire	Vénus	Isis	Iarae	Belisama
Tongres	- Dédicace (ILB 6) - Bracelet (ILB 139bis) - Statuettes (2) (FF67-68)	- Dédicace (ILB2, 159) - Colonne à l'anguipède		Statue			Dédicace (ILB2, 159)					
Aiseau-Preles								Statuette	Figurine			
Baudecet					Plaquette (ILB2 167)							
Fontaine-Valmont		Colonne au cavalier à l'anguipède										
Grobbendonk				Statue								
Jupille-sur-Meuse		- Haut-relief	- Bassin lustral (AE 2006, 842) - Haut-relief									
Kontich						Statuette (ou Isis)				Statuette (ou Minerve)		
Liberchies	- Figurine (FFA1) - Massue (FF145)	Dédicace (ILB 31)	Dédicace (ILB 139)	Dédicace (ILB 139)	ILB2 161	Statuette					ILB2 160	AE 2015, 1121
Matagne-la-Petite		Roue votive (ILB2 139ter)		- Roue votive (ILB2 139ter) - Statuette								
Tavier	Figurine		Autel (ILB 32)			Statuette						
Theux	Massue (FF247)		Dédicace									
Tirlemont					Plaquette (ILB2, 159ter)							
Goyer- Jeuk	Autels (4) (ILB 24-27)											

Tableau des manifestations attestées des divinités et des cultes dans les sites de la cité des Tongres (©Florence Hardy).

³⁷ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 561-567.

³⁸ RAEPSAET, 2013, p. 139.

³⁹ RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 12-13.

⁴⁰ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 566-567.

3. La géographie sacrée du territoire et des divinités associées

Au sein du cadre géographique de la cité des Tongres, on comptabilise à ce jour au moins 19 sanctuaires et lieux de culte ayant fait l'objet de recherches archéologiques plus ou moins attentives. Il s'agit ici de présenter chaque site individuellement et leurs principales caractéristiques architecturales et chronologiques : pour chaque cas, un aperçu des données géographiques et topographiques est décrit, suivi d'un résumé du descriptif du sanctuaire et de l'évolution des structures principales. Les divinités et cultes associés sont également mentionnés, s'ils sont identifiés. En ce qui concerne les dépôts votifs et le mobilier d'offrande, ces deux aspects sont présentés et décrits intégralement dans les prochains chapitres. Une liste exhaustive de la totalité des mobiliers mis au jour sur les différents sites, ainsi que l'intégralité des notices de chaque sanctuaire sont présentées dans le catalogue.

Les sanctuaires et lieux de culte de la cité des Tongres ont pu, pour la plupart, être resitués dans leur environnement (fig. 4). On dénombre, en plus du sanctuaire du chef-lieu de Tongres, un grand sanctuaire, huit sanctuaires issus d'agglomérations de tailles variables, un lieu de culte dont l'agglomération routière est née d'une *mansio*, six sanctuaires et lieux de culte ruraux ou isolés, dans certains cas parce qu'on ne connaît par leur environnement immédiat, et, enfin, deux sanctuaires de *villae*.

Sanctuaire de chefs-lieux de cité	Tongres
Grand sanctuaire	Fontaine-Valmont
Sanctuaires d'agglomérations	Jupille-sur-Meuse
	Liberchies
	Theux
	Clavier-Vervoz
	Baudacet
	Grobbendonk
	Kontich
	Tirlemont
Sanctuaire lié à une <i>mansio</i>	Taviers
Sanctuaires ruraux ou isolés	Matagne-la-Grande
	Matagne-la-Petite
	Kornelimünster
	Tavigny-Saint-Martin
	Peer
	Wijshagen
Sanctuaires de <i>villa</i>	Aiseau-Presles
	Petit-Hallet

Les sanctuaires et lieux de culte de la cité des Tongres dans leur environnement (©Florence Hardy).

3.1. Le sanctuaire du chef-lieu : Tongres (fig. 5)

Le sanctuaire, situé au nord de la cité, est implanté en bordure du quadrillage urbain de la cité des Tongres à partir de la période flavienne. Construit sur une terrasse artificielle, il est composé d'un grand temple et sera, par la suite, intégré dans l'enceinte du Haut-Empire⁴¹. Le site connaît deux phases de construction : la première est matérialisée par l'utilisation d'une architecture en bois, la seconde par une architecture en pierre⁴².

Les vestiges des trous de poteaux liés à la première phase sont ceux de plusieurs constructions dispersées, dont une majorité est située sous les temples⁴³. A partir de la deuxième phase, le temple (35,10 x 24,90 m) a un plan à *cella* rectangulaire (16 x 13,65 m) et à galerie périphérique et est adjoind d'un porche⁴⁴. Il est édifié sur un *podium* et est doté d'un pronaos⁴⁵. Il est orienté nord-est – sud-est⁴⁶. L'entrée est orientée au sud-est, en direction du centre de la ville, et domine la « zone officielle » de la cité. Pendant la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C., le temple fait l'objet d'une monumentalisation qui donne à l'édifice un aspect plus classique⁴⁷.

Le temple occupe le centre d'une aire sacrée entourée d'un portique à galerie (environ 130 m de long et 70 m de large), délimitant un espace (112 x 71,50 m). Le portique est doté de plusieurs salles construites contre le mur extérieur nord-nord-est. Une zone pavée, devant et dans l'axe du temple, pourrait être le vestige d'un autel⁴⁸. L'aire sacrée est délimitée par un quadriportique⁴⁹ (130 m x 77 m)⁵⁰ lui aussi orienté vers la ville et les quartiers monumentaux, au centre. Le sanctuaire (130 m de long, 77 m de large, 10 010 m²) et le temple sont dotés d'un riche décor architectural⁵¹.

La divinité tutélaire du sanctuaire de Tongres n'est pas connue⁵². Cependant, deux inscriptions dédicatoires ont été mises au jour : la première est dédiée à Jupiter et au Genius du Municeps des Tongres (ILB2, 159) et la seconde à Jupiter Dolichenus (ILB2, 159bis)⁵³.

⁴¹ RAEPSAET-CHARLIER et VANDERHOEVEN, 2004, p. 52 et 61.

⁴² MERTENS ET VANVINCKENROYEN, 1975, p. 11 et 12.

⁴³ MERTENS ET VANVINCKENROYEN, 1975, p. 11 et 12.

⁴⁴ CABUY, 1991, p. 252.

⁴⁵ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

⁴⁶ CABUY, 1991, p. 252.

⁴⁷ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

⁴⁸ CABUY, 1991, p. 252-253.

⁴⁹ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

⁵⁰ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

⁵¹ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

⁵² COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

⁵³ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

3.2. Le grand sanctuaire du lieu-dit « Les Castellains » à Fontaine-Valmont (fig. 6)

Le sanctuaire occupe une position dominante sur un plateau et est accessible par voie fluviale grâce à la proximité à la Sambre et par voie routière grâce à un accès au nord à la voie Bavay-Cologne. Le lieu est situé à la frontière entre les provinces des cités des Tongres et des Nerviens⁵⁴. Le site est composé d'un sanctuaire, d'un asclépiéion, de la fontaine Claus et d'une colonne au cavalier à l'anguipède, peut-être associée à Jupiter⁵⁵.

Le sanctuaire gallo-romain, construit sous Claude, est constitué de deux temples jumelés et adossés, à double enceinte, édifiés sur une plateforme⁵⁶ (fig. 7). Il connaît une occupation ininterrompue pendant ses périodes d'occupation de la moitié du I^{er} au III^e siècle. La construction du sanctuaire et des deux temples jumelés à double enceinte semble avoir eu lieu au I^{er} siècle sous Claude⁵⁷.

Le Temple I à *cella* (8,85 m sur 7,40 m) est érigé au sud du sanctuaire et orienté vers l'est et l'accès se faisait à l'est par de larges gradins dallés (contremarches de 25 cm). Les gradins pouvaient donner soit accès à une esplanade, soit à un autel ou à une citerne⁵⁸. Le Temple I est entouré d'un mur d'enceinte sur trois côtés (les murs sud-ouest, ouest et nord) et le mur est fait face aux larges gradins⁵⁹.

Les bases de trois autels et les vestiges d'un quatrième ont été mis au jour entre le Temple I et le mur est de l'enceinte principale. Ils se succèdent jusqu'aux gradins menant au Temple I. D'autres autels pourraient avoir complété cet alignement : cet aménagement pourrait être interprété comme le passage d'une procession menant de la fontaine Claus à l'est aux gradins du Temple I⁶⁰.

Le Temple II est composé d'une *cella* (8,4 sur 7,5 m) légèrement désaxée et d'une partie d'enceinte au sud-ouest, distant de 2,95 m de la *cella*. Le Temple II est presque entièrement entouré par l'enceinte le séparant du Temple I : l'angle sud-est présente une ouverture⁶¹. La construction semble être moins soignée que pour le Temple I : elle est plus hétérogène et grossière. La construction est fréquentée pendant toute l'occupation du sanctuaire⁶².

⁵⁴ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 9-12.

⁵⁵ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 13 et 18.

⁵⁶ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 13 et 18.

⁵⁷ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 12 et 28 - 29.

⁵⁸ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 21, 26-27, 31.

⁵⁹ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 23.

⁶⁰ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 32.

⁶¹ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 21-23.

⁶² FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 28.

L'enceinte du sanctuaire (d'environ 66 m à 49 m de côtés, 80 cm d'épaisseur) est de forme trapézoïdale. L'aire sacrée a été remblayée afin de pouvoir y construire les deux temples sur une plateforme de même niveau, dominant l'accès en pente à l'est⁶³.

Une augmentation du nombre de tessons sur le site témoigne d'une occupation plus importante à la fin du II^e siècle et à la première moitié du III^e siècle. Le sanctuaire subit des destructions et des incendies dans le courant du deuxième tiers du III^e siècle, puis sera démantelé⁶⁴.

Le culte pratiqué au sein du sanctuaire et des deux temples n'a pas pu être identifié avec certitude. Il a été avancé que les divinités honorées pourraient avoir un caractère salubre et bénéfique. L'hypothèse repose sur la proximité du site à des sources et sur la découverte d'un bracelet à extrémité serpentine (issu de la fosse du Temple I), et de deux potentielles sondes (à proximité des temples)⁶⁵.

3.3. Les sanctuaires d'agglomérations

i. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse (fig. 8)

Le sanctuaire, dont le nom de l'agglomération gallo-romaine n'est pas connu⁶⁶, se situe à environ 20 km du chef-lieu de Tongres⁶⁷. Le site est une fondation *ex-nihilo*⁶⁸ et devait être la première halte sur la voie reliant hypothétiquement Tongres à Trèves⁶⁹, suivant le chemin actuel dit « Brunehaut »⁷⁰. L'agglomération est implantée sur une terrasse de la vallée mosane traversée par une petite rivière, la Jupille, à proximité de la cité des Tongres⁷¹. Le sanctuaire est localisé entre la limite nord-ouest de l'agglomération, la plaine alluviale mosane et une rue au sud-est menant aux habitations et à la nécropole⁷².

L'évolution du sanctuaire est caractérisée par cinq états archéologiques et une couche de destruction des structures, s'étendant du début de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'à la moitié du III^e siècle après J.-C.

Les trois premiers états sont matérialisés par des constructions en matériaux périssables. L'état 1 a révélé des trous de piquets et de foyers associés à des petites fosses et des couches de remblais. Ces installations sont réalisées en bois et en pierre sèche et s'étendent sur un sanctuaire en aire ouverte. La majorité du mobilier mis au jour provient des couches d'épandage 11 et 12. L'état 2 voit la construction sur une

⁶³ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 23 et 27-28.

⁶⁴ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 12 et 28 - 29.

⁶⁵ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 22.

⁶⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 9.

⁶⁷ COQUELET et GUSTIN, 2008, p. 45.

⁶⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 9.

⁶⁹ COQUELET, DELPLACE, GOEMAERE et GUSTIN, 2012, p. 362-365.

⁷⁰ COQUELET (dir.), 2020, p. 19.

⁷¹ COQUELET et GUSTIN, 2008, p. 45.

⁷² COQUELET (dir.), 2020, p. 31.

vaste zone empierrée (280 m² minimum) de deux petites chapelles en bois (35 m² environ) à l'ouest et de bâtiments associés à l'est. Les chapelles sont de plan quadrangulaire (Bâtisse 16 : 3,40 m de large, 2,6 m de long ; Bâtisse 17 : 3,40 m de large, 2,50 m de long environ) et sont alignées nord-ouest – sud-est. Elles sont associées au nord à une galerie (1,70 m de large) et sont séparées par un espace empierré (0,60 m de large). Au nord-ouest de l'aire empierrée, un foyer est associé à une activité crématoire. Les chapelles sont démantelées au cours du troisième état, au début du II^e siècle après J.-C. La surface empierrée paraît vide mais il est possible qu'une *cella* en matériaux périssables soit construite au centre de l'aire. Ces aménagements sont détruits avant le quatrième état⁷³.

Les deux derniers états sont matérialisés par la monumentalisation des structures en maçonnerie, à partir de la première moitié du II^e siècle après J.-C. A l'état 4, un temple à galerie périphérique est construit sur la partie ouest de l'aire et un bâtiment rectangulaire fait face au temple, sur la partie est⁷⁴. Le temple a une *cella* de plan rectangulaire (environ 6 m sur 6,85 m) entourée par une galerie périphérique (environ 12,70 m sur 14 m). Entre le temple et le bâtiment rectangulaire, un empierrement est aménagé⁷⁵. Le bâtiment aurait pu servir de salle de banquet⁷⁶.

A l'état 5, les structures sont dotées d'un décor en pierre et l'apparence extérieure du temple est modifiée : deux pièces sont aménagées de part et d'autre de l'entrée du temple (Pièce 42 : 1,55 m de long, 1,50 m de large ; Pièce 43 : 1,90 m de long, 1,60 m de large). A environ 2 m de l'entrée, les fragments d'un bassin de purification et deux blocs similaires ont été mis au jour. Le bâtiment rectangulaire est détruit au cours de l'état 5 et fait place à une grande cour. Un bloc de calcaire (0,65 m de côté) est aménagé dans l'axe de l'entrée du temple : il pourrait avoir servi de dé d'autel. Le sanctuaire est entouré par un mur d'enceinte (44,30 m de long) et d'un portique double (9,80 m de long, galeries de 2,50 m de large chacune) flanqué d'une pièce rectangulaire (6,30 m de long, 4 m de large) derrière le temple⁷⁷.

Après une période de baisse de fréquentation à partir de la fin du II^e siècle, les structures sont détruites au plus tard dans le courant de la première moitié du III^e siècle après J.-C. Le site est fréquenté jusqu'au IV^e siècle⁷⁸.

Une vasque en calcaire mosan avec inscription dédicatoire et un haut-relief en pierre de Chémery découverts sur le site évoquent Apollon. La vasque pourrait avoir été le bassin lustral du temple et a été offerte à la divinité avec une nouvelle épithète Smerturix dans le cadre des travaux d'embellissement de

⁷³ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-40.

⁷⁴ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-34.

⁷⁵ COQUELET (dir.), 2020, p. 42-46.

⁷⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 49.

⁷⁷ COQUELET (dir.), 2020, p. 51-52.

⁷⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-34.

l'état 5. Le haut-relief représente une divinité solaire interprétée comme étant une épiphanie d'Apollon et témoigne de l'existence d'une colonne de Jupiter dans la cour du sanctuaire⁷⁹.

ii. Le sanctuaire du Haut-Empire et le temple du Bas-Empire de Liberchies

L'agglomération de Liberchies s'étend de part et d'autre de la chaussée romaine, sur une étendue de 30 ha (50 à 450 m sur une longueur de 1 km)⁸⁰. Elle est divisée en deux parties inégales par le ruisseau de Monplaisir, affluent du Tintia. Le site dans son ensemble a été le siège de diverses fonctions : artisanales, d'habitat important, de commerce et religieuse⁸¹. L'agglomération a livré les vestiges d'un sanctuaire et d'un temple entouré de dépôts et de fosses.

a) Le sanctuaire du Haut-Empire (fig. 9)

Le sanctuaire est situé au nord et à l'écart de l'agglomération. Il est composé d'un temple (23 m de côté) à *cella* carrée et à galerie à colonnes entouré par une enceinte (100 m de côté environ)⁸². Au sud-ouest, une seconde construction *extra-muros* est interprétée comme étant un second temple⁸³.

b) Le temple du Bas-Empire (fig. 10)

L'édification du temple daterait entre 284-290 et 310-320 après J.-C., à l'emplacement de l'ancien quartier artisanal et à proximité de la « Fontaine des Turcs »⁸⁴. Au cours du IV^e siècle, on distingue trois phases d'occupation : de 330-340 à 340-348 après J.-C. ; de 364 à 378 après J.-C. où la fréquentation est la plus importante ; et de 388 à 402 après J.-C. où l'occupation du site reste conséquente⁸⁵.

L'édifice cultuel maçonné est accessible au sud par un chemin d'accès et est entouré de puits en pierre, de fosses et de sources canalisées. Le temple, de tradition indigène, a un plan à *cella* sur *podium* et entouré d'une galerie. Il est de plan rectangulaire (longueur 8 m, largeur 6,9 m) et est orienté nord-ouest - sud-est. L'entrée du bâtiment devait se situer du côté sud-est, où le mur de façade est ponctué par un trottoir (largeur 1,2 m). Elle était aménagée par un chemin empierré (largeur 4 m) le long de la façade sud, avec une orientation ouest-est⁸⁶. Divers cuves et puits ont été mis au jour à proximité du sanctuaire et de son chemin d'accès empierré, certains ayant livré du matériel archéologique⁸⁷.

⁷⁹ COQUELET (dir.), 2020, p. 83 et 85.

⁸⁰ BRULET, 1987, p.5-6.

⁸¹ BRULET, 1987, p. 9 et 12.

⁸² BRULET, DE LONGUEVILLE, VILVORDER et CESSION-LOUPPE, 2002, p. 120.

⁸³ BRULET, 1987, p. 23.

⁸⁴ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 27.

⁸⁵ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 35.

⁸⁶ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 27-39.

⁸⁷ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 35-39.

Lors des fouilles de 1931 au *castellum* du Bas-Empire, un bloc inscrit a été découvert comme bloc de réemploi dans la base de la tour nord-ouest, une construction datée du IV^e siècle après J.-C. Il s'agit d'une dédicace religieuse inscrite en latin : « Consacré à Jupiter, très bon, très grand, Candidia Lucana au bénéfice de Candidius Albinus, de [-]ia Albina, de [-]lia [--- [a offert ce monument] » (ILB 31). L'inscription a été datée du II^e s. après J.-C.⁸⁸.

iii. Le sanctuaire de Juslenville à Theux (fig. 11)

Le sanctuaire est situé à 1 km au nord de Theux, à proximité des voies Bavay-Cologne et Tongres-Trèves⁸⁹. Il a été élevé sur le versant est de la vallée, au centre d'un promontoire, et est construit sur une terrasse d'origine gallo-romaine⁹⁰. Le site a connu deux phases de construction et est composé d'un temple et d'un bâtiment divisé en deux pièces, est et ouest. La pièce ouest est une construction primitive. Le temple et la pièce est sont des constructions postérieures et contemporaines.

Le temple est de plan carré à *cella* (3,90 m sur environ 4,60 m) et à galerie basse (9,62 x 10,10 m, largeur de 1,83 à 1,85 m). L'entrée semble être aménagée au sud⁹¹.

Le bâtiment A (longueur min. 13,2 m), au nord du temple, est de plan rectangulaire et est orienté est-ouest. La pièce ouest (7,35 m de largeur) appartient à une construction issue de la première phase de construction. Le sol est dallé au moyen de plaques de grès appareillées et est doté d'un caniveau. La fonction de cette pièce n'est pas déterminée, peut-être s'agit-il de l'habitation du gardien du temple⁹². Le temple et le bâtiment A sont reliés par un empiérement de petits moellons calcaires non équarris⁹³.

La pièce est (5,57m sur 6,61 m) est une construction postérieure, contemporaine du temple. Sous la couche continue sous les fondations de la pièce, une construction antérieure semble avoir existé. Approximativement au centre de la pièce, une cuvette elliptique aménagée au sol a livré des vestiges témoignant de l'activité d'un atelier métallurgique. Par la suite, l'atelier a soit été intégré dans une pièce couverte, soit la pièce a été construite par-dessus⁹⁴.

Six fragments d'une inscription religieuse sont mis au jour au sud du temple, à l'extérieur de la galerie périphérique et près de l'entrée. Les blocs auraient pu faire partie d'un bandeau inscrit sur l'épistyle du

⁸⁸ RAEPSAET-CHALIER, 2019, p. 129.

⁸⁹ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 64-70.

⁹⁰ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 83-84 et 87.

⁹¹ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 96 -101.

⁹² BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 87-91.

⁹³ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 106.

⁹⁴ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 91-93.

temple (CIL XIII 10017,2/AE 1984, 648)⁹⁵. Enfin, une dédicace sur un fragment de plate atteste de la mention de la divinité Apollon⁹⁶.

iv. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz (fig. 12)

L'agglomération de Clavier-Vervoz se situe au passage de la chaussée Tongres-Metz en territoire condruse⁹⁷, sur une colline au lieu-dit « Grand Palais », à environ 50 m à l'est de la chaussée Tongres-Arlon, à la sortie de l'agglomération⁹⁸. Le sanctuaire est composé de deux temples (A et B) dont l'aire sacrée est délimitée par un mur d'enceinte. Les temples ont les mêmes techniques de construction et sont orientés selon un axe perpendiculaire, le Temple B étant un peu décalé au nord⁹⁹.

Le Temple A connaît deux phases de construction respectant une même orientation nord-ouest – sud-est. La première voit la construction d'un temple carré (environ 14 m de côté) à *cella* rectangulaire (7 m sur 6,5 m) et à galerie périphérique (2,8 m de large). La galerie périphérique est composée d'un mur extérieur et d'un mur intérieur édifiés à deux périodes différentes. Le mur intérieur (14 m sur 13,4 m) est construit au même moment que le premier édifice du site. Le mur extérieur (14,95 m sur 15,6 m *extra muros*) est bâti à la deuxième moitié du III^e siècle pendant la période de reconstruction du sanctuaire et les travaux d'agrandissement du Temple A. Au cours de la période suivante, les murs de la *cella* ne sont pas reconstruits : le temple n'est constitué que d'une unique pièce carrée (14 m de côté). La plateforme était accessible au sud-est au moyen d'un escalier (1,5 m de haut) d'environ sept marches. La première marche était semble-t-il interrompue au centre par un aménagement ponctuel, peut-être l'emplacement d'un autel. Au III^e siècle après J.-C., le temple est reconstruit. Les éléments architectoniques attestent de la richesse de la décoration du bâtiment après sa reconstruction¹⁰⁰.

Le Temple B, à 7,5 m à l'ouest du Temple A, possède une *cella* de 8,9 m sur 7 m. Au milieu du I^{er} siècle après J.-C., l'édifice semble être construit principalement en bois avant d'être détruit par un incendie. Le temple sera reconstruit et transformé en même temps que le Temple A, dans la deuxième moitié du III^e siècle. Le mur sud était adjoind de deux rangées de pierre qui pourraient être les vestiges d'un escalier ou d'une entrée aménagée en bois et construite sur une assise en pierre. L'entrée du bâtiment était par conséquent orientée au sud-est¹⁰¹.

⁹⁵ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983.

⁹⁶ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 92-94.

⁹⁷ LAUWERIJS et WILLEMS, 1974, p. 155-156 et 173.

⁹⁸ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

⁹⁹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

¹⁰⁰ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 153-155 et 159-161.

¹⁰¹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 162 et 170.

A l'ouest du Temple B, à 1,5 m, les vestiges d'un massif carré (1,4 m de côté) en pierres calcaire ont été interprétés comme étant la base d'un petit monument daté de la même période que le Temple B¹⁰².

Entre les Temples A et B, la fosse 30 est aménagée jusqu'à 2 m de profondeur et a livré notamment divers matériaux et mobilier archéologique¹⁰³. Au sud de la fosse 30, la base d'autel 31 (0,9 sur 0,7 m) a été mise à jour : elle est constituée de moellons de tuf rectangulaires posés à même le sol et liés par du ciment jaune. Cette construction date de la première phase des deux temples A et B, c'est-à-dire de la deuxième moitié du I^{er} siècle. Un fragment d'autel monolithique, posé sur la base, a été découvert à côté¹⁰⁴.

Au I^{er} siècle après J.-C., au sud du sanctuaire et des temples, l'emplacement du futur portique est occupé par un diverticule. Au cours de la deuxième moitié du III^e siècle¹⁰⁵, il est remplacé par une galerie (29,7 sur 5,9 m) en matériaux pérennes dont l'extrémité est était flanquée du bâtiment D rectangulaire (14,3 sur 10,2 m). Le portique et le bâtiment sont construits à la limite du plateau et ont une position dominante sur le paysage. La galerie est bordée d'un chemin empierré qui la relie à la chaussée Tongres-Arlon¹⁰⁶. Le mur d'enceinte, de forme polygonale irrégulière (diam. 100 m environ), est construit postérieurement au portique et au bâtiment D¹⁰⁷, vers la fin du III^e siècle ou au IV^e siècle¹⁰⁸.

Aucune information concernant le culte pratiqué sur le site ne nous est parvenue. Toutefois, la proximité du sanctuaire aux sources du Néblon pourrait être un indice d'un culte des eaux¹⁰⁹.

v. Le sanctuaire de Baudacet (fig. 13)

Le site de Baudacet est localisé à Sauvenière, à proximité d'un point d'eau important et d'un affluent de l'Orneau¹¹⁰. Le temple est édifié au centre d'une agglomération, située le long de la chaussée Bavay-Cologne. Le site a révélé trois phases de construction s'étendant du I^{er} siècle au III^e siècle après J.-C.¹¹¹.

A la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle, un enclos fossoyé quadrangulaire est construit autour d'un puits en bois, le long de la chaussée. L'enclos est abandonné dans le deuxième quart du II^e siècle¹¹².

¹⁰² WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 164.

¹⁰³ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 171 et 179.

¹⁰⁴ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 192.

¹⁰⁵ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 189-190.

¹⁰⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 179-182.

¹⁰⁷ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 183.

¹⁰⁸ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 203-205.

¹⁰⁹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 205.

¹¹⁰ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 798.

¹¹¹ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

¹¹² BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

Au II^e siècle, un petit temple en pierre à *cella* décentrée (3,50 x 2,80 m) est édifié à l'ouest du premier enclos et à 8 m au nord de la chaussée. Le mur de la galerie se prolonge à l'est et forme une annexe rectangulaire, ouverte vers le sud. L'annexe abrite plusieurs structures en tuiles¹¹³.

Une grande *favissa* en forme de quadrilatère aux angles arrondis (8 m de côté et environ 5 m de côté au fond, 1,60 m de profondeur) est creusée au nord du temple. Les deux couches de remplissage sont associées à l'activité du *fanum* et ont livré un riche mobilier cultuel, dont les deux fragments d'une plaquette en or gravée (ILB2 167/ AE 1993, 1203). La couche de comblement est contemporaine à la destruction du temple¹¹⁴.

Au III^e siècle, l'espace du temple en ruines est occupé par une forge et une quarantaine de foyers de forge. La couche d'abandon supérieure de la grande *favissa* est contemporaine de cette phase d'occupation¹¹⁵.

vi. Le sanctuaire de Grobbendonk (fig. 14)

Les temples du sanctuaire sont édifiés pendant une période de prospérité de l'agglomération, située sur le « Steenberg », au II^e siècle après J.-C. A partir du III^e siècle, l'ensemble du site connaît une phase d'abandon progressif. L'importance du sanctuaire permet d'envisager que l'agglomération avait un rôle de centre religieux, culturel et économique et, éventuellement, politique et administratif au nord de la cité des Tongres¹¹⁶. Le sanctuaire est composé des temples A, B et C et l'aire sacrée a livré les vestiges de plusieurs puits.

Le temple A, le plus monumental (39,7 m sur 30,65 m) (fig. 15), connaît une première phase de construction d'un temple en bois ou d'un sanctuaire en plein air, daté entre 89 avant J.-C. et 68 après J.-C. Au début du II^e siècle après J.-C., il est reconstruit en matériaux pérennes et le niveau du bâtiment est élevé sur un *podium*¹¹⁷. Le temple dispose d'un plan particulier légèrement trapézoïdal : la *cella* (16 m de côté) est entourée d'un portique (24 m de côté) édifié sur un *podium* (30 m de côté)¹¹⁸. Lors d'une troisième étape de construction, une annexe saillante est érigée dans l'axe longitudinal sur le côté nord. Un escalier en pierre est également aménagé sur la façade avant¹¹⁹. La construction est flanquée de rampes et de couloirs ou portiques latéraux¹²⁰. Le temple est orienté nord-ouest – sud-est. L'absence de vestiges d'une superstructure et des fondations permet d'envisager que l'espace central était une cour intérieure entourée par une colonnade et, du côté nord, qu'il s'agisse d'une seconde *cella* ou cour sacrée,

¹¹³ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

¹¹⁴ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX-XL.

¹¹⁵ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

¹¹⁶ DE BOE, 1977, p. 54-55.

¹¹⁷ REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.

¹¹⁸ DE BOE, 1977, p. 54-55.

¹¹⁹ REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.

¹²⁰ DE BOE, 1977, p. 54-55.

où auraient pu être disposés des autels ou les offrandes¹²¹. Le temple A pourrait dès lors être interprété comme étant un temple en plein air et/ou un temple de scène, après sa construction en maçonnerie¹²².

Le temple B (10,3 m sur 8,8 m) (fig. 16) et le temple C (14,35 m sur 14,55 m) (fig. 17) ont un plan traditionnel de tradition celtique avec galeries périphériques. Le temple B est construit sur les vestiges d'une petite *cella* en bois, à 7,5 m au sud du temple A. Il est orienté vers le nord-est, avec une entrée située sur sa façade avant, au sud. Dans la *cella*, une fondation axée (80 sur 50 cm) pourrait être la base d'une statue de divinité. Le temple C se situe à environ 10 m au sud, avec une orientation sud-ouest nord-ouest. La première phase de construction est un temple classique (14,35 à 14,55 m de côté) avec une *cella* carrée (7,5 m de côté). Il est modifié dans un second temps par l'ajout d'une deuxième *cella* connectée à la première (15,2 m sur 7,5 m) au côté ouest et par le prolongement du portique¹²³.

Aucune information ne permet de déterminer quelle divinité était honorée, toutefois une statue en bronze de Mercure accompagnée d'un coq et d'une tortue (6,9 cm de haut) a été découverte dans une fosse à rejet à 20 m au sud du temple C¹²⁴.

vii. Le sanctuaire de Kontich (fig. 18)

Le site de Kontich-Kaserne est localisé au lieu-dit « Kappelleveld », dans la commune de Kontich. Le sanctuaire est construit sur le versant nord d'une colline sablonneuse, au nord de l'agglomération¹²⁵.

Le sanctuaire est composé d'un mur d'enceinte trapézoïdal délimitant l'aire sacrée, le temple et les vestiges d'un petit bâtiment. Ce-dernier dispose d'un plan incomplet et a livré les vestiges de deux puits. Le site semble être fréquenté à partir du milieu ou de la deuxième moitié du I^{er} siècle, jusqu'au milieu du III^e siècle¹²⁶.

Le temple (20 m x 17 m) est conçu selon un plan à *cella* rectangulaire (14 m x 11 m) et à galerie périphérique. La construction est orientée ouest-est et l'entrée pourrait être aménagée à l'est. Dans la *cella* ont été mis à jour une base en pierre dans la partie ouest, une fosse carrée dans la partie est et un squelette humain dans le coin nord-ouest. D'autres restes humains ont été également découverts dans le fossé de fondation du mur nord de la *cella*¹²⁷.

¹²¹ DE BOE, 1977, p. 21-25 -REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 147.

¹²² DE BOE, 1977, p. 25-29 et 54-55.

¹²³ DE BOE, 1977, p. 30-31.¹²² REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 147.

¹²⁴ DE BOE, 1977, p. 25-29 et 54-55.

¹²⁵ DE BOE, 1977, p. 30-31.

¹²⁶ CABUY, 1991, p. 217-218.

¹²⁷ CABUY, 1991, p. 217-218.

¹²⁸ CABUY, 1991, p. 217.

viii. Le mithraeum de Tirlemont (fig. 19)

Le mithraeum est localisé au sein de l'agglomération de Tirlemont installée le long de la voie Cologne-Boulogne. Il est érigé au milieu du III^e siècle à l'ouest d'une des voies du centre urbain, dans la partie sud-ouest de l'agglomération occupée par des ateliers artisanaux. La parcelle accueillant le mithraeum est entourée sur au moins trois côtés d'une palissade et est parsemée de nombreuses fosses de rejet¹²⁸.

Lorsque le *vicus* est fondé au cours de la période Tibère-Claude, l'espace qui sera plus tard consacré à l'édification du sanctuaire est occupé par un enclos en fossé. L'entrée donnait accès au centre urbain et un bâtiment (25 m sur 9 m) occupait le coin nord-ouest. Aucun vestige n'a été mis au jour sur la surface de l'enclos, à l'exception d'un dépôt unique, interprété comme pouvant être les restes d'un banquet. La richesse et la diversité des vestiges, issus de différentes cités romaines, permettent de caractériser l'enclos comme étant une large aire cérémonielle, ayant éventuellement en lien avec la fondation de la ville. Cet espace ne semble pas être fréquenté pendant l'occupation du centre urbain, jusqu'à ce que le mithraeum soit édifié à côté¹²⁹.

Le mithraeum est érigé vers le milieu du III^e siècle après J.-C. et fait l'objet d'une rénovation vers 250-270 après J.-C., peu avant l'aménagement de quatre fosses situées à proximité¹³⁰. Le temple était entouré d'une palissade mal conservée¹³¹.

Le temple présente un plan rectangulaire (12 m sur 7,5 m). Il se caractérise par une allée centrale cantonnée de banquettes latérales. Les trous de poteaux situés au sud-est de l'édifice en matérialiseraient l'entrée (L. : 1 m). A l'opposé de l'entrée et d'orientation sud-est, un espace d'une surface de 4 m² était aménagé au moyen de tuiles d'hypocaustes carrées et de *tegulae*. Le sol de cet espace était en légère pente vers le centre du temple : il devait probablement accueillir une représentation du culte ou un autel votif où devait être réalisé le sacrifice du taureau¹³².

Une structure rectangulaire (environ 13,5 m de longueur sur 2,5 m de largeur) s'étend parallèlement au mur sud-ouest du mithraeum. La structure a pu être divisée en deux parties composées d'une fosse séparée d'un second groupe de trois fosses, tous creusés à une même période, peut-être pour extraire de la terre destinée à la rénovation du temple¹³³. Les fosses ont livré notamment des céramiques et des restes fauniques, vestiges d'un seul et unique banquet cérémoniel¹³⁴.

¹²⁸ MARTENS, 2001, p. 25-28.

¹²⁹ MARTENS, 2001, p. 26-28.

¹³⁰ MARTENS, 2001, p. 26 et 44.

¹³¹ MARTENS, 2001, p. 30.

¹³² MARTENS, 2001, p. 28-30.

¹³³ MARTENS, 2001, p. 30.

¹³⁴ MARTENS, 2001, p. 43-46.

Une plaquette en bronze est mise au jour sur la route en face du mithraeum et est dédiée au dieu Mithra : D(eo) I(nvicto) M(ithrae)/ Tullio/ Spuri (filius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) (« Au dieu invincible Mithra, Tullio fils de Spurius s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre ») (5, 6 x 2,7 cm) (ILB2, 159 *ter*)¹³⁵.

3.4. Les sanctuaires liés à une *mansio*

i. Le lieu de culte de Tavier

Le lieu de culte est implanté dans le secteur central de l'agglomération routière de Tavier, situé à une quarantaine de kilomètres de Tongres et à proximité d'un carrefour croisant la voie Bavai-Cologne et une voie secondaire reliant les *vici* de Namur et Tirlemont¹³⁶.

Deux fouilles de tranchées ont permis de mettre au jour des vestiges à caractères cultuels, provenant probablement d'une aire sacrée. La première tranchée est réalisée en 1953 par Pierre Claes, la seconde en 1955 par Charles Leva. Ces vestiges peuvent être classés en trois phases : la première avec l'utilisation du puits et de son cuvelage en bois, la seconde au cours de laquelle le puits est restauré par un cuvelage en pierres attesté par une stèle inscrite et, la troisième, lorsque le puits désaffecté est remblayé et au-dessus duquel une fosse rituelle est aménagée. L'environnement et l'aire religieuse n'ont pas pu être davantage caractérisés, outre la présence du puits et de la fosse¹³⁷. Seuls les vestiges à caractères cultuels et l'autel inscrit manifestent de l'éventuelle existence d'un lieu de culte¹³⁸.

Au cours des fouilles de 1953 (fig. 20) de Pierre Claes, dans la tranchée n°2 une fosse, creusée au III^e siècle, est mise au jour à 48 m au nord de la chaussée romaine. La fosse est composée, au fond, d'une couche de charbons de bois et de pierres de sable non taillées, avec quelques fragments de tuiles et des tessons. La couche supérieure était grise et composée de céramiques. La dernière couche a livré divers mobiliers mêlés dans des fragments de tuiles et elle était divisée en parties égales par des fines couches d'argile. Parmi le mobilier découvert, un fragment d'autel dédié à Apollon (ILB 32/AE 1956, 8), une figurine de cheval, les fragments d'une statuette d'une Minerve assise en terre cuite, des vases et des tuiles brisées ont été mis au jour¹³⁹. Le remblai de la fosse semble avoir été organisé en plusieurs phases¹⁴⁰. Les céramiques mises au jour dans la fosse sont datées de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle¹⁴¹. La fosse pourrait être interprétée comme dépôt de clôture du lieu de culte¹⁴².

¹³⁵ MARTENS, 2001, p. 30-41.

¹³⁶ LEVA, 1958, p. 5-6.

¹³⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 91-92.

¹³⁸ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 228.

¹³⁹ CLAES, 1953-1954, p. 227-229 et 232.

¹⁴⁰ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 33.

¹⁴¹ CLAES, 1953-1954, p. 232.

¹⁴² VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 90-91.

La fouille de la tranchée 2 est poursuivie par une nouvelle tranchée en 1955, par Charles Leva. Il met au jour un puits (diamètre orifice env. 1,5 m ; profondeur 9,8 m) entouré d'un mur démantelé à l'ouest. Au fond du puits, les vestiges de deux planches ont été interprétées comme l'aménagement d'un coffrage en bois. A une vingtaine de centimètres du fond, un éboulement est constaté, suivi d'une consolidation des parois au moyen de grosses pierres. Il apparaît ne plus être en fonction à partir du III^e siècle après J.-C. Le puits a essentiellement livré des tessons de céramiques¹⁴³.

3.5. Les sanctuaires ruraux ou isolés

i. Le sanctuaire du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande

Le sanctuaire est situé sur le plateau de la Calestienne et est installé en hauteur, sur un point culminant à 260 mètres, à proximité d'un versant abrupt. Il occupe une position dominante sur les terres avoisinantes : il domine au sud le Viroin, un affluent de la Meuse, et au nord la région de la Fagne¹⁴⁴¹⁴⁵. Il semble que ce soit un sanctuaire de territoire¹⁴⁶.

Le site présente deux phases de construction. La première phase débute vers 300 – 320 après J.-C., avec la construction des temples A et B au sein d'une aire sacrée cernée par un mur d'enceinte et au sud par une terrasse aménagée et un bâtiment sur poteaux (fig. 21). La deuxième phase, débutant vers 350 après J.-C., est caractérisée par un embellissement des structures existantes et par l'apparition de nouvelles constructions : le bâtiment rectangulaire D près des deux temples A et B, le double portique d'entrée et la salle d'angle G élevée contre les murs sud et est de l'enceinte (fig. 22). Ces installations sont complétées dans le dernier quart du IV^e siècle après J.-C. par d'autres bâtiments : le temple C, le bâtiment E et une petite salle à l'extrémité sud-ouest de la galerie intérieure du portique¹⁴⁷.

Le temple principal A et le temple B, édifié à l'est du premier, sont construits pendant la première moitié du IV^e siècle dans la partie nord de l'aire sacrée¹⁴⁸. Leurs façades sont parallèles et font face au sud-sud-est. La façade du temple A donne sur l'entrée du sanctuaire. L'orientation des deux temples n'est pas tout à fait alignée avec le mur d'enceinte. Ils présentent un plan semblable. Le temple A (15,85 m de large semble être le lieu de culte principal : il s'agit d'un temple carré à *cella* (7,8 m de côté) et à galerie périphérique (3,4 m de large)¹⁴⁹. Le temple B (environ 12 m de côté) est aussi de plan carré à *cella* (5,4 m sur 6 m) et à galerie périphérique (2,5 m de large)¹⁵⁰.

¹⁴³ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 31-33.

¹⁴⁴ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 19-21.

¹⁴⁵ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 131.

¹⁴⁶ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 27.

¹⁴⁷ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 118 – 127.

¹⁴⁸ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 22-26.

¹⁴⁹ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 134.

¹⁵⁰ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 31.

L'aire sacrée en forme de trapèze occupe une surface de 63,6 ares. Elle est délimitée par un mur d'enceinte (78,5 m au sud ; 83 m à l'ouest ; 89,5 m au nord ; 79,5 m à l'est)¹⁵¹ dont l'entrée principale donne sur le temple A¹⁵².

Le bâtiment H, orienté au sud-est, est un bâtiment sur poteaux situé à 30 m au sud-est de l'enceinte. La structure comporte quatre trous de poteau et une surface aménagée à l'aide de cailloutis¹⁵³.

Au cours de la seconde phase de la deuxième moitié du IV^e siècle et du début du V^e, le portique de façade F (71 m) est doté de deux travées (3,30 m de largeur) et d'une triple ouverture (2,70 m de large) alignée vers la porte du temple A. Une petite salle (3,60 m à 4,20 m de longueur) est installée à l'extrémité ouest de la galerie intérieure. Au sein du portique, un foyer et plusieurs fosses ont été mis au jour¹⁵⁴. La salle d'angle G (10,60 m sur 8,30 m) est aménagée à l'angle sud-est du portique¹⁵⁵. Le bâtiment D, de plan rectangulaire (15 m sur 3,30 m), prend naissance sur le mur est de l'enceinte et s'aligne sur les façades des temples A et B. Le mur nord, plus épais, aurait pu recevoir des niches sur sa paroi¹⁵⁶. Cet édifice a longtemps été interprété comme un bâtiment de dépôt, toutefois il a également été suggéré qu'il aurait également pu servir de portique au sein duquel les niches auraient accueilli des statues divines. Le bâtiment ne semble plus être fréquenté vers la fin du IV^e siècle¹⁵⁷.

Au cours de cette seconde phase de fréquentation du sanctuaire, deux structures sont édifiées à l'extérieur du mur sacré, au nord-est : le temple C et le bâtiment E. Le temple C, distant de 42 m, présente un plan carré (5,90 m sur 5,80 m) et est orienté vers le sud-sud-est, comme les temples précédents A et B. La porte (1,80 m de largeur) est implantée sur le mur sud. A l'intérieur de l'édifice, approximativement au centre, se trouve un socle en maçonnerie sur lequel a pu être installée une statue de culte¹⁵⁸. La construction du temple a pu être datée vers 390 après J.-C., avec une fréquentation durant jusqu'aux années 420 – 430 après J.-C.¹⁵⁹. Le bâtiment E, situé au sud-ouest du temple C, présente un plan rectangulaire en U. Le côté nord est totalement ouvert, à l'exception d'un socle trapézoïdal en calcaire situé au centre. La structure oblongue a été identifiée comme un bâtiment à banquettes. Sa période de fréquentation s'accorde à celle du temple C¹⁶⁰.

¹⁵¹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 31-32.

¹⁵² CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 135.

¹⁵³ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 36-37.

¹⁵⁴ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 136 – 137.

¹⁵⁵ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 42.

¹⁵⁶ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 138.

¹⁵⁷ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 44.

¹⁵⁸ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 45.

¹⁵⁹ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 138 – 139.

¹⁶⁰ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 46 – 47.

Enfin, il convient de mentionner une terrasse aménagée (50 m de large et environ 20 m de profondeur) dans le courant du IV^e siècle et située à 150 m du sanctuaire. Les raisons de son aménagement ne sont pas connues¹⁶¹.

ii. Le sanctuaire de la « Plaine de Bieure » à Matagne-la-Petite (fig. 23)

Le site est localisé au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namurois, sur un plateau dit de la « Plaine de Bieure », entre les villages de Matagne-la-Petite et de Dourbes¹⁶².

Le sanctuaire d'origine préromaine est composé de deux temples à *cellae* et à galeries périphériques. Il est fréquenté à partir du milieu du I^{er} siècle avant J.-C.¹⁶³. La première occupation du site¹⁶⁴, datée entre 134/5 et 138 après J.-C.¹⁶⁵, est matérialisée par un bâtiment de type *cella*, sous la *cella* du temple principal construit plus tard. Au cours d'une seconde phase d'occupation, trois phases de constructions se succèdent : le bâtiment de la première occupation sera remplacé avant le milieu du III^e siècle après J.-C. par le temple principal, contre lequel sera rapidement édifié le second temple¹⁶⁶.

Les plus anciens vestiges, liés à la première occupation, sont ceux d'un bâtiment modeste (6,55 m de large) situé sous le temple principal et s'étalent sur trois niveaux de sols successifs. En-dehors du bâtiment, le sol était constitué d'une couche de terre limoneuse dans laquelle divers matériaux, s'étendant sur une centaine d'années, ont été mis au jour¹⁶⁷.

Au cours de la seconde période d'occupation, trois phases sont distinguées (fig. 24). Au milieu du II^e siècle après J.-C., le mur extérieur du temple principal de forme rectangulaire (18 m sur 18,67 m) est construit¹⁶⁸. À l'ouest, un bâtiment (4,35 à 4,5 m de côté) est construit avec une entrée orientée vers le mur ouest du temple. La porte se situe sur le mur est et précédée d'un passage dallé (1,2 m de large). Au centre du bâtiment, un puits (1,6 à 1,8 m de diamètre) est creusé dans une poche de schiste dans la roche calcaire. Le pourtour du puits est délimité par des blocs de calcaire non équarries et non maçonnés. Une roue votive en étain est notamment mise au jour dans le puits : elle pourrait prouver un culte voué à Jupiter et à Mercure dans le sanctuaire (ILB2 139ter). Une multitude de mobilier du Bas-Empire est retrouvée (céramiques, verre, bracelets en bronze, barres de plomb, etc.)¹⁶⁹.

¹⁶¹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 48 - 50.

¹⁶² DE BOE, 1978, p. 60.

¹⁶³ DE BOE, 1982, p. 57.

¹⁶⁴ DE BOE, 1979, p. 87.

¹⁶⁵ DE BOE, 1978, p. 61 - 63.

¹⁶⁶ DE BOE, 1979, p. 53 et 57.

¹⁶⁷ DE BOE, 1982, p. 9 et 14.

¹⁶⁸ DE BOE, 1982, p. 17.

¹⁶⁹ DE BOE, 1980, p. 60-61 et 87.

L'esplanade (environ 115 m sur 62 m) et le mur d'enceinte sont érigés au même moment¹⁷⁰. L'entrée de l'enceinte, traversée par un chemin empierré s'étendant jusque devant le temple, est construite sur le mur sud-est et son orientation correspond à l'entrée du temple.

Au cours d'une seconde phase, la construction du petit temple est précédée par une destruction partielle du temple principal¹⁷¹. Le petit temple (environ 14 m de côté) est construit directement contre le grand temple et présente des matériaux de construction moins soignés et de remploi. Il présente un plan traditionnel avec un portique (2,9 m de large) entourant une *cella* (7,15 m de côté) de plan fermé. Face à l'entrée (2,92 à 3,03 m de large), une niche (1,24 à 1,30 m de côté) est aménagée entre trois murs (47 à 53 cm d'épaisseur) et deux marches mènent à un petit podium. Le temple est assurément fréquenté entre la moitié du II^e siècle et 260 après J.-C.¹⁷².

La dernière phase est caractérisée par un accroissement notable du nombre de monnaies dès l'époque valentinienne¹⁷³. Dans le grand temple, la *cella* est construite ou reconstruite (9,75 m sur 10,38 m). Il est possible que la *cella* reconstruite soit d'abord à plan ouvert et délimitée par des piliers en bois, puis, résultant d'un remaniement tardif, une *cella* de plan fermé. L'entrée est orientée vers le sud et est alignée avec l'entrée principale du sanctuaire. Le sol est rapidement remblayé et surélevé de 30 à 45 cm¹⁷⁴.

Le sanctuaire est fréquenté jusqu'à la fin du IV^e siècle, après quoi il est abandonné¹⁷⁵.

Jupiter – Tanaris a été identifié, sur base de la découverte d'une roue votive (ILB2 139ter) et de rouelles, comme étant la divinité titulaire du grand temple. Le petit temple aurait accueilli d'autres cultes : celui de Mercure, matérialisé par les statues d'un bouc, d'un coq et d'un caducée, et celui de Luna, matérialisée par la lunule, assimilée à Diane¹⁷⁶.

iii. Le sanctuaire de Kornelimünster (fig. 25)

Le sanctuaire est localisé à environ 10 km au sud-est d'Aix-la-Chapelle, sur un flanc en pente d'un plateau, au lieu-dit « Schildchen »¹⁷⁷. Le site est composé de deux temples A et B, entourés au sud de plusieurs bâtiments dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Deux phases de construction sont identifiées sur le site. La construction de la phase I du temple A est contemporaine de celle du temple B et semble dater de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. La phase II du temple A daterait de la

¹⁷⁰ DE BOE, 1979, p. 87.

¹⁷¹ DE BOE, 1982, p. 56.

¹⁷² DE BOE, 1982, p. 17 – 20 et 60- 63.

¹⁷³ DE BOE, 1982, p. 56.

¹⁷⁴ DE BOE, 1982, p. 17 – 19 et 56 - 58.

¹⁷⁵ DE BOE, 1982, p. 56 et 67.

¹⁷⁶ DE BOE, 1982, p. 61.

¹⁷⁷ CABUY, 1991, p. 220.

première moitié du II^e siècle. Cette période correspond à l'aménagement de l'entrée du sanctuaire et d'une partie du mur d'enceinte¹⁷⁸.

Au cours de la première phase, le temple A (environ 14,40 m x 13,30 m) a un plan à *cella* rectangulaire (environ 8,87 m x 6,94 m) et à galerie périphérique. Il est orienté nord-sud, les quatre côtés selon les points cardinaux, avec une entrée située au sud. Il dispose d'un escalier d'accès. Le temple B (14,61 m x 13,54 m) a un plan à *cella* rectangulaire (8,7 m x 6,79 m) et à galerie périphérique. Il est orienté nord-sud, les quatre côtés selon les points cardinaux, et dispose d'une entrée avec escalier au sud. Les murs ouest et est sont dotés de contreforts (0,62 m de long)¹⁷⁹.

Au cours de la deuxième phase, les dimensions du temple A évoluent : le temple (19 m x 17,20 m) dispose d'un plan à *cella* rectangulaire (environ 7 m x 8 m) et à galerie périphérique. Il est doté d'un porche (4,34 m x 7 m) au sud. La construction de la deuxième phase est plus soignée que la précédente¹⁸⁰.

Les deux temples sont construits selon des plans similaires et proportionnels : cette similarité dans les constructions des deux temples et les sources épigraphiques laissent envisager que les divinités honorées étaient au nombre de deux, peut-être un couple d'un dieu et d'une déesse¹⁸¹.

iv. Le sanctuaire de Tavigny-Saint-Martin (fig. 26)

Au nord de la commune de Tavigny, le lieu-dit de Saint-Martin est installé sur une petite éminence qui est un des points culminants de la région¹⁸². Les vestiges mis au jour sur le site sont ceux d'un petit temple à *cella* presque carrée, entouré d'une galerie périphérique construite sur un *podium*. La construction du temple en matériaux pérennes est estimée vers la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle après J.-C. Le mobilier découvert hors contexte permet d'établir une fréquentation du site aux II^e et III^e siècles¹⁸³.

La *cella* (9,15 m de long et 7,5 m de large) est orientée selon un axe nord-ouest – sud-est. La galerie de circulation est large de 2,75 à 2,95 m. Le stylobate est de forme quadrilatère (16,8 m de long et 14,9 à 14,7 m de large). Des restes de bois calcinés ont été identifiés dans le remblai de la tranchée de fondation au nord-ouest¹⁸⁴. Il a été suggéré que l'autel puisse être situé sous l'autel du sanctuaire chrétien postérieur : l'emplacement est idéalement situé dans l'axe longitudinal du temple gallo-romain. Selon

¹⁷⁸ CABUY, 1991, p. 220-223.

¹⁷⁹ CABUY, 1991, p. 220-221.

¹⁸⁰ CABUY, 1991, p. 220-221.

¹⁸¹ DERKS, 1998, p. 206.

¹⁸² MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 9.

¹⁸³ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 23.

¹⁸⁴ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 15-17.

cette hypothèse, l'entrée pourrait être au sud-est et le temple disposerait d'une orientation sud-est – nord-ouest, peut-être induite par la nature et l'orientation du promontoire¹⁸⁵.

A l'angle ouest du temple, une fosse rectangulaire (1,6 m sur 1,55 m) pourrait être interprétée comme un puits. Les parois sont recouvertes de grandes plaques de schiste (environ 65 cm de haut). Le fond du remblai est également recouvert de plaques de schistes surmontées d'une couche d'incendie de 15 cm. Les couches suivantes (de -250 à -370 cm) sont composées de pierres, de schiste, de tessons médiévaux et d'une monnaie de Commode (à -283 cm). Aucune chronologie n'a pu être établie quant à l'utilisation de cette fosse, toutefois il peut être envisageable de mettre en relation la couche d'incendie aux restes de bois calcinés mis au jour dans le remblai du stylobate¹⁸⁶.

Aucun vestige ne permet d'identifier la divinité honorée. Seul un fragment de bronze doré ayant appartenu à une statue monumentale drapée, retrouvé hors contexte, pourrait avoir appartenu à une statue de culte¹⁸⁷.

v. Le lieu de culte de Peer

Le site de Peer est localisé à Grote-Brogel, sur une crête ou une dune le long de la vallée de l'Abeek. La région marécageuse est alimentée par plusieurs sources d'eau.

Le site de Peer a révélé deux espaces sacrés séparés par une vallée qui se termine en dépression. Le premier espace (environ 2,3 ha) a livré les vestiges d'un édifice composé d'un fossé carré (4,4 m de côté) et d'une entrée au sud. Il est orienté selon les quatre points cardinaux. Il semble s'agir d'un lieu de culte en plein air. A proximité et aux alentours du premier espace sacré, de nombreux objets métalliques datant du début de la période romaine ont été mis au jour sur le site : plus de 300 monnaies, 340 fibules ou épingles et 26 fragments de bracelets en bronze¹⁸⁸.

Le deuxième espace (environ 0,7 ha) est marqué par de nombreuses fosses sacrificielles. Les fosses ont livré plusieurs offrandes et semblent avoir eu un lien avec des repas rituels sacrés. A la limite de cet espace se trouve un monument, une tombe, qui pourrait être à l'origine du lieu de culte. Les fosses sacrificielles du deuxième espace ont livré des offrandes de céramiques et de mobilier métallique, dont 150 monnaies, 380 fibules et 35 bracelets¹⁸⁹.

¹⁸⁵ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 23.

¹⁸⁶ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 24.

¹⁸⁷ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 23.

¹⁸⁸ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

¹⁸⁹ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

vi. Le lieu de culte de Wijshagen (fig. 27)

Le site de Wijshagen – De Rieten est localisé dans la commune de Meeuwen-Gruitrode. Le bâtiment cultuel est situé à proximité d'un site de tombes plates¹⁹⁰. Le site cultuel a livré les vestiges d'une structure en bois en forme de U avec une ouverture au nord. Les vestiges sont ceux de trous de poteaux alignés en cinq doubles rangées de 15 à 20 m de long (distance entre les poteaux de 2 à 3 m). La structure aurait connu une période d'occupation jusqu'à la fin du II^e siècle après J.-C.¹⁹¹.

Une grande quantité d'objets métalliques ont été mis au jour à l'intérieur et autour de la structure : 138 monnaies, environ 100 bracelets et plus de 200 fibules en bronze datées pour la plupart du I^{er} siècle après J.-C.¹⁹². Les dépôts de fibules ont commencé à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.C. et jusqu'au I^{er} siècle après J.-C., au nord et au sud de la structure cultuelle. Au II^e siècle, un déplacement vers l'est des dépôts des fibules est constaté¹⁹³.

3.6. Les sanctuaires de *villa*

i. Le sanctuaire de « la Taille Marie » à Aiseau-Presles (fig. 28)

Le site fait partie de l'occupation romaine du site d'Aiseau-Presles et est localisé près des voies reliant Bavay à Tongres et Bavay à Dinant, ainsi qu'à proximité du sillon fluvial Sambre-Meuse. Le sanctuaire se trouve au sud-est de la *villa*, sur un talus dominant et d'origine naturelle¹⁹⁴. Il est intégré dans le domaine de la *villa* et est caractérisé de nature privée et rural, à vocation communautaire. La divinité honorée n'est pas connue, cependant une statuette de la déesse Victoire a été mise au jour sur le site¹⁹⁵.

Trois phases d'occupation sont déterminées. La première phase se rattache à l'occupation précoce du site du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin du I^{er} siècle après J.-C. Elle est caractérisée par un dépôt volontaire au sol de divers mobiliers étalés sur cinq zones d'épandage, matérialisés par une couche archéologique unique d'une dizaine de centimètres. Un pied de poteau pourrait être interprété comme étant le centre du sanctuaire et pourrait manifester la présence d'une construction en matériaux légers¹⁹⁶.

La deuxième phase, de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C., se caractérise par une extension de l'occupation sur environ 300 m² vers l'est et l'ouest. Des structures en creux, dont deux fosses et un trou

¹⁹⁰ FRANCIS, 2012, p. 13 et 23.

¹⁹¹ FRANCIS, 2012, p. 87.

¹⁹² FRANCIS, 2012, p. 23 et 86.

¹⁹³ FRANCIS, 2012, p. 85.

¹⁹⁴ PARIDAENS, 2017, p. 9-19.

¹⁹⁵ PARIDAENS, 2017, p. 20-23, 54.

¹⁹⁶ PARIDAENS, 2012, p. 31 et 96.

de poteau, sont réalisées. Le trou de poteau, situé au milieu des zones de concentration de mobiliers, pourrait être le vestige d'un mât ou du socle de la statue du dieu honoré¹⁹⁷.

La dernière phase de construction débute aux environs des années 100 – 110 après J.-C. Un petit temple est construit, suivi par l'empierrement de l'aire sacrée et la construction d'un bâtiment sur poteaux. Le temple dispose d'une position dominante face à la *villa* et aux autres structures romaines¹⁹⁸ et il paraît être aménagé sur un *podium* surélevé grâce à sa construction sur un talus naturel (1,5 m de haut)¹⁹⁹. Il a un plan à *cella* carrée (6,5 m de côté) et à galerie périphérique (12,5 m de côté). L'entrée est localisée à l'ouest et un escalier mène à la *cella* en traversant la galerie périphérique. Le sol de l'aire sacrée est partiellement empierré à partir du II^e siècle après J.-C.²⁰⁰.

La zone non-empierrée dans la partie occidentale de l'air est délimitée par un vallon qui offre une limite naturelle au sanctuaire. Cette zone contient des fosses détritiques et d'extraction de limon, d'un horizon de terres noires et d'un atelier métallurgique²⁰¹.

Au III^e siècle, à la période d'apogée, l'aire sacrée est agrandie et empierrée (47 m de long) et un bâtiment sur poteaux est édifié (5,3 m sur 8m)²⁰². Ce-dernier est orienté nord-ouest – sud-est et est dirigé vers le temple²⁰³. Des fosses détritiques sont mises au jour à proximité, ce qui pourrait permettre de l'identifier comme une salle isolée et multifonctionnelle éventuellement destinée aux banquets, à une fonction de cuisine, d'entrepôt ou à servir d'abri au sein du sanctuaire. Il n'y a aucun dépôt d'offrandes ou de fosses à usage cultuel liés à ce bâtiment²⁰⁴. Une augmentation de l'usage de céramiques culinaires est constatée au cours du III^e siècle sur le site²⁰⁵.

A partir du IV^e siècle, l'occupation du site diminue considérablement : seules les couches de destruction du temple et des monnaies situées à l'ouest de ce-dernier témoignent d'une fréquentation. Il semblerait que le temple soit démantelé à la fin de l'Antiquité²⁰⁶.

ii. Le lieu de culte de Petit-Hallet (fig. 29)

Les vestiges d'une construction octogonale ont été repérés au sommet d'un plateau s'étendant vers Thisnes et Hannut, dominant les villages de Petit-Hallet et de Wansin²⁰⁷. Ce temple rural est peut-être à

¹⁹⁷ PARIDAENS, 2017, p. 24 et 31.

¹⁹⁸ PARIDAENS, 2012, p. 96.

¹⁹⁹ PARIDAENS, 2017, p. 25.

²⁰⁰ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 133-134.

²⁰¹ PARIDAENS, 2017, p. 28-33.

²⁰² PARIDAENS, 2017, p. 28-33.

²⁰³ DARCHAMBEAU, GENVIER, MARTIN, PARIDAENS et VENANT, 2015, p. 207.

²⁰⁴ PARIDAENS, 2017, p. 28.

²⁰⁵ PARIDAENS, 2017, p. 33 et 54.

²⁰⁶ PARIDAENS, 2017, p. 25 et 33.

²⁰⁷ REMY, 1979, p. 5 et 7.

mettre en rapport avec une occupation romaine se prolongeant jusqu'aux III^e et IV^e siècles, dont les vestiges se situent au sud du temple²⁰⁸.

La construction octogonale est attestée par les vestiges de traces au sol (environ 60 cm de large) constituées de petits fragments de silex mêlés à de la terre, de 20 à 30 cm de profondeur. Seul un côté de la structure est entièrement préservé (D-E : 6,3 m de long). Le vestige de mur permet d'évaluer la surface de la construction à environ 16,5 m *extra muros*. Les traces 1, situées perpendiculairement aux côtés G et H, pourraient être le témoin d'un aménagement et de l'entrée (3,3m de large). Selon cette interprétation, la construction serait orientée au sud-sud-est. Les murets 3 (45 cm de large) et 4 (55 cm de large), de même composition que les autres vestiges, sont mis au jour à l'intérieur du tracé extérieur de la construction²⁰⁹.

Les découvertes ont été interprétées comme pouvant être les vestiges d'une petite enceinte entourant une surface dont la fonction devait être particulière. Cette hypothèse est renforcée par le dépôt intentionnel de petites urnes et d'ossements animaux, parfois incinérés, découverts éparpillés à l'intérieur et à l'extérieur²¹⁰. Une chronologie a pu être établie grâce aux céramiques et aux monnaies : l'occupation débiterait durant la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. et se prolongerait jusqu'au II^e, voir III^e, siècle²¹¹.

La plupart des découvertes sont faites à l'intérieur du périmètre octogonal, parfois à 1 ou 2 m du mur de celui-ci. Certaines trouvailles ont été perdues²¹².

3.7. Typologie des sanctuaires

La majorité des sanctuaires de la cité des Tongres présente un plan classique, à savoir un ou plusieurs temples édifiés sur une aire sacrée délimitée par un mur d'enceinte. Les temples sont en général de plan à *cella* carrée et entourée d'une galerie périphérique. Le temple de Petit-Hallet fait exception avec un plan octogonal. L'entrée peut se faire par des escaliers d'accès, parfois précédés d'un porche. Certains bâtiments sont surélevés sur un *podium*, naturel ou aménagé. Quelques cas ont révélé les vestiges potentiels de dés d'autels faisant face au temple principal. Divers types de bâtiments annexes sont construits dans ou, plus rarement, en-dehors de l'enceinte sacrée. Leur fonction est difficilement identifiable, toutefois ils sont souvent mis en lien direct avec le temple ou les activités pratiquées au sein du sanctuaire. L'aire sacrée est régulièrement empierrée lors de la monumentalisation de l'espace et est ponctuée en général d'une ou plusieurs fosses, de rejets ou cultuelles, ou de puits. L'entrée du sanctuaire

²⁰⁸ REMY, 1979, p. 18.

²⁰⁹ REMY, 1979, p. 8-9.

²¹⁰ REMY, 1979, p. 9.

²¹¹ REMY, 1979, p. 15-17.

²¹² REMY, 1979, p. 9.

est parfois monumentalisée par la construction d'un portique simple ou à plusieurs galeries, pouvant être flanqué d'une pièce annexe.

Une typologie des temples implantés sur les sanctuaires peut être établie, en distinguant d'abord les temples de tradition indigène et les temples classiques. Les temples classiques peuvent être différenciés par le plan général de la *cella* (simple ou double), la présence ou non d'une galerie périphérique et l'adjonction d'un porche et/ou d'un *podium*^{213 214}.

Typologie		Sanctuaire	
Aires sacrées et temples préromains		Aiseau-Presles	Phase II
		Clavier-Vervoz	Temple B : phase I
		Grobbendonk	Temple A : phase I
		Grobbendonk	Temple B : phase I
		Jupille-sur-Meuse	Etats 1, 2, 3
Temples classiques	Cella simple	Clavier-Vervoz	Temple B : phase II
		Fontaine-Valmont	Temple I + II jumelés
		Grobbendonk	Temple C : phase I
		Matagne-la-Petite	1 ^{ère} occupation
Temples classiques à plan centré	Cella simple et galerie périphérique	Baudcet (<i>cella</i> décentrée)	
		Clavier-Vervoz	Temple A : phase I
		Jupille-sur-Meuse	Etats 4 et 5
		Grobbendonk	Temple B : phase II
		Kontich	
		Kornelimünster	- Temples A : phase I - Temple B
		Liberchies (Haut-Empire)	- Temple - Temple <i>extra-muros</i>
		Liberchies (Bas-Empire)	- Temple
		Matagne-la-Grande	- Temple A - Temple B
		Matagne-la-Petite	- Temple principal : 2 ^e occupation, phases I et II - Temple secondaire : 2 ^e occupation, phase II
		Theux - Juslenville	
		Tongres	Phase I
	Cella double et galerie périphérique	Grobbendonk	Temple C : phase II
	Cella simple, galerie périphérique, porche et/ou <i>podium</i>	Aiseau-Presles	Phase III
		Clavier-Vervoz	Temple A : phase II
		Grobbendonk	Temple A : phase II

²¹³ FAUDUET, 2010, p. 99-120.

²¹⁴ COQUELET, 2011, p. 147-150.

		Kornelimünster	Temple A : phase II
		Tavigny-Saint-Martin	
		Tongres	Phase II

Typologie des temples des sanctuaires de la cité des Tongres (à l'exception de Petit-Hallet (structure polygonale mal connue), Peer et Wijshagen (structures inconnues), de Tavieres (structures inconnues) et de Tirlemont (mithraeum)) (©Florence Hardy).

Plusieurs généralités peuvent être déduites des phases de construction : une évolution chronologique relativement similaire est observable pour la plupart des sanctuaires de la cité des Tongres. Certains sites ont révélé les traces de vestiges préromains, datant du I^{er} siècle avant J.-C. Il s'agit d'ensembles culturels, non-délimités ou encadrés d'une clôture, parfois complétés par une structure en matériaux périssables. Au sein de ces enclos, le mobilier est concentré à l'intérieur de l'aire sacrée ou aux limites périphériques du périmètre sacré²¹⁵.

A partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., un temple en matériaux périssables, souvent, ou en maçonnerie est construit sur l'aire sacrée du lieu de culte. Il s'agit de constructions modestes, construites soit sur l'aire nouvellement aménagée, soit par-dessus les vestiges des aménagements préromains²¹⁶. Au sein du temple, la *cella* devient l'espace central et reçoit la statue du culte. Les pratiques d'offrandes se concentrent principalement désormais en-dehors du bâtiment. Les sites reçoivent également un autel qui marque l'apparition du binôme autel – temple qui perdurera pendant les périodes de fréquentation des sites²¹⁷. D'autres constructions peuvent accompagner l'édification du temple : des bâtiments annexes, un mur d'enceinte, des fosses.

A partir de la fin du I^{er} siècle après J.-C., les structures des sanctuaires sont monumentalisées par la construction ou la reconstruction des édifices en matériaux pérennes, par l'avènement d'une décoration architectonique plus élaborée et par l'agrandissement et l'embellissement de l'aire sacrée²¹⁸. A partir du II^e siècle, certaines règles d'aménagements semblent se généraliser : l'autel, notamment, est installé devant le temple²¹⁹.

Une phase d'abandon générale est constatée à partir de la fin du III^e siècle jusqu'au V^e siècle, et se matérialise par la destruction, le démantèlement ou l'abandon des structures²²⁰. Toutefois, on constate que les lieux de culte de la cité des Tongres attestent de la survie de sites sacrés à caractère polythéiste au-delà du III^e siècle après J.-C. : il s'agit d'un phénomène exceptionnel qui se rencontre rarement

²¹⁵ VAN ANDRINGA, 2017, p. 107.

²¹⁶ FAUDUET, 1993, p. 87-99.

²¹⁷ VAN ANDRINGA, 2017, p. 107.

²¹⁸ FAUDUET, 1993, p. 87-99.

²¹⁹ VAN ANDRINGA, 2017, p. 107.

²²⁰ FAUDUET, 1993, p. 87-99.

ailleurs en Gaule et qui se concentre ici essentiellement dans la vallée mosane et ses environnements immédiats.

Chronologie	Sanctuaire	Phase de construction
I^{er} siècle avant J.-C.	Aiseau-Presles	Phase I : dépôt au sol
	Grobbendonk	Phase I : sanctuaire en plein air
	Jupille-sur-Meuse	Etat 1 : aire ouvert
	Matagne-la-Petite	Occupation I : bâtiment modeste
	Tirlemont	Phase I
Deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C.	Aiseau-Presles	Phase II
	Baudecet	Phase I
	Clavier-Vervoz	Phase I
	Jupille-sur-Meuse	Etats 2 et 3
	Matagne-la-Petite	Occupation II : phase 1
	Petit-Hallet	
	Tongres	Phase I
A partir de la première moitié du II^e siècle après J.-C.	Aiseau-Presles	Phase III
	Baudecet	Phases II et III
	Clavier-Vervoz	Phases II et III
	Fontaine-Valmont	
	Grobbendonk	Phase II
	Jupille-sur-Meuse	Etats 4 et 5
	Matagne-la-Petite	Occupation II : phases 2 et 3
	Tavigny-Saint-Martin	
	Tirlemont	
	Tongres	Phase II
Du III^e au IV^e siècle après J.-C.	Liberchies	Temple du Bas-Empire
	Matagne-la-Grande	Phase I
Du IV^e au V^e siècle après J.-C.	Matagne-la-Grande	Phase II

Différentes phases chronologiques et architecturales des sanctuaires de la cité des Tongres (©Florence Hardy).

Enfin, quelques cultes et divinités ont pu être identifiées sur certains sites grâce à l'épigraphie, au mobilier d'offrande et aux figurines. Cependant, aucune divinité tutélaire n'a pu être identifiée sur aucun lieu de culte.

Site	Divinité	Support
Tongres	Jupiter et Genius du Municipe des Tongres	Inscription dédicatoire (ILB2, 159)
	Jupiter Dolichenus	Inscription dédicatoire (ILB2, 159bis)
Jupille-sur-Meuse	Apollon Smerturix	Bassin lustral (AE 2006, 842)
	Apollon sous les traits de Sol	Haut-relief
Liberchies	Jupiter	Inscription dédicatoire (ILB 31)
	Apollon et Mercure	Dédicace (ILB 139)
Theux	Apollon	Dédicace
Grobbendonk	Mercure	Statue
Tirlemont	Mithra	Plaquette votive (ILB2, 159 <i>ter</i>)
Taviers	Apollon	Autel (ILB 32/AE 1956, 8)
Matagne-la-Petite	Jupiter Tanaris	Roue votive (ILB2 139ter)
	Mercure	Statues
	Luna et Diane	Lunule

Identification des divinités et des cultes associés aux lieux de culte de la cité des Tongres (©Florence Hardy).

En ce qui concerne les pratiques attestées sur les sites qui viennent d’être décrits, celles-ci sont présentées en lien au mobilier d’offrande et aux dépôts dans le chapitre V, sur les interprétations du mobilier des sanctuaires de la cité des Tongres.

Parmi la totalité des sanctuaires étudiés, seuls quelques cas sont suffisamment documentés que pour permettre de comprendre le site dans son entièreté et les dynamiques de dépôts, en parallèle aux phases architecturales et d’occupation. C’est le cas des sites d’Aiseau-Presles, de Clavier-Vervoz, de Jupille-sur-Meuse, de Liberchies, de Matagne-la-Grande et de Matagne-la-Petite. Pour ces raisons, ces lieux de culte apparaissent être les cas les plus intéressants pour l’étude du mobilier d’offrande. Par conséquent, ce sont ces sites en particulier qui seront davantage présentés dans les prochains chapitres, afin de réaliser et d’offrir une approche de la compréhension des dynamiques de dépôts des offrandes au sein des sanctuaire en cité des Tongres.

Chapitre II

Le mobilier d'offrande

Le terme d'offrande fait référence à un don d'un fidèle à une divinité, dans le but soit de recevoir un acte bienveillant, soit pour témoigner de sa reconnaissance pour un acte réalisé. La nature et les modalités de l'offrande matérielle ne sont pas spécifiquement déterminées, tant que la réalisation du don s'effectue dans un contexte religieux. Le don, soit un objet, une ou des monnaies ou une denrée périssable, est transmis à la divinité, qui en devient la propriétaire. L'offrande matérielle découverte en contexte archéologique est d'autant plus importante dans l'approche des pratiques culturelles gallo-romaines que les autres formes rituelles sont peu accessibles aux contemporains²²¹.

Le caractère sacré d'un objet déposé et mis au jour au sein d'un sanctuaire peut être potentiellement identifié selon le type de dépôt, la localisation ou la nature du mobilier. Toutefois, l'identification culturelle d'un objet ne peut que très rarement être certifiée, d'autant plus que les gestes et les comportements associés lors du dépôt ne nous parviennent pas. Au sein de ce chapitre, la pratique du don est définie dans un premier temps. Une classification et une identification du mobilier d'offrande est ensuite proposée, sur base de l'identification des offrandes par Véronique Rey-Vodoz²²², et complétée par les mentions des découvertes de ces objets dans les sites de la cité des Tongres

1. La pratique du don

Le don naît de différentes attitudes rituelles²²³. Les trois types de don sont le *votum*, le *donum dare* et l'offrande monétaire²²⁴.

Il peut naître d'un vœu, ou *votum*, qui symbolise le contrat réalisé entre un fidèle et une divinité. Ce contrat, soumis au droit juridictionnel²²⁵, peut impliquer un individu seul ou une collectivité et être consacré dans un domaine soit privé soit public. Il s'agit probablement du type de don le plus commun pour un individu d'offrir une offrande à une divinité. Le vœu est d'abord formulé, il s'agit de l'étape de la *nuncupatio*. La seconde étape, la *solutio*, est l'analyse du résultat du vœu et de l'action de la divinité. La réalisation de la promesse émise par le fidèle est également évaluée²²⁶. Cette deuxième étape est fréquemment attestée par les formulations *V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)* ou *Ex Voto*²²⁷.

Les épigraphes peuvent être classés en deux catégories : ceux indiquant l'intention formelle de l'accomplissement du vœu et ceux destinés à qualifier d'offrandes votives les objets sur lesquels ils sont inscrits (socles de statues et de statuettes, sculptures de parties anatomiques humaines, reliefs et pierres d'autels)²²⁸. Dans le nord de la Gaule, peu d'inscriptions nous sont parvenues, ce qui laisse envisager

²²¹ REY-VODOZ, 2006, p. 219.

²²² REY-VODOZ, 2006, p. 220-224.

²²³ REY-VODOZ, 2006, p. 224.

²²⁴ VAN ANDRINGA, 2017, p. 132.

²²⁵ VAN ANDRINGA, 2017, p. 132.

²²⁶ REY-VODOZ, 2006, p. 225.

²²⁷ VAN ANDRINGA, 2017, p. 133.

²²⁸ DERKS, 1998, p. 220.

que les contrats pouvaient être réalisés sur des supports périssables²²⁹. Il est possible que le choix du support pour les *solutiones* étaient en matériaux pérennes et en matériaux périssables pour les *nuncupationes*. A ce sujet, les sources écrites mentionnent des inscriptions votives sur panneaux en bois, les *tituli*, et des petits livres d'écriture en bois, les *libelli*. Dans nos régions, ce sont davantage des *graffiti* qui font allusions à cette étape du vœu. Une autre forme de mise à l'écrit des vœux est attestée dans le nord de la Gaule : il s'agit de placer les vœux dans une boîte pouvant être scellées, ensuite gardée au sein du sanctuaire pendant la durée du vœu. Certaines de ces boîtes ont été découvertes principalement dans des camps militaires, et notamment à Grobbendonk²³⁰. La pratique du vœu se généralise en Gaule à partir de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.²³¹.

Il est probable que dans le nord de la Gaule, la pratique du *votum* soit influencée par la matérialisation d'une pratique votive vernaculaire héritée de la période précédente. Cependant, les spécificités des rites votifs romains ont dû être apportés par l'armée romaine²³². L'objet offert par le vœu n'est pas toujours explicitement défini : il peut s'agit du support de la dédicace, d'une offrande en matériaux périssables, d'un sacrifice ou d'une offrande monétaire. Le support de l'inscription et l'offrande ne sont pas nécessairement liés matériellement. L'usage de matériaux périssables, aujourd'hui disparus, comme supports des vœux devait être répandu et aurait pu fournir de nombreuses indications sur les dépôts d'offrande découverts²³³. Le *votum* se répand de manière significative à partir du II^e siècle après J.-C.²³⁴ et son usage décline à partir du milieu du III^e siècle après J.-C., en réaction aux contextes économique, politique et social : la période est marquée par une crise économique, un déclin de la volonté de montrer son appartenance à la citoyenneté romaine et la généralisation commune du latin, qui n'est plus un signe social distinctif²³⁵.

Des dépôts d'offrandes peuvent être le résultat d'un simple don institutionnalisé, traduisant en gestes rituels une motivation ou un comportement qui ne nous parviennent pas²³⁶. Le don permet dans ce cas à un fidèle d'honorer une divinité d'une offrande, sans réaliser de contrat. La pratique du *donum dare* transmet officiellement une offrande au patrimoine de la divinité concernée. Le don peut prendre la forme d'un objet de petite taille ou peut être plus conséquent, tel qu'un autel²³⁷.

L'offrande monétaire, la *stips*, est une pratique répandue au sein des sanctuaires. Jusqu'à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., les monnaies proviennent de monnayages locaux et sont gérées selon les coutumes culturelles gauloises. Ces dépôts monétaires ne servent pas à l'économie du sanctuaire, ils sont au

²²⁹ VAN ANDRINGA, 2017, p. 133.

²³⁰ DERKS, 1998, p. 226-229.

²³¹ REY-VODOZ, 2006, p. 225-227.

²³² DERKS, 1998, p. 238-239.

²³³ REY-VODOZ, 2006, p. 225-227.

²³⁴ VAN ANDRINGA, 2017, p. 137.

²³⁵ DERKS, 1998, p. 238.

²³⁶ REY-VODOZ, 2006, p. 228.

²³⁷ VAN ANDRINGA, 2017, p. 132-134.

contraire considérés comme des offrandes consacrées et inviolables, directement liées au patrimoine de la divinité. La coutume romaine de l'offrande monétaire distingue la *stips* déposée et la *stips* jetée. Le dépôt d'une *stips* consiste à déposer une ou plusieurs monnaies offertes à la divinité, parfois dans des troncs monétaires. Ces dépôts pouvaient être récoltés par les autorités du sanctuaire afin de faire un don à la divinité. Le jet d'une monnaie, la *iactatio stipis*, accompagne la formulation d'un vœu. Enfin, certaines monnaies sont offertes et déposées dans le cadre de rituels de fondation des structures du sanctuaire²³⁸.

2. Classification

Le mobilier présenté et décrit englobe la presque totalité des objets mis au jour sur les sites étudiés, et pas seulement ceux exclusivement identifiés comme étant lié à une pratique de don ou de vœu. Il est effectivement souvent difficile de distinguer clairement les offrandes des objets liés aux autres activités du sanctuaire²³⁹.

Véronique Rey-Vodoz détermine également des critères pour distinguer si les objets découverts dans les lieux de culte peuvent être liés à un geste sacré ou s'ils sont le résultat de la fréquentation du site. Si l'objet est « parlant », c'est-à-dire porteur d'une dédicace ou d'une inscription, il peut avoir rempli le rôle d'offrande. L'accumulation notable d'un type d'objet sur un même site, considérée comme une concentration anormale, peut être un critère de distinction. Les accumulations d'objets et les concentrations de découvertes sont notamment interprétées pour tous les sanctuaires de la cité des Tongres dans le prochain chapitre. L'association et la proximité de diverses catégories d'objets à du mobilier considéré comme cultuel est également une distinction qui pourrait identifier une offrande. Enfin, l'emplacement de l'objet au sein de la topographie du sanctuaire peut éventuellement permettre de considérer du mobilier comme étant le résultat d'un geste intentionnel. Des structures et certaines zones spécifiques dans le sanctuaire peuvent être considérées comme des emplacements de dépôts volontaires, tels que certains accès ou les fosses²⁴⁰. J'ajouterais également à ces catégories les objets ayant fait l'objet d'une manipulation intentionnelle : l'intention d'un geste et la localisation d'un objet pourrait éventuellement être rapprochée à un acte cultuel. C'est notamment le cas de lamelles en cuivre mises au jour à Aiseau-Presles : leur localisation en 14 lots autour du temple et les traces de manipulations peut-être intentionnelles²⁴¹, et dès lors peut-être à vocation cultuelle, pourraient permettre de rapprocher ces lamelles à du mobilier d'offrande.

Globalement, il s'agit donc de distinguer le mobilier d'offrande en fonction de s'il s'agit d'un élément consacré aux divinités, à un culte ou associé à un geste cérémoniel, d'un élément issu de la vie

²³⁸ VAN ANDRINGA, 2017, p. 135-136.

²³⁹ REY-VODOZ, 2006, p. 220.

²⁴⁰ REY-VODOZ, 2006, p. 222-223.

²⁴¹ PARIDAENS N., 2017, p. 49.

quotidienne réutilisé à des fins rituelles, ou d'un élément abandonné, découvert « éparpillé » sur le site²⁴².

Véronique Rey-Vodoz propose de distinguer en trois catégories les mobiliers d'offrandes selon leur conception initiale et selon leur utilisation au sein du sanctuaire. La diversité des objets archéologiques mis au jour sur les sites de la cité des Tongres et intégrés dans le catalogue s'intègre dans cette classification.

2.1. Objets conçus exclusivement pour servir d'offrandes

La première catégorie comprend les « objets conçus exclusivement pour servir d'offrandes ». Il s'agit du mobilier spécifiquement produit et employé dans le cadre d'un acte cultuel votif. Cette catégorie comprend les offrandes et les ex-voto dédicacés, les ex-voto anatomiques, et les plaquettes et les feuilles votives. Les rouelles et les haches, parfois votives, en font partie. Les objets miniaturisés peuvent également y être intégrés²⁴³.

De manière générale, les ex-voto peuvent être classés en deux groupes : les ex-voto « par destination », réalisé dans le seul but d'être offert, et les ex-voto « par fonction », qui concernent les objets de la vie quotidienne mais qui, offerts à une divinité, deviennent cultuels²⁴⁴.

i. Offrandes et ex-voto dédicacés

Concernant les inscriptions et les dédicaces, on distingue les objets liés à un vœu, à une offrande ou à une dédicace et ceux déposés dans le contexte d'une cérémonie. Les supports d'inscription chez les Tongres sont divers : des objets métalliques (une languette, une feuille, deux plaquettes dont une en or, une bague et une roue) et en pierre, dont un bassin lustral et un autel. Dans le nord de la Gaule, les inscriptions peuvent également être réalisées sur un autel ou le socle d'une statue, mais aussi sur des figurines en bronze, des récipients métalliques, des accessoires de culte et des céramiques²⁴⁵. Les autels votifs sont fréquemment en pierres vernaculaires ou d'origine étrangère et sont de tailles et de formes diverses, probablement au choix du fidèle auteur de la dédicace²⁴⁶. Dans de rares cas, des hachettes, des rouelles et des ex-voto anatomiques font l'objet d'inscriptions. La nature de l'offrande n'est que rarement spécifiée par l'inscription²⁴⁷.

En ce qui concerne les *tabulae ansatae*, c'est-à-dire les plaquettes votives à queues d'aronde, elles étaient généralement fixées à une tablette en bois, un socle ou une paroi, ou elles pouvaient être

²⁴² FAUDUET, 2010, p. 237-269.

²⁴³ REY-VODOZ, 2006, p. 221.

²⁴⁴ RAUX, 2018, p. 8.

²⁴⁵ FAUDUET, 2010, p. 239-244.

²⁴⁶ DERKS, 1998, p. 231-232.

²⁴⁷ FAUDUET, 2010, p. 239-244.

suspendues au moyen d'une chaîne à un objet, parfois des ex-voto²⁴⁸. Il convient de mentionner ici les deux plaquettes perforées en bronze issues des états 2 et 3 de Jupille-sur-Meuse²⁴⁹.

En tant qu'offrandes ou ex voto dédicacés, on comptabilise huit objets en cité des Tongres. A Tongres, une inscription dédicatoire mentionne Jupiter Dolichenus (ILB2, 159bis)²⁵⁰. A Jupille-sur-Meuse, les fragments d'un bassin de purification offert à Apollon à l'occasion des travaux d'embellissement de l'état 5 est mis au jour à proximité de l'entrée du temple. Il atteste d'un culte local à Apollon, avec une nouvelle épithète Smerturix (AE 2006, 842) (fig. 30)²⁵¹. A Kornelimünster, on a mis au jour un petit autel votif avec inscription²⁵². A Liberchies, un bloc inscrit en latin et consacré à Jupiter est découvert pendant les fouilles du *castellum* (ILB 31)²⁵³. L'autel ou cippe de Tavier dédié à Apollon dans le cadre de restauration du puits est mis au jour dans la dernière couche de la fosse, l'inscription tournée vers le bas. En pierre bleue, il porte une inscription latin qui est une formule de dédicace : DEO APOL – IANVARI – VSDVRIO – NISPVTEVM – EX IVSSV – RESTITVIT – L M : Deo Apol(ini) | Ianuari | us Durio | nis (filius) puteu(m) | ex iussi | restituit | l(ibens) m(erito)²⁵⁴ : « Au dieu Apollon, Ianurius fils de Durio a restauré le puits d'après un ordre (divin) volontiers et à juste titre ») (ILB 32 / AE 1956, 8) (fig. 31)²⁵⁵. L'acte d'offrir un puits à une divinité est un phénomène rarement rencontré²⁵⁶ et la mention du dieu Apollon pour qui le fidèle offre la restauration du puits pourrait indiquer une fonction liée à l'eau dans le sanctuaire de Tavier. L'état de conservation de l'inscription de la stèle laisse envisager que celle-ci n'a pas fait l'objet d'une longue exposition à l'extérieur avant d'être enfouie. L'identification définitive de cette « stèle » devrait davantage être rapprochée à un cippe plutôt qu'un autel : il est de forme simple, sans sculpture et est doté d'un fronton et d'un piédestal moulurés et en saillie. L'inscription semble dater l'objet entre 140 et 250 après J.-C., et sa forme et la cursive des lettres le date au milieu ou à la deuxième moitié du II^e siècle. Il a été placé dans la fosse au III^e siècle²⁵⁷. Le site de Theux a livré une inscription religieuse, qui aurait pu faire partie du bandeau inscrit au-dessus de l'épistyle du temple, et dont la restauration est datée vers 238 – 243 après J.-C.²⁵⁸. Elle est conservée sur 73 cm : fragment a (deux blocs jointifs) de 26,5 cm :]CTENSIVM PRO); fragment b de 10 cm :]VERV[; fragment c (deux blocs jointifs) de 26 cm :]CVNDINI FI[; fragment d de 10,5 cm:]GOR[(AE 1984, 648 / CIL XIII 10017,2) (fig. 32)²⁵⁹. A Matagne-la-Petite, une bague dédicacée (/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S (« Tu aimes et tu acceptes ce gage d'amour »)) (CIL XIII

²⁴⁸ FAUDUET, 2010, p. 259-260.

²⁴⁹ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

²⁵⁰ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

²⁵¹ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 92-94.

²⁵² CABUY, 1991, p. 222.

²⁵³ RAEPSAET-CHALIER, 2019, p. 129.

²⁵⁴ HALKIN, 1953-1954, p. 259.

²⁵⁵ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 92-94.

²⁵⁶ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 89-90.

²⁵⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87-89 et 92.

²⁵⁸ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983.

²⁵⁹ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983.

10024,65) (fig. 33) et une roue votive en étain (ILB2 139^{ter}) proviennent toutes les deux du puits. La roue votive pourrait prouver un culte voué à Jupiter et à Mercure, elle est inscrite sur les deux faces : IOVI OPTIMO MAXIMO (fig. 34)²⁶⁰.

ii. Plaquettes et feuilles votives

Deux plaquettes, une languette, une feuille et une tablette votives proviennent des sites de la cité des Tongres. La première plaquette, en or, est mise au jour de la grande *favissa* de Baudacet avec une inscription en latin d'un texte gaulois : E[] IMO – ESOET IVTRABAVTIO – RVTI DVO ESANA – TARAIN[I] PANOVA – DIR FONT MEM – MIDR . MARMAR – EVI IABO . VIII . MV – MVLCOI CARBRVX (ILB2 167 / AE 1993, 1203)²⁶¹ (fig. 35). La seconde plaquette a été découverte sur la route en face du mithraeum de Tirlemont : il s'agit d'une petite plaquette votive en bronze dédiée au dieu Mithra : D(eo) I(nvicto) M(ithrae)/ Tullio/ Spuri (filius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) (« Au dieu invincible Mithra, Tullio fils de Spurius s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre »)²⁶² (fig. 36). Les fragments semblent avoir été intentionnellement roulés vers l'intérieur (ILB2, 159 *ter*). A Aiseau-Presles, une languette avec inscription (HALTINN[-]) est mise au jour dans l'empierrement ouest du temple (Inv. AP12.025) (fig. 37). Elle est en plomb, matériau à connotation négative, et est torsadée volontairement, peut-être pour accentuer l'effet « magique » : il pourrait s'agir d'une offrande à caractère magique, comparable à une tablette de défexion²⁶³. La feuille votive en bronze argenté semble provenir d'un dépôt autour du socle de la cella du temple C de Matagne-la-Grande, de la deuxième phase du site²⁶⁴ (fig. 38). Enfin, à Kornelimünster, trois fragments de tablette en bronze avec inscriptions sont mentionnés²⁶⁵.

iii. Ex-voto anatomiques

Les ex-voto, issu du latin « *ex voto suscepto* » (« suivant le vœu fait ») peuvent être de nature anatomique²⁶⁶. Ceux-ci, offrandes par destination, proviennent vraisemblablement de Grèce et semblent être adoptées et adaptés en Gaule par l'apport des pratiques romaines dans les territoires après la Conquête²⁶⁷. Cette catégorie d'ex-voto est soit la matérialisation du remerciement et de l'acquittement du vœu du fidèle, en offrant une représentation de la partie du corps guérie et qui était souffrante²⁶⁸, soit en vue de l'obtention d'une aide thérapeutique des divinités²⁶⁹. Les ex-voto anatomiques apparaissent

²⁶⁰ DE BOE, 1980, p. 60-61 et 87.

²⁶¹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 802.

²⁶² MARTENS, 2001, p. 30-41.

²⁶³ MARTENS, 2001, p. 30-41.

²⁶⁴ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 45.

²⁶⁵ CABUY, 1991, p. 222.

²⁶⁶ VAUTHEY et VAUTHEY, 1983, p.75.

²⁶⁷ FRANCESCHI, 2013, p. 57 et 60.

²⁶⁸ DE CAZANOVE, 2016, p. 215 et 217.

²⁶⁹ FRANCESCHI, 2013, p. 50.

dans les régions gauloises à partir du I^{er} siècle après J.-C.²⁷⁰ et connaissent une distribution relativement importante dans les lieux de culte. Les premiers exemples en Gaule romaine sont en bois, puis en alliage cuivreux, les exemples en pierre étant les plus tardifs. Les représentations démontrent d'une grande variété anatomique qui reflète certainement une volonté de précision liée à la demande inhérente au vœu²⁷¹. Il s'agit généralement des représentations des parties inférieures ou supérieures du corps²⁷² ou d'organes internes²⁷³, réalisées en bois, en alliage cuivreux, or ou argent, en terre cuite²⁷⁴ ou sur pierre²⁷⁵. Les ex-voto oculistiques de paires d'yeux, sont notamment fréquents en Gaule, sur tôles de cuivre ou de bronze estampée²⁷⁶, et peuvent être identifiés selon leur forme et leur région de production. D'autres parties du corps et spécimens sont également attestées : des enfants en langes, à l'intention des parents et de leur descendance, et des têtes et des bustes²⁷⁷. Enfin, des représentations animales sont également concernées par des ex-voto anatomiques, certainement soit pour remercier une aide envers du bétail, soit en tant que substitut d'offrande alimentaire ou de sacrifice. Les ex-voto pouvaient être vraisemblablement offerts comme tels sous forme de dépôts, accrochés à un mur ou suspendu²⁷⁸.

Un seul ex-voto anatomique est formellement identifié chez les Tongres. Il s'agit d'une poitrine féminine en bronze (fig. 39) provenant des dépôts autour du socle de la cella du temple C de Matagne-la-Grande, daté de la deuxième phase du site²⁷⁹. A Tavier, le buste d'un homme nu pourrait éventuellement être interprété comme le résultat d'un ex-voto et convient d'être mentionné ici²⁸⁰.

iv. Les miniaturisations

Les miniaturisations sont caractéristiques des mobiliers d'offrandes et sont considérées comme des substituts d'offrandes abordables. Leurs interprétations peuvent être diverses et, de ce fait, les miniatures sont à remettre dans leurs contextes spatio-temporels. Elles concernent toute sorte d'objets : des rouelles, le plus fréquemment, des haches, des armes, des petits vases, des outils, des bijoux, des statuettes, etc.²⁸¹ Cette pratique se répand dans les sanctuaires à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C. : des armes miniaturisées font parfois l'objet de dépôts votifs²⁸². Les armes miniatures constituent un changement considérable dans les pratiques de dépôts dans le courant de la période augusto-tibérienne :

²⁷⁰ FAUDUET, 2010, p. 252-256.

²⁷¹ DE CAZANOVE, 2016, p. 217-220.

²⁷² FRANCESCHI, 2013, p. 58.

²⁷³ FAUDUET, 2010, p. 252-256.

²⁷⁴ RAUX, 2018, p. 9.

²⁷⁵ DE CAZANOVE, 2016, p. 212.

²⁷⁶ FRANCESCHI, 2013, p. 51.

²⁷⁷ FRANCESCHI, 2013, p. 53-56.

²⁷⁸ RAUX, 2018, p. 9.

²⁷⁹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 45.

²⁸⁰ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 98 et 100.

²⁸¹ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 352-353.

²⁸² FAUDUET, 2010, p. 245-247.

elles remplacent les armes réelles en offrant une image symbolique de celles-ci²⁸³. Les plus anciennes sont en fer et les plus récentes sont en bronze. Les hachettes en bronze peuvent être interprétées comme des modèles réduits de haches, des offrandes de substitution, ou comme des objets symboliques illustrant le sacrifice animal et l'instrument corolaire. Plus rarement et plus difficiles à identifier, ce sont les objets de la vie quotidienne qui sont miniaturisés²⁸⁴.

Cinq sites ont livré des dépôts de miniatures dans la cité des Tongres. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles recense le plus d'exemplaires : 720 socs d'araire miniatures (fig. 40) étalés sur toute la surface de l'aire sacrée, parfois enfouis dans le sol et certains ayant fait l'objet de manipulations. Une concentration de 400 socs est remarquée au sud-ouest du temple du site. Il s'agit de la première signalisation formelle de socs d'araire miniaturisés dans des sanctuaires à l'époque romaine²⁸⁵. Les socs d'araire proviennent habituellement de contextes ruraux²⁸⁶. Il n'y a pas de spécification de la répartition chronologique de ces dépôts. Sur le même site, 60 vases miniatures sont mis au jour autour d'un pied de poteau, de la première occupation, c'est-à-dire du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin du I^{er} siècle après J.-C.²⁸⁷. A Jupille-sur-Meuse, une situle miniature en bronze provient de l'aire cultuelle de l'état 1, à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., et un seau tronconique miniature en bronze de la couche 12 de l'état 1 également²⁸⁸. A Tirlemont, une coupe miniature, peut-être un brûleur d'encens miniaturisé, est mise au jour dans les fosses situées aux abords du mur sud-ouest du mithraeum, sans qu'on puisse la rapprocher à une phase chronologique²⁸⁹. Enfin, le site de Theux a livré une faucille miniaturisée et celui de Clavier-Vervoz une petite pelle²⁹⁰.

On peut constater que les dépôts des vases d'Aiseau-Presles et des deux miniatures de Jupille-sur-Meuse datent des premières occupations des sites, à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. Ces manifestations correspondent donc aux périodes de diffusion de ce type d'objet, au tournant du I^{er} siècle avant J.-C. et pendant le I^{er} siècle après J.-C.

v. Les rouelles

Les rouelles sont attestées depuis La Tène D2 et représentent la première manifestation d'objet pouvant être caractérisé comme offrande par destination²⁹¹. Elles proviennent vraisemblablement d'un ancien culte celte à symbolique solaire et, dans les lieux de culte de nos régions, elles sont fréquemment associées à Jupiter Tanaris²⁹². Elles peuvent être coulées en chapelets et sont de plusieurs dimensions :

²⁸³ BATAILLE, 2011, p. 658.

²⁸⁴ FAUDUET, 2010, p. 245-247.

²⁸⁵ PARIDAENS, 2017, p. 46-47.

²⁸⁶ PARIDAENS, 2019, p. 153.

²⁸⁷ PARIDAENS, 2017, p. 31.

²⁸⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

²⁸⁹ MARTENS, 2001, p. 30-41.

²⁹⁰ FAUDUET, 2010, p. 245-247.

²⁹¹ BATAILLE, 2011, p. 657.

²⁹² BRULET, DE LONGUEVILLE, VILVORDER et CESSON-LOUPPE (coord.), 2002, p. 126.

de petit, moyen ou grand module, chacun étant notamment représenté dans le sanctuaire du Bas-Empire de Liberchies, et de tailles différentes. Ces petits modèles, à quatre rayons, sont déposés dans les sanctuaires gallo-romains à partir du I^{er} siècle avant J.-C., où ils sont parfois associés à des monnaies gauloises. Les plus grandes rouelles sont déposées pendant toute la période de l'Empire²⁹³.

Plusieurs découvertes de rouelles sont mentionnées sur les sites des Tongres : une soixantaine en plomb de grand, moyen et petit module à Liberchies, quatre en bronze à Matagne-la-Grande, quatre en plomb et une en bronze à Matagne-la-Petite et deux chaînes de rouelles de petit module en plomb à Jupilles-sur-Meuse. Leurs découvertes semblent s'étaler sur plusieurs siècles : à Liberchies elles sont mises au jour aux abords du temple du Bas-Empire, à Matagne-la-Grande à l'extérieur de l'aire sacrée de la première phase du site, c'est-à-dire la première moitié du IV^e siècle²⁹⁴ et à Matagne-la-Petite elles proviennent du sol de la construction de la première occupation du site, à la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C.²⁹⁵. A Jupille-sur-Meuse elles sont découvertes hors contexte²⁹⁶. On peut également constater, à l'exception de celles de Matagne-la-Grande et du spécimen de Matagne-la-Petite, qu'elles sont majoritairement en plomb.

vi. Les armes

Enfin, les armes, dont la présence dans le sanctuaire est attestée à partir de La Tène B jusqu'au I^{er} siècle après J.-C., sont classées également dans cette première catégorie. Les armes concernées par des dépôts peuvent être intactes, pliées ou brisées²⁹⁷. Les offrandes de type militaire se raréfient à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'à disparaître complètement à la fin du siècle, probablement en rapport à la romanisation des territoires²⁹⁸. Aucun mobilier de ce type n'a été identifié chez les Tongres.

Types	Mobilier	Site	Localisation	Chronologie
Offrandes et ex-voto dédiacés	Inscription dédicatoire (ILB2, 159bis)	Tongres	/	/
	Bassin lustral (AE 2006, 842)	Jupille-sur-Meuse	A 2 m de l'entrée du temple	Etat 5
	Autel votif inscrit	Kornelimünster	/	/
	Bloc inscrit (ILB 31)	Liberchies	Castellum	Inscription du II ^e siècle après J.-C.
	Autel ou cippe (ILB 32 / AE 1956, 8)	Taviers	Dernière couche de la fosse, à 0,4 m du sol	- Inscription entre 140 et 250 après J.-C. et cursive 2 ^e moitié du II ^e siècle - - Dépôt III ^e siècle

²⁹³ FAUDUET, 2010, p. 258-259.

²⁹⁴ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 34.

²⁹⁵ DE BOE, 1978, p. 61 - 63.

²⁹⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

²⁹⁷ FAUDUET, 2010, p. 244.

²⁹⁸ RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 352.

	Inscription religieuse (AE 1984, 648 / CIL XIII 10017,2)	Theux	Extérieur et abords du temple	Restauration vers 238 – 243 après J.-C.
	Roue votive (ILB2 139 ^{ter})	Matagne-la-Petite	Puits, remblai inférieur	Du III ^e au IV ^e siècles
	Bague dédicacée (CIL XIII 10024,65)	Matagne-la-Petite	Puits, remblai inférieur	Du III ^e au IV ^e siècles
Ex-voto anatomique	Poitrine féminine en bronze	Matagne-la-Grande	Temple C, autour du socle de la <i>cella</i>	2 ^e moitié du IV ^e siècle et début du V ^e siècle
Plaquettes et feuilles votives	Plaquette en or (ILB2 167 / AE 1993, 1203)	Baudacet	Grande <i>favissa</i>	Fin du II ^e siècle
	Plaquette en bronze (ILB2, 159 ^{ter})	Tirlemont	Sur la route en face du mithraeum	/
	Langnette en plomb	Aiseau-Presles	Empierrement ouest du temple	Dernière phase (à partir des années 100-110 après J.-C.)
	Feuille en bronze argenté	Matagne-la-Grande	Temple C, autour du socle de la <i>cella</i>	2 ^e moitié du IV ^e siècle et début du V ^e siècle
	Tablette en bronze	Kornelimünster	/	/
Rouelles	En plomb de grand, moyen et petit modules (soixantaine)	Liberchies	- Aux abords du temple du Bas-Empire - Couche de remblai à l'intérieur du temple	Fin du III ^e siècle et IV ^e siècle
	En bronze (4)	Matagne-la-Grande	Extérieur de l'aire sacrée, à proximité du temple A	Première phase du site (1 ^{ère} moitié du IV ^e siècle)
	En plomb (4) et en bronze (1)	Matagne-la-Petite	Construction, trois niveaux de sol	Première occupation (2 ^e moitié du II ^e siècle)
	(2) Chaines de rouelles de petit module en plomb	Jupille-sur-Meuse	Hors contexte	/
Miniatures	720 socs d'aires en fer	Aiseau-Presles	Surface de l'aire sacrée (un dépôt de 400 socs au sud-ouest du temple)	/
	60 vases	Aiseau-Presles	Autour d'un pied de poteau	Première occupation (dernier quart du I ^{er} siècle avant J.-C.)
	Situle en bronze	Jupille-sur-Meuse	Aire cultuelle	Etat 1 (à partir de la 2 ^e moitié du I ^{er} siècle après J.-C.)
	Seau tronconique en bronze	Jupille-sur-Meuse	Couche 12	Etat 1 (à partir de la 2 ^e moitié du I ^{er} siècle après J.-C.)
	Coupe (brûleur d'encens ?)	Tirlemont	Fosses	/
	Faucille	Theux	/	/
	Pelle	Clavier-Vervoz	/	/

Le mobilier d'offrande « conçu pour servir d'offrande » issus des lieux de culte et de leurs environs de la cité des Tongres (©Florence Hardy).

2.2. Objets dont l'usage comme offrande est prépondérant, mais non systématique

La seconde catégorie inclut les « objets dont l'usage comme offrande est prépondérant, mais non systématique »²⁹⁹. Il s'agit des diverses statuettes et figurines aux représentations figurées, de divinités ou de leurs attributs associés. Les sculptures ne sont pas toujours découvertes en contexte exclusivement religieux, toutefois elles sont souvent nécessairement liées au domaine du sacré.

²⁹⁹ REY-VODOZ, 2006, p. 221.

Les statuettes de culte et les figurines n'ont pas le même statut. Les figurines représentent les divinités et leurs attributs, ou des animaux. Les animaux peuvent être des attributs divins, des substituts d'offrandes ou des symboles. Le dépôt de figurines se répand après la moitié du I^{er} siècle après J.-C., et ce sont les figurines en terre cuite qui sont plus fréquemment déposées dans les sanctuaires. Les figurations de Vénus anadyomène et des déesses-mères, et de Mercure et Minerve sont davantage rencontrées, en particulier à partir du II^e siècle après J.-C. Les sculptures sont fréquemment découvertes dans les couches d'abandon et dans les remblais de démolition³⁰⁰.

Une dizaine de fragments de statuettes et de figurines ont été mis au jour dans les sites de la cité des Tongres. Certains ont pu être identifiés. A Tongres, une statue du groupe du cavalier aux deux anguipèdes, une statue d'une femme drapée acéphale et une base de statue de Mercure accompagné d'un coq et d'une tortue sont mis au jour sur le site³⁰¹. Sur le site de Grobbendonk, une statue en bronze de Mercure accompagné d'une tortue et d'un coq est également découverte, dans une fosse à rejet à 20m du temple C³⁰². Une Vénus pudique a été identifiée sur une figurine issue de l'aire sacrée d'Aiseau-Presles, de même qu'une statuette de la déesse Victoire³⁰³. Une tête de statuette figure Minerve ou Isis à Kontich³⁰⁴. A Liberchies, une Minerve est également mise au jour hors contexte³⁰⁵. Le site de Tavieres a livré une statuette de Minerve et une figurine de cheval³⁰⁶. A Jupille-sur-Meuse, un haut-relief en pierre de Chémery figurant une divinité solaire interprétée comme une épiphanie d'Apollon sous les traits de Sol est découverte sur l'aire sacrée de l'état 5. Il témoigne de l'existence d'une colonne de Jupiter dans la cour du sanctuaire³⁰⁷. Une statuette de sanglier en bronze coulé provient du site de Theux³⁰⁸. Enfin, le site de Matagne-la-Petite, dans sa seconde phase et sans précision de la localisation, a livré les socles de statuettes et les statuettes d'un coq, d'un bouquetin et d'un caducée³⁰⁹. Il convient également de mentionner la colonne au cavalier à l'anguipède, figurant Vénus et Junon et associée à Jupiter, mise au jour à une centaine de mètres du sanctuaire de Fontaine-Valmont³¹⁰.

D'autres fragments n'ont pas pu être formellement identifiés ou ne sont pas du tout identifiables : une statuette à tête stylisée et coiffée d'une couronne à Aiseau-Presles³¹¹, un fragment de bronze doré semblant appartenir à une statue drapée à Tavigny-Saint-Martin³¹², une statue masculine en pierre de

³⁰⁰ FAUDUET, 2010, p. 218-219, 249-252.

³⁰¹ CABUY, 1991, p. 254.

³⁰² DE BOE, 1977, p. 30-31.

³⁰³ PARIDAENS N., 2017.

³⁰⁴ CABUY, 1991, p. 218.

³⁰⁵ BRULET, DEWERT et VILVORDER, 2008.

³⁰⁶ CLAES, 1953-1954, pp. 225 – 256 / VERSLYPE et VILVORDER, 2019.

³⁰⁷ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

³⁰⁸ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983.

³⁰⁹ DE BOE, 1982, p. 21.

³¹⁰ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 22.

³¹¹ PARIDAENS N., 2017.

³¹² MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 19.

sable à Theux³¹³, une aile en tôle de bronze décorée, un cimier de casque pouvait manifester Minerve ou Mars et une aile en bronze argenté appartenant peut-être à Mercure dans la première phase de Matagne-la-Grande et, enfin, deux ailes en tôle de bronze de la deuxième phase du même site³¹⁴.

2.3. Objets usuels pouvant servir d'offrandes

La dernière catégorie comprend les « objets usuels pouvant servir d'offrandes »³¹⁵. La plupart des objets mis au jour lors des fouilles de sanctuaire appartiennent au domaine du profane mais, selon le type de dépôt, ils peuvent sembler appartenir au monde sacré ou être le résultat d'un geste cultuel. Il s'agit des monnaies, de la céramique et des objets de la vie quotidienne, à savoir les objets de parure ou de toilette, les fibules, les épingles, les bijoux, les outils, etc. Peuvent s'ajouter à cette catégorie, les objets en matériaux périssables ou végétaux.

i. Les monnaies

Les monnaies, omniprésentes sur les sites de la cité des Tongres, se répandent en Gaule à partir de la Conquête³¹⁶. L'usage des monnaies, souvent de faible valeur³¹⁷ dans les sanctuaires, remplace les dépôts d'armes. Elles sont alors employées comme offrandes et peuvent être émises au sein d'ateliers locaux, parfois liés aux sanctuaires. Certaines frappes semblent avoir été réalisées uniquement dans le cadre d'un culte local³¹⁸. Il est possible, hypothétiquement, que les monnaies fourrées habituellement perçues comme des faux monétaires, soient considérées comme des monnaies ex-voto dans les sites-sanctuaires, de fabrication spécifiquement dédiées aux divinités³¹⁹. On constate effectivement que, dans certains sites, les tessères en plomb se substituent aux monnaies³²⁰. La fréquence, les concentrations et les types de dépôts monétaires dans les sanctuaires des Tongres, mentionnés dans le prochain chapitre, sont divers et nombreux.

ii. Les objets de la vie quotidienne

Comme mentionné, tous les objets de la vie quotidienne, qu'ils soient réutilisés comme offrandes ou réalisés spécifiquement pour être donné en offrande, sont fréquents dans les lieux de culte. Ils peuvent être interprétés comme cultuels selon les caractéristiques du dépôt, dont les différences sont présentées dans le prochain chapitre. Les objets de parure et de toilette, fréquemment réutilisés, démontrent une concentration importante dans les sanctuaires, notamment au I^{er} siècle après J.-C.³²¹.

³¹³ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983.

³¹⁴ Pour les fouilles anciennes : ROBER, 1983 ; pour les fouilles modernes : CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009.

³¹⁵ REY-VODOZ, 2006, p. 222.

³¹⁶ FAUDUET, 2010, p. 247.

³¹⁷ POPOVITCH, 2012, p. 33.

³¹⁸ FAUDUET, 2010, p. 247.

³¹⁹ VAN HEESCH, 1998.

³²⁰ FAUDUET, 2010, p. 247-249.

³²¹ FAUDUET, 2010, p. 261-263.

En ce qui concerne les objets de la vie quotidienne découverts dans les sanctuaires des Tongres, plusieurs constats peuvent être énoncés sur base des listes d'inventaire de chaque notice du catalogue. Sur la majorité des sites, ce sont les monnaies et les fibules qui sont les plus présentes et, parfois, en très grand nombre. On peut compter, espaces et chronologies confondues, à Aiseau-Presles 331 monnaies et 272 fibules, une centaine de monnaies à Clavier-Vervoz, 38 monnaies et 38 fibules à Jupille-sur-Meuse, plus de mille monnaies et 84 fibules à Liberchies, une centaine de monnaies à Matagne-la-Grande et à Matagne-la-Petite, plus de 300 monnaies et 340 fibules sur le premier espace de Peer et 150 monnaies et 380 fibules sur le deuxième espace et, enfin, 138 monnaies et plus de 200 fibules à Wijshagen. Ensuite, ce sont les bijoux (bagues et bracelets) et les objets en bronze et en fer qui sont les plus présents. Concernant les bijoux, on peut constater la récurrence de bracelets en verre foncé sur plusieurs sites : à Clavier-Vervoz dans le mur d'enceinte, à Fontaine-Valmont entre le temple I et le mur limite, à Liberchies hors-contexte, à Tavieres dans la tranchée 2 et à Matagne-la-Petite dans le puits. Deux lunules sont également à noter : autour du socle de la cella du temple C de Matagne-la-Grande, associée à un collier en perles de verre, et dans les découvertes de la deuxième occupation de Matagne-la-Petite, suspendue à une tige en fer. La lunule de Matagne-la-Petite pourrait manifester le culte de Luna, assimilée à Diane³²². Quelques instruments de toilette ou médicaux sont mis au jour sur certains sites : deux sondes dans le temple I et entre celui-ci et le mur limite à Fontaine-Valmont, 4 spatules à onguent et un manche à Jupille-sur-Meuse (une spatule dans l'épandage II, deux à l'état 4 dans le sol de mortier blanc et le manche dans la fosse 41, et une dans la couche de destruction et d'abandon du site), 7 spatules, 2 pinces à épiler et 2 sondes à proximité du temple du Bas-Empire de Liberchies, une *ligula*, une spatule et un *specillum* ou *cestre* à proximité du temple à Theux et une spatule dans l'aire sacrée de la première phase de Matagne-la-Grande. En ce qui concerne les autres matériaux, on peut noter la récurrence sur plusieurs sites de perles en matériaux divers, d'épingles, d'intailles, de jetons, de rondelles et de dés.

iii. La céramique cultuelle

La vaisselle en céramique appartient également à cette troisième catégorie. Certaines céramiques sont employées comme contenant d'offrandes³²³. De la céramique cultuelle a notamment été mise au jour dans le mithraeum de Tirlemont, dans les fosses à proximité du temple : un cratère en terre sigillée orné d'un lion et d'un serpent, un couvercle en terre sigillée avec la représentation d'un serpent, d'une tête de lézard, d'un cratère incisé et d'une tête de lion à figure humaine, un cratère à glaçure plombifère avec la représentation d'une figure bouclée avec un bonnet phrygien, un petit récipient à libation en alliage cuivreux avec une tête de Silène, et une céramique fonctionnelle munie d'un tube en forme de serpent, d'où jaillit l'eau³²⁴. Un cratère similaire a été mis au jour à proximité du puits et de la fosse rituelle de Tavieres, de même que des fragments de brûle-encens et un fragment de bord qui pourrait appartenir à

³²² DE BOE, 1982, p. 61.

³²³ FAUDUET, 2010, p. 264-267.

³²⁴ MARTENS, 2001, p. 30-41.

un autre cratère³²⁵. Le site de Jupille-sur-Meuse a également livré deux dépôts réalisés dans des cruches-amphores³²⁶.

Enfin, les dépôts de lampes sont fréquemment attestés dans les lieux de culte, toutefois rarement dans les sanctuaires de la cité des Tongres³²⁷. Deux lampes piriformes en bronze surmontées d'un croissant lunaire sont découvertes à Liberchies, dans le sanctuaire du Bas-Empire³²⁸. A Baudacet, une dizaine de lampes à huile et des brûle-parfums sont mis au jour dans la grande *favissa*³²⁹. Enfin, le site de Jupille-sur-Meuse a livré une lampe à huile, dans la couche d'épandage II³³⁰.

3. Manipulations du mobilier

Certains objets mis au jour ont fait l'objet de manipulations volontaires et diverses, dont certaines manifestations sont attestées chez les Tongres.

Les manipulations pouvant être réalisées sur les monnaies romaines ou gauloises sont multiples : elles peuvent être burinées, entaillées ou coupées en morceaux³³¹. Dans le nord de la Gaule et jusqu'à la période julio-claudienne, certaines monnaies sont manipulées et font l'objet d'un traitement particulier : elles peuvent être dégradées ou martelées ce qui, en ôtant toute valeur monétaire, pérennise la monnaie en offrande. Il s'agit d'un comportement exclusivement gaulois, qui peut être originaire des manipulations pratiquées sur les armes déposées dans les sanctuaires laténiens³³².

Les céramiques également sont fréquemment manipulées, lorsqu'elles font l'objet de dépôts individuels ou qu'elles sont employées en tant que contenant pour d'autres offrandes. Le plus fréquemment, elles sont perforées, découpées ou brisées volontairement. Certains spécimens ont fait l'objet de graffites³³³.

Quelques cas ont été découverts dans les sanctuaires de la cité des Tongres. A Aiseau-Presles, la languette votive en plomb a été torsadée (fig. 37). Mise au jour dans l'empierrement à l'ouest du temple, elle a été interprétée comme une offrande à caractère magique, notamment par son inscription qui pourrait être rapprochée à un nom et l'utilisation d'un matériau à connotation négative. Il est possible que la languette soit tordue afin d'accentuer l'effet magique nuisible³³⁴. Certains socs d'aire miniatures (fig. 40) issus du même site ont présenté des traces de manipulations : ils sont emboîtés par paires ou ont une pointe tordue³³⁵. A Baudacet, dans la grande *favissa*, les deux fragments de la plaquette en or

³²⁵ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 113-115.

³²⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

³²⁷ FAUDUET, 2010, p. 268.

³²⁸ BRULET, DEWERT et VILVORDER (dir.), 2008.

³²⁹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 811.

³³⁰ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

³³¹ FAUDUET, 2010, p. 247-249.

³³² POPOVITCH, 2012, p. 30-33.

³³³ FAUDUET, 2010, p. 264-267.

³³⁴ RAEPSAET et RAEPSAET-CHARLIER, 2014, p. 83-84.

³³⁵ PARIDAENS, 2017, p. 55.

(fig. 35) ont été mis au jour roulés avec l'inscription vers l'intérieure, cassant la pièce : cette pliure peut être d'origine accidentelle ou volontaire³³⁶. Ces dépôts ont pour point commun d'être de nature cultuelle. On pourrait en déduire que les manipulations semblent, dans ces cas-ci, être réservées au mobilier à vocation cultuelle. Leur emplacement n'est pas assez caractéristique que pour émettre une corrélation entre les manipulations volontaires et leur localisation. Seule la plaquette en or provient d'une fosse cultuelle.

Enfin, des lamelles en cuivre ont été mises au jour dans le sanctuaire d'Aiseau-Presles, autour du temple et en 14 lots différents (fig. 41). Elles semblent être pliées intentionnellement et un exemplaire a fait l'objet d'un trou de fixation, cependant elles ne peuvent pas être formellement identifiées comme offrandes. Néanmoins étant donné la localisation des lots autour du temple et les manipulations peut-être intentionnelles, si elles sont à vocation sacrée, elles pourraient appartenir au mobilier d'offrande³³⁷.

³³⁶ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 802.

³³⁷ PARIDAENS, 2017.

Chapitre III

Les dépôts d'offrandes

Les dépôts volontaires, lorsqu'ils peuvent être identifiés, sont multiples et matérialisent les gestes rituels, résultat d'un don ou d'une offrande pratiqués par les fidèles au sein des lieux de culte. Ils peuvent être approchés selon plusieurs aspects : le mobilier qu'ils contiennent, abordé dans le précédent chapitre, les gestes de manipulations qui caractérisent ce mobilier et la manière dont il est déposé, les types de dépôts, leur localisation et, enfin, l'évolution chronologique de ces pratiques en lien avec la vie du sanctuaire.

Outre l'archéologie, les pratiques votives du dépôt d'offrandes sont attestées grâce aux inscriptions qui reflètent principalement les vœux privés, les inscriptions de vœux publiques étant rares, et plus spécifiquement l'étape de la *solutio*. Ces sources épigraphiques, très brèves, ne nous renseignent malheureusement que très peu sur le déroulement du rite³³⁸.

Pour compléter ce propos, les manifestations des différents dépôts et les fosses rencontrés sur les sites de la cité des Tongres sont présentés pour chaque lieu de culte. Les concentrations de mobilier sont également identifiées. Les interprétations de ces dépôts sont présentées dans le prochain chapitre, en lien avec le mobilier décrit précédemment.

1. Les dépôts d'offrandes

Cette section a pour intérêt de proposer une typologie et une chronologie générale des dépôts de lieux de culte en Gaule romaine. Il s'agit d'identifier d'une part les évolutions, les récurrences et les associations de mobiliers dans les dépôts issus des sanctuaires, et d'autre part les principales caractéristiques de ceux-ci : leur nature et leurs aménagements, leur localisation et les gestes de déposition dont ils sont la manifestation.

1.1. La chronologie des dépôts

Deux phases chronologiques mettent en évidence un changement d'attitude face au type d'offrande et à la gestion du mobilier sur l'aire sacrée des sanctuaires. Ce phasage repose sur une étude des types d'offrandes mises au jour au sein des sanctuaires gallo-romains, en lien avec des observations faites sur l'architecture et des pratiques donnant naissance à un don ou à une offrande³³⁹.

La première phase, de 50 avant J.-C. au début du I^{er} siècle après J.-C., montre une généralité à réaliser des dépôts d'offrandes importants, en surface, à l'intérieur de l'enclos sacré ou dans les fossés entourant l'aire sacrée. Le type de mobilier diverge, mais sont fréquents les monnaies, les rouelles, les anneaux et les armes miniaturisées. Parmi les types de dons identifiés, des jets de monnaie semblent être pratiqués. Les offrandes métalliques sont nombreuses au sein de ces sanctuaires précoces, ce qui reflète des pratiques liées à la pensée religieuse celtique³⁴⁰. Les dons révèlent une certaine continuité entre les pratiques de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine : les dépôts de monnaies et de fibules, fréquents

³³⁸ DERKS, 1998, p. 220.

³³⁹ VAN ANDRINGA, 2017, p. 136.

³⁴⁰ VAN ANDRINGA, 2017, p. 137.

au cours des rites votifs privés, sont présents sur les deux types de site³⁴¹. Au sein des sites de cette première phase, le mobilier ne semble pas faire l'objet de recyclage ou de nettoyage³⁴².

La seconde phase débute à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. et montre un attachement aux types d'offrandes appartenant aux pratiques italiennes. Les offrandes fréquemment rencontrées sont des autels votifs, des statues ou figurines, des stèles et des représentations anatomiques, au dépit des offrandes métalliques qui se raréfient. Cette évolution est liée aux changements architecturaux contemporains : la reformulation des espaces sacrés induit un changement des pratiques rituelles. Les offrandes et les pratiques cérémonielles se rapprochent davantage des modèles italiens, reflétant une romanisation des cultes³⁴³. Malgré la possibilité de déceler des généralités communes, les particularités régionales sont nombreuses et diverses.

1.2. La typologie et la caractérisation des dépôts

De nombreuses découvertes archéologiques sont des dépôts volontaires, principalement des éléments de sculptures, des dépôts monétaires, des ex-voto, des objets avec inscriptions, des groupements céramiques ou des armes³⁴⁴. En Gaule préromaine, ces événements résultent régulièrement en dépôts d'amphores, d'ossements animaux ou d'armes. Au sein des sanctuaires, ils naissent également de la pratique de cérémonies, de banquets ou de sacrifices. Les céramiques servent souvent à la pratique de dépôt dans le cadre d'une cérémonie : elles peuvent contenir des denrées périssables ou d'autres offrandes, ou elles peuvent être déposées symboliquement. Ces dépôts d'objets faisant suite aux cérémonies ne sont pas nécessairement des offrandes, mais leur place au sein du sanctuaire est liée à la pratique qui est réalisée par les fidèles. Enfin, ces objets peuvent être ou non assimilés à d'autres offrandes³⁴⁵.

Les dépôts organisés situés dans l'aire sacrée sont certainement le reflet d'une pratique cultuelle accomplie à un endroit spécifique. La plupart des mobiliers découverts se situe aux alentours du ou des temples, dans la galerie périphérique du temple, devant l'entrée des structures, dans des fosses creusées dans l'aire sacrée, dans les portiques d'accès au sanctuaire, ou encore dans les structures annexes³⁴⁶. Au sein des temples, il est possible de distinguer les dépôts de la *cella* : soit des dépôts organisés dans la *cella*, soit des dépôts de fondation ou le résultat d'une cérémonie, soit des offrandes éventuellement lancées par les fidèles. Dans certains sites, ce sont les bâtiments annexes ou les portiques qui démontrent

³⁴¹ DERKS, 1998, p. 235.

³⁴² VAN ANDRINGA, 2017, p. 137.

³⁴³ VAN ANDRINGA, 2017, p. 137-138.

³⁴⁴ FAUDUET, 1993, p. 122.

³⁴⁵ REY-VODOZ, 2006, p. 228-229.

³⁴⁶ FAUDUET, 2010, p. 237-239.

une certaine concentration de dépôts³⁴⁷, tels que les dépôts de mobiliers dans les coins de la salle d'angle du portique de Matagne-la-Grande, aménagée au sud-est du portique³⁴⁸.

D'autres pratiques rituelles mènent aux dépôts d'objets, volontaires ou non, sur toute la surface de l'aire sacrée. L'existence de ces pratiques sont connues, toutefois peu d'informations nous sont parvenues quant aux gestes pratiqués et à l'utilisation de certains outils. Ces pratiques sont vastes : les sacrifices, les ablutions à la divination et les soins thérapeutiques, les prières, les processions et les jeux. L'allée sacrée donnant accès au temple pourrait être le lieu de cérémonies ou de processions cultuelles. Les prières et formules nous sont inconnues³⁴⁹, toutefois la plaquette en or mise au jour à Baudécet dans la grande *favissa*, porteuse d'une invocation, pouvant être interprétée comme une amulette prophylactique (ILB2 167/AE 1993, 1203)³⁵⁰. Enfin, l'organisation du culte mène également au dépôt et aux trouvailles d'accessoires du culte au sein des sanctuaires et temples³⁵¹.

De manière générale, il est parfois possible de déterminer si un dépôt est organisé ou non, mais les gestes et les pratiques des fidèles ne peuvent pas être approchées. Certains sites ont livré des structures ou des fosses dont le contenu démontre des concentrations de mobiliers divers. La fonction de ces structures est difficilement identifiable : il pourrait s'agir de lieux de stockage, d'espaces consacrés aux dépôts d'offrandes ou aux dépôts liés à des cérémonies rituelles, ou de concentrations liées à des nettoyages du lieu de culte³⁵².

Lors de l'étude des dépôts et des dons mis au jour dans les sanctuaires, l'hypothèse du recyclage régulier des offrandes doit être prise en compte. Il est possible que certaines offrandes déposées soient ramassées pour être vendues ou que les objets métalliques soient refondus et revendus en tant que matières premières. Le fonctionnement interne du sanctuaire devait mener à un circuit économique, menant au recyclage d'offrandes³⁵³, biaisant davantage l'image actuelle des découvertes archéologiques.

Autour des sanctuaires, les activités artisanales et économiques ont pu également laisser des traces et des vestiges mobiliers³⁵⁴.

2. Les dépôts d'offrandes spécifiques

Certaines offrandes et leur type de dépôt ont permis de déceler des généralités quant à leur localisation dans les sanctuaires ou leur spécificité.

³⁴⁷ FAUDUET, 1993, p. 122-123.

³⁴⁸ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 42.

³⁴⁹ FAUDUET, 2010, p. 185-199.

³⁵⁰ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 802.

³⁵¹ FAUDUET, 2010, p. 185-199.

³⁵² FAUDUET, 1993, p. 123-124.

³⁵³ REY-VODOZ, 2006, p. 237.

³⁵⁴ FAUDUET, 2010, p. 197.

2.1. Les dépôts d'objets métalliques

Une étude de l'évolution des ensembles des mobiliers métalliques des sanctuaires du quart est de la Gaule, entre le III^e siècle avant J.-C. et le II^e siècle après J.-C., a été réalisée par Gérard Bataille³⁵⁵. Au cours de la période celtique, il distingue deux évolutions des ensembles déposés au sein des sites culturels, avec l'introduction de nouvelles pratiques.

Les deux premières périodes datent de la protohistoire. La première, à partir du début du III^e siècle avant J.-C., est principalement matérialisée par le dépôt de pièces d'équipement militaire et de fibules³⁵⁶. Au début du I^{er} siècle après J.-C., les dépôts sont isolés ou liés à un geste individuel³⁵⁷. À partir du II^e siècle avant J.-C., d'autres objets métalliques apparaissent, tels que des bracelets et des éléments de cuisson et de service³⁵⁸. De manière générale, les dépôts d'objets métalliques se raréfient après le I^{er} siècle après J.-C.³⁵⁹. Au cours de la deuxième période, à partir de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C., la variabilité des dépôts permet d'identifier l'adoption de nouvelles pratiques de consommation, une multiplicité des types de mobiliers, et l'avènement d'outils et d'objets liés à l'artisanat. Les armes se raréfient tandis que les objets de parure subsistent. Ces objets de parure, le plus souvent féminine, sont accompagnés d'éléments de vaisselle, de service, d'outillage et de demi-produits de fer. L'intégration de nouveaux mobiliers d'offrandes semble attester de nouvelles pratiques rituelles³⁶⁰.

Durant la période suivante, précédant la Conquête romaine, certains sites livrent toujours du mobilier militaire, toutefois différent : les types d'armement précédemment employés sont remplacés par des armes de jet légères. De nouveaux dépôts attestent de pratiques nouvelles : les monnaies et les rouelles en métaux précieux sont fréquemment mises au jour sur les sites sacrés, souvent en association. Deux ensembles de dépôts sont dès lors distingués : les armes d'une part et les monnaies et les rouelles d'autre part. Les objets de parure font également partie des offrandes déposées. Cette phase est en transition avec la précédente puisqu'elle est marquée par l'utilisation d'offrandes par destination, et dès lors de nouvelles pratiques³⁶¹.

À partir de la période augusto-tibérienne, les dépôts de fibules perdurent, ainsi que, plus rarement, les armements mais sous d'autres formes : les fers d'armes d'hast légères et les cuirasses sont privilégiés. La miniaturisation d'objets, principalement des armes, apparaît et peut remplacer les armes réelles. Un *galerus* en fer est notamment mis au jour dans le bâtiment A du sanctuaire de Juslenville à Theux³⁶². Les rouelles, désormais en plomb, sont toujours fréquemment déposées et seront rencontrées sur des

³⁵⁵ BATAILLE, 2011, p. 655-662.

³⁵⁶ BATAILLE, 2011, p. 655.

³⁵⁷ FAUDUET, 2010, p. 244.

³⁵⁸ BATAILLE, 2011, p. 656.

³⁵⁹ REY-VODOZ, 2006, p. 236.

³⁶⁰ BATAILLE, 2011, p. 656 et 659.

³⁶¹ BATAILLE, 2011, p. 657 et 659.

³⁶² BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983.

sites sacrés jusqu'au IV^e siècle après J.-C. Il est probable que les premières offrandes anatomiques fassent leur apparition au cours de cette période : il pourrait déjà s'agir d'ex-voto. Enfin, les objets de la vie quotidienne perdurent également jusqu'à la fin des périodes d'occupation des temples et des sanctuaires³⁶³. Ils sont fréquemment découverts dispersés sur l'aire sacrée et peuvent difficilement être caractérisés d'intentionnels ou non³⁶⁴.

2.2. Les dépôts monétaires

Sur la totalité des sites, les dépôts monétaires sont divers et fréquents. En Gaule romaine, ils sont attestés autant sur les lieux de culte aménagés ou non : on retrouve notamment des spécimens en position primaire, dans des bassins ou des réceptacles, ou à l'écart, traduisant certainement un geste de ramassage postérieur au don à la divinité. Les monnaies sont fréquemment rassemblées autour des temples, en particulier sous les galeries. Elles peuvent être lancées dans la *cella*, déposées dans des aménagements spécifiquement conçus pour recevoir les *stipes*, spécifiquement sous la galerie et dans la *cella*³⁶⁵, ou encore sur le seuil du temple, aux abords des autels et des édicules³⁶⁶. Toutefois, comme pour le mobilier issu de la vie quotidienne, il s'avère souvent difficile d'identifier s'il s'agit de monnaies perdues sur le site ou jetées en offrandes³⁶⁷. Les monnaies sont parfois associées à d'autres dépôts, tel que dans une céramique ou dans une fosse³⁶⁸, ou sont rassemblées en troncs monétaires, dont les cas sont rares en Gaule romaine. De manière générale dans les lieux de culte, il est probable que les monnaies déposées soient récupérées afin d'être réutilisées ou déposées dans des fosses destinées à cet effet, soit en les rassemblant dans des vases, soit en les enterrant en pleine terre. Les offrandes monétaires pouvaient également être récoltées afin d'entretenir le sanctuaire, notamment à travers les formules *ex stipe (conlata)* et *ex stipibus*³⁶⁹.

2.3. Les dépôts de céramiques

Les céramiques font fréquemment l'objet de dépôts spécifiques, parfois en association à d'autres offrandes. Ces dépôts peuvent être le résultat d'une cérémonie ou d'une pratique cultuelle, tels que les banquets festifs ou culturels. A partir du I^{er} siècle avant J.-C., ces derniers peuvent mener au dépôt d'amphores vides ou brisées volontairement, associées à des ustensiles et des vestiges fauniques. A la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., les céramiques sont déposées dans l'aire sacrée, parfois dans des fosses aménagées ou non. A partir du II^e siècle, les

³⁶³ BATAILLE, 2011, p. 657-659.

³⁶⁴ FAUDUET, 2010, p. 261.

³⁶⁵ POPOVITCH, 2012, p. 29.

³⁶⁶ FAUDUET, 2010, p. 248.

³⁶⁷ POPOVITCH, 2012, p. 29.

³⁶⁸ FAUDUET, 2010, p. 248.

³⁶⁹ POPOVITCH, 2012, p. 29-30.

groupements de céramiques enfouis, à l'exception des *favissae*, se raréfient, et laissent place aux mêmes formes de vaisselles qui se répètent sur les sites³⁷⁰.

Les céramiques peuvent servir de contenant à d'autres offrandes : des monnaies, des ex-voto, des plaquettes et d'autres offrandes alimentaires peuvent y être placées³⁷¹. A Jupille-sur-Meuse, des gestes d'offrande sont matérialisés dans le dépôt de dons dans une cruche-amphore recyclée et enfouie dans une fosse contre la façade principale du temple et à proximité de l'entrée. Deux amphores, perturbées, ont aussi fait l'objet d'un enfouissement et pourraient avoir été des troncs monétaires³⁷².

3. Les dépôts dans les sanctuaires de la cité des Tongres

De manière générale, comme cela été défini dans le chapitre II, les gestes accomplis lors des dépôts et la nature de ceux-ci peuvent être le reflet de plusieurs pratiques et cérémonies. Ils peuvent être l'aboutissement de cérémonies de fondation ou de clôture d'un sanctuaire ou d'un temple, au cours desquelles se réunissaient les fidèles et qui résultaient en dépôts. Les autres types ont déjà été mentionnés ci-dessus : les dépôts d'offrandes, les troncs monétaires et les *favissae*, c'est-à-dire des fosses rituelles, ainsi que les fosses sacrificielles et les dépôts de restes de banquets. Les manifestations de ces types de dépôts dans la cité des Tongres sont présentées ci-dessous, en présentant tous les cas issus des sites les mieux documentés et fouillés et qui permettent la caractérisation et, pour certains cas, l'interprétation de ces dépôts.

Il s'agit ici de décrire les types de dépôts et les formes d'aménagements volontaires ou ayant des spécificités culturelles, ceci pour chaque site. Cette description est complétée par une présentation similaire des vestiges mobiliers à vocation d'offrandes ou des objets issus des sites démontrant une concentration importante dans le lieu de culte. Ayant déjà abordé les principales caractéristiques architecturales et les phases d'occupation des sanctuaires, celles-ci ne seront que brièvement rappelées pour resituer le cadre des sites. Si cela s'avère possible, l'interprétation de ces dépôts est corrélée au propos ci-dessous et l'identification des gestes et des cérémonies qui en sont à l'origine sont présentées dans le prochain chapitre.

3.1. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles

i. Description des dépôts et des fosses

Au I^{er} siècle avant J.-C., lorsque que le sanctuaire est naturellement délimité et se caractérise par une aire ouverte, on constate des dépôts volontaires au sol de céramiques, de monnaies, de fibules, d'objets en fer et de vestiges fauniques (fig. 42). Ces dépôts s'étendent en cinq zones d'épandage d'une épaisseur d'une dizaine de centimètres. Une de ces zones a fait l'objet d'un dépôt de 60 vases miniatures autour

³⁷⁰ FAUDUET, 2010, p. 264-266.

³⁷¹ FAUDUET, 2010, p. 264-266.

³⁷² COQUELET (dir.), 2020, p. 207.

d'un pied de poteau (fig. 43) qui peut dès lors être interprété comme un élément central du site, peut-être vestige d'un bâtiment en matériaux périssables. Les quatre autres épandages contiennent des tessons de céramiques, des petits vases entiers, des fibules, des monnaies, des objets en fer et des vestiges fauniques. Il semblerait que ces dépôts soient réalisés au cours d'une période d'occupation du site avant d'être abandonnés, d'où leur état de fragmentation³⁷³.

A la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., l'aire sacrée est étendue et des aménagements sont faits : on retrouve des structures en creux. Un trou de poteau en particulier est entouré de concentrations de mobiliers : il pourrait s'agir du socle de la statue de la divinité³⁷⁴. Les dépôts sont pratiqués au sol, formant des accumulations, ou dans des fosses : on y retrouve du mobilier métallique et de la céramique brûlée mêlés à des restes charbonneux. On constate une évolution des pratiques culturelles : en plus d'être déposées au sol, les offrandes, parfois brûlées, sont enfouies volontairement dans des fosses, probablement faisant suite à une cérémonie religieuse³⁷⁵.

Vers les années 100-110 après J.-C., un petit temple et un bâtiment sur poteaux sont construits et l'aire sacrée est empierrée (fig. 44). A nouveau, des dépôts organisés sont réalisés sur toute la surface de l'aire sacrée dans des petites fosses. Ces fosses sont toutes similaires : elles contiennent des vestiges de charbon et de sédiments carbonisés, des vases entiers brûlés, des monnaies et des macro-restes³⁷⁶. Les dépôts semblent appartenir à la tenue de cérémonies religieuses ou à des lots de dons d'offrandes à la divinité honorée³⁷⁷.

Plusieurs fosses aménagées ont livré des lots de mobiliers. Dans la fosse F65, à 36 m au sud du temple, on a mis au jour une passoire et un poêlon empilés, imitations céramiques de vaisselle métallique³⁷⁸. Datée de la moitié du I^{er} siècle après J.-C., la fosse 36 rectangulaire est localisée sous l'empierrement au centre de l'aire sacrée et au sud-ouest du temple. On y a déposé un bracelet en alliage cuivreux à décor torsadé, deux socs d'aire miniatures en fer et un ensemble de 73 fragments céramiques portant des traces de passage au feu. La fosse était remplie de limon cendreux et de boulettes de limon brûlé³⁷⁹. Les fosses rituelles F17, F19, F23 et F27 sont réalisées dans l'empierrement de part et d'autre et au sud-ouest du temple : ce sont des petites fosses de creusement où sont déposés des monnaies, du matériel métallique et des récipients métalliques, mêlés à un comblement rapide limoneux et de charbon de bois³⁸⁰. La totalité de ces dépôts d'offrandes en fosses sont rassemblés autour du temple³⁸¹.

³⁷³ PARIDAENS, 2017, p. 24, 31 et 96.

³⁷⁴ PARIDAENS, 2017, p. 24.

³⁷⁵ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 133.

³⁷⁶ PARIDAENS, 2017, p. 31-33.

³⁷⁷ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2016, p. 121-122.

³⁷⁸ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2016, p. 121-122.

³⁷⁹ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 135.

³⁸⁰ PARIDAENS, 2013, p. 119.

³⁸¹ PARIDAENS, 2017, p. 22-23 et 54.

Au III^e siècle, à l'apogée du sanctuaire, on constate une augmentation notable de l'usage de céramiques culinaires, ce qui matérialise certainement la pratique de banquets³⁸².

Le site est abandonné à partir du IV^e siècle, cependant des monnaies mises au jour dans les couches de destruction du temple pourraient témoigner d'un rite de fermeture du sanctuaire, démantelé à la fin de l'Antiquité³⁸³.

ii. Les concentrations

Au sein du site, parmi les 720 exemplaires de socs d'araire miniatures découverts sur toute la surface de l'aire sacrée (fig. 45), une concentration de plus de 400 socs est mise au jour au sud-ouest du temple. Les exemplaires ont été enfouis dans le sol et certains présentent des traces de manipulations. Les socs d'araire ont vraisemblablement été fabriqués localement étant donné qu'il s'agit du seul site gallo-romain sur lequel ce type d'objets a été formellement identifié³⁸⁴ et ils reflètent vraisemblablement une pratique rurale³⁸⁵.

Les fibules, les monnaies et les miniatures proviennent essentiellement des zones d'épandages précoces de l'aire sacrée, où elles sont déposées ou abandonnées³⁸⁶. 272 exemplaires de fibules ont été mis au jour sur le site : quelques fibules témoignent de l'occupation avant le début de notre ère, mais la plupart appartient au I^{er} siècle après J.-C. Les fibules deviennent rares à partir du II^e siècle après J.-C. et proviennent des zones d'épandages précoces et de l'aire sacrée, où elles sont déposées ou abandonnées. Ce phénomène semble similaire pour les monnaies et les miniatures.

3.2. Le sanctuaire de Baudecet

i. Description de la grande *favissa*

Pour rappel, le sanctuaire est chronologiquement divisé en 3 phases du I^{er} siècle au III^e siècle après J.-C., le temple étant construit au II^e siècle³⁸⁷. A la fin du II^e siècle une grande *favissa* quadrilatère aux angles arrondis (8 m de côté et environ 5 m de côté au fond, 1,60 m de profondeur) est aménagée au nord du temple. Laissée ouverte pendant une longue période, les deux couches de remplissage intermédiaires ont livré les dépôts d'un riche mobilier cultuel : deux fragments d'une plaquette en or gravée, un grand couteau en fer peut-être sacrificiel, une dizaine de lampes à huile, des brûle-parfums caliciformes brisés typiques et des monnaies³⁸⁸. La *favissa* est composée d'un remblai de charbon de bois et de torchis brûlé et la couche de comblement correspond à la destruction du temple³⁸⁹.

³⁸² PARIDAENS, 2017, p. 33 et 54.

³⁸³ PARIDAENS, 2017, p. 25 et 33.

³⁸⁴ PARIDAENS, 2017, p. 46-47 et 55.

³⁸⁵ PARIDAENS, 2019, p. 153.

³⁸⁶ PARIDAENS, 2017.

³⁸⁷ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

³⁸⁸ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 811.

³⁸⁹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 802.

3.3. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz

i. Description des dépôts, des fosses et des foyers

Les temples du sanctuaire sont construits au milieu du I^{er} siècle après J.-C. et on ne recense aucune monnaie pour les périodes des II^e et III^e siècles, matérialisant peut-être une faible fréquentation ou des couches perturbées par les travaux postérieurs. Au III^e siècle, le sanctuaire bénéficie de travaux d'embellissement au cours desquels les temples sont monumentalisés³⁹⁰.

Plusieurs fosses sont aménagées à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. à proximité et dans le temple B (fig. 46). La fosse 17 (0,4 sur 0,6 m et 0,83 m de profondeur) est creusée au moment de la fondation du temple, au centre des fondations du mur ouest de l'édifice : elle contenait du charbon de bois en grande quantité et des moellons de tuf. La fosse 21 est aménagée avant la construction du mur est et livre des fragments de céramiques et une monnaie. Les fosses 22 et 23 correspondent à la première phase d'occupation du Temple B. La fosse 22 (0,6 sur 0,7 m), de forme carrée, est creusée dans le remblai de la fosse 21 et comprend des résidus de charbon de bois et des fragments de tuiles. Au sein-même du temple, la fosse 23 (0,4 m sur 0,4 m) est constitué des mêmes matériaux que la fosse 22, ainsi que de traces d'un coffrage en bois³⁹¹.

La fosse 30, aménagée entre les deux temples (fig. 47), est remplie de niveaux de remblai jusqu'à 2 m de profondeur³⁹² (fig. 48). Elle contient divers matériaux de construction, dont des fragments de fresques devant appartenir au Temple A, de nombreux fragments de céramiques, des monnaies et du mobilier métallique. Les niveaux 6, 7 et 8 correspondent aux destructions des Temples A et B de la première phase du sanctuaire, à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle après J.-C. Les niveaux 4 et 5 sont un dépôt argileux formé après les couches antérieures. Les niveaux 2 et 3 correspondent à la reconstruction des deux temples vers la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle, suivie de leur restauration après le milieu du III^e siècle. Enfin, le niveau 1 est daté de la dernière période d'occupation du sanctuaire à la fin du III^e siècle et au IV^e siècle³⁹³. Les niveaux de remblais attestent des périodes de construction et de destruction des temples³⁹⁴.

Au sud de la fosse 30, la base d'autel 31 (0,9 sur 0,7 m) a été mise à jour dans un assez bon état de conservation : elle est constituée de moellons de tuf rectangulaires posés à même le sol et liés par du ciment jaune. Cette construction date de la première phase des deux temples A et B, c'est-à-dire de la deuxième moitié du I^{er} siècle. La base est ensuite intégrée dans la construction d'un muret entre les deux temples. Un fragment d'autel monolithique, posé sur la base, a été découvert à côté³⁹⁵. Divers massifs

³⁹⁰ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 159 et 208.

³⁹¹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 162 -164.

³⁹² WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

³⁹³ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 171 et 179.

³⁹⁴ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

³⁹⁵ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 192.

rectangulaires construit en ciment blanc friables et à base de chaux ont également été mis au jour dans l'aire sacrée : un exemplaire de massifs présentait des traces d'un coffrage en bois ; d'autres disposent de dimensions semblables à celles de la base d'autel 31 ; un autre cas a livré un crâne de bovidé déposé dans le creux central³⁹⁶.

Le portique à galerie, construit à la deuxième moitié du III^e siècle, a livré dans la partie nord les traces de plusieurs foyers (fig. 49) : certains sont creusés dans le sol, d'autres réalisés sur l'empierrement. Ils ont livré des restes de charbon de bois, des débris de construction et des restes fauniques³⁹⁷. Le bâtiment D, contemporain du portique, a également livré les vestiges d'une série de foyers allongés (fig. 50) qui seront condamnés par l'aménagement d'un sol empierré. A l'angle nord-est, des vestiges de charbon de bois, de tessons et de nombreux fragments de tuiles et d'enduits muraux sont mis au jour³⁹⁸. Des foyers sont recensés à proximité du portique sud et du bâtiment D : ils sont semblables à ceux découverts à l'intérieur des structures. Ils contenaient du charbon de bois, quelques fragments de céramiques et des restes fauniques. Ils sont majoritairement datés de la fin de l'occupation du sanctuaire, à l'exception de plusieurs cas qui ont été réalisés avant la construction du bâtiment D³⁹⁹.

ii. Les concentrations

Plusieurs constats peuvent être relevés des monnaies découvertes. Dans le temple B, la totalité (6) des monnaies recensées sont découvertes dans le niveau de fondation du temple et sont datées de 22 avant J.-C. à 37 après J.-C. Sur la surface de l'aire sacrée, la plus grande concentration de monnaies est localisée au sud du temple A avec 71 éléments : la plus ancienne date de la fin du I^{er} siècle avant J.-C., les autres sont principalement issues des III^e et, surtout, IV^e siècles après J.-C. Une monnaie du début du siècle et 4 autres du IV^e siècle sont également découvertes au sud du temple B et 8 autour du fragment d'autel 31 : celles-ci proviennent de la fin du I^{er} siècle après J.-C. et de la première moitié du IV^e siècle. Les quelques monnaies issues de la fosse 30 semblent se succéder chronologiquement et stratigraphiquement : les plus anciennes, des niveaux 6 et 8, datent de la moitié du I^{er} siècle après J.-C. et se succèdent jusqu'au niveau 1, daté de la moitié du IV^e siècle. Enfin, on constate une concentration de 27 monnaies dans le portique, ainsi que 4 éléments au sud et 3 le long du mur, principalement des III^e et IV^e siècles après J.-C.⁴⁰⁰.

³⁹⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 193-194.

³⁹⁷ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 181-182.

³⁹⁸ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 183-184.

³⁹⁹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 194.

⁴⁰⁰ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, pp. 147 – 216.

3.4. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse

i. Description des dépôts, des fosses et des foyers

Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse est chronologiquement caractérisé de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'à la moitié du III^e siècle par 5 états archéologiques et une couche de destruction (fig. 8). Pendant les états 1, 2 et 3, les structures du sanctuaire sont en matériaux périssables. A partir de la première moitié du II^e siècle, aux quatrième et cinquième états, le site est monumentalisé et les constructions sont en matériaux pérennes⁴⁰¹.

A l'état 1, des petites fosses et des foyers sont aménagés en bois et en pierre sèche sur l'aire ouverte du sanctuaire. On constate une concentration de mobilier dans les couches d'épandage 11 et 12. A l'état 2, deux chapelles en bois sont édifiées à l'ouest et des bâtiments à l'est, sur une vaste zone empierrée. Au nord-ouest de l'aire empierrée, un foyer est associé à une activité crématoire⁴⁰² qui n'apparaît toutefois pas indiquer une pratique sacrificielle mais peut-être une pratique culinaire⁴⁰³.

Dans le courant de la première moitié du II^e siècle, à l'état 4, un temple est construit à l'ouest et, face à lui, un bâtiment rectangulaire à l'est⁴⁰⁴. A proximité de l'entrée du temple, trois fosses sont mises au jour. Entre le temple et le bâtiment rectangulaire, un empierrement est aménagé. Dans le coin est du bâtiment, deux petits aménagements sont réalisés dans une fosse : il s'agit de dalles de terre cuite disposées de chant. Une fosse circulaire est mise au jour en-dehors, au niveau de la façade sud-ouest⁴⁰⁵. Le bâtiment aurait pu servir de salle de banquet⁴⁰⁶.

A l'état 5, caractérisé par la monumentalisation du sanctuaire, les fragments du bassin de purification et deux autres blocs sont mis au jour à environ 2 m de l'entrée du temple⁴⁰⁷.

Sur l'entièreté du site, aucun dépôt au sol n'a été mis au jour. Des gestes d'offrandes sont matérialisés dans le dépôt de dons dans une cruche-amphore recyclée et enfouie dans une fosse contre la façade principale du temple et à proximité de l'entrée. Deux amphores, perturbées, ont aussi fait l'objet d'un enfouissement et pourraient avoir été des troncs monétaires. La pratique du sacrifice n'est matérialisée qu'au dernier état par un dépôt d'offrandes alimentaires dans la pièce 42, contre le temple. La pièce 43, où des résidus carpologiques ont été découvert, pourrait avoir la même fonction⁴⁰⁸.

⁴⁰¹ COQUELET (dir.), 2020, p. 34-36.

⁴⁰² COQUELET (dir.), 2020, p. 34-39.

⁴⁰³ COQUELET (dir.), 2020, p. 205.

⁴⁰⁴ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-34.

⁴⁰⁵ COQUELET (dir.), 2020, p. 42-46.

⁴⁰⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 49.

⁴⁰⁷ COQUELET (dir.), 2020, p. 51-52.

⁴⁰⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 207-208.

i. Les concentrations

La majorité des monnaies mises au jour datent du II^e siècle après J.-C., des règnes d'Hadrien et d'Antonin, ou sont des imitations radiées de la fin du III^e siècle⁴⁰⁹.

La moitié des fibules découvertes est issue des états 1, 2 et 3, à l'emplacement qui sera par la suite choisi pour la construction du temple. Une seule fibule, de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., est matérialisée pour l'état 4 : elle est issue du dépôt votif 38, avec deux monnaies précoces⁴¹⁰. Les autres fibules sont mises au jour dans les épandages I, II et III, c'est-à-dire dans les couches transitoires des états⁴¹¹.

3.5. Le temple du Bas-Empire à Liberchies

i. Description des dépôts et des fosses

Le sol du temple, construit vers la fin du III^e siècle, était recouvert par une épaisse couche de remblai qui a livré une grande quantité de monnaies, de la céramique, des restes fauniques vestiges de repas rituels et des rouelles en plomb. Le temple est accessible au sud par un chemin empierré dont le remblai a livré des céramiques, notamment un fragment de vase cultuel à décor de serpent. Le temple et le chemin d'accès sont entourés de puits en pierre, de cuves et de sources canalisées⁴¹². Certains ont livré du matériel. Un puits en pierre (fig. 10, 77) (1,2 m de diamètre) a livré onze monnaies et un fragment de céramique. Un dépôt (fig. 10, 79), peut-être placé dans un coffret en bois, a été découvert entre le puits en pierre (fig. 10, 77) et une petite cuve en bois (fig. 10, 78) : dix monnaies, une bague en bronze et une fibule y ont été mis au jour. L'empierrement d'une aire de circulation (fig. 10, 82), donnant accès à une source canalisée dans un bassin (fig. 10, 81), a livré de nombreuses monnaies des III^e et IV^e siècles après J.-C. Un muret (fig. 10, 92), délimitant la limite de la zone sacrée, est situé sur le même axe que le sanctuaire (fig. 10, 77). Contre le muret, dans l'aire sacrée, une lampe en bronze a été découverte⁴¹³.

ii. Concentrations

Une soixantaine de rouelles en plomb sont déposées aux abords du temple tardif⁴¹⁴. Au cours des fouilles, plus de mille monnaies ont été mises au jour, avec une forte concentration dans la couche de remblai à l'intérieur du temple (fig. 10 73.2) et dans les couches d'effondrement autour du bâtiment⁴¹⁵.

En comparaison aux autres sanctuaires étudiés, le site a livré une grande quantité d'objets divers en matériaux différents. Parmi les 47 bijoux recensés, on remarque un total de 11 bagues sur le chemin

⁴⁰⁹ COQUELET (dir.), 2020, p. 91.

⁴¹⁰ COQUELET (dir.), 2020, p. 97.

⁴¹¹ COQUELET (dir.), 2020, p. 100.

⁴¹² BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 27-39.

⁴¹³ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 35-39.

⁴¹⁴ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 163.

⁴¹⁵ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 59.

d'accès empierré du temple (fig. 10, 76). Concernant les fibules, au total 87, on en comptabilise 17 sur le chemin d'accès empierré du temple (fig. 10, 76), de même qu'une certaine concentration dans un empierrement couvrant une aire de circulation (fig. 10, 82). On constate également, pour les autres types de mobiliers, une certaine forme de dépôts dans ces deux espaces : le chemin d'accès au temple et l'empierrement d'une aire de circulation au nord du temple⁴¹⁶.

3.6. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande

i. Description des dépôts, des fosses et des foyers

A la première phase de construction, à la première moitié du IV^e siècle, on note la présence de fosses naturelles présentes dans le sol qui sont comblées principalement par du mobilier ou par divers matériaux : soit par de l'argile et des blocs de pierre de grande taille, soit par des fragments de tuiles concassées⁴¹⁷.

Pendant la deuxième moitié du IV^e siècle et au début du V^e, phase d'embellissement et de constructions de structures annexes, un foyer et plusieurs fosses sont aménagés dans le portique⁴¹⁸. Dans les coins de la salle d'angle, au sud-est du portique, des fosses de dépôts ont été découvertes⁴¹⁹ (fig. 51).

A l'intérieur du temple C, construit dans le dernier quart du IV^e siècle, approximativement au centre, se trouve un socle en maçonnerie sur lequel a pu être installée une statue de culte. De part et d'autre de cet espace (fig. 52), deux fosses circulaires (0,30 m et 0,45 m de diamètre) ont été aménagées⁴²⁰.

Deux dépôts monétaires sont attestés : le premier (2 antoniens et 16 sesterces) le long du mur d'enceinte nord-est, à proximité du temple A et le second (9 sesterces) enfoui dans l'aire sacrée. Enfin, un fragment de bassin en pierre provient de l'angle nord de l'aire sacrée⁴²¹.

ii. Les concentrations

Dans l'aire sacrée, 4 rouelles en bronze sont découvertes à l'extérieur de l'enceinte, à proximité du temple A (fig. 53, 1). De nombreuses monnaies sont également retrouvées comme le premier dépôt monétaire le long du mur d'enceinte au nord-est, à proximité du temple A (fig. 53, 2).

Pendant la deuxième phase, dans le temple C, des dépôts d'offrandes sont réalisés autour du socle de la *cella* du temple C (fig. 54, 1) : un ex-voto anatomique en bronze, une feuille votive, deux fragments statuette en bronze. Des monnaies y sont également déposées, dont un minimum de 83 autour du socle⁴²².

⁴¹⁶ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 59.

⁴¹⁷ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 36-37.

⁴¹⁸ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 136 – 137.

⁴¹⁹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 42.

⁴²⁰ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 45.

⁴²¹ Pour les fouilles anciennes : ROBER A., 1983 ; pour les fouilles modernes : CATTELAÏN P. et PARIDAENS N., 2009.

⁴²² Pour les fouilles anciennes : ROBER A., 1983 ; pour les fouilles modernes : CATTELAÏN P. et PARIDAENS N., 2009.

Le portique de façade a livré une centaine de monnaies. La salle d'angle, qui a fait l'objet de dépôts volontaires dans les coins de la pièce, a livré des concentrations de monnaies dans la fosse de l'angle ouest et dans le mur nord-ouest. D'autres objets divers y sont également trouvés : 3 bijoux, 5 fibules, 3 objets en bronze, 8 objets en fer dont une serpe et 7 douilles de chandelier, une fusaïole en terre cuite et 4 épingles en os. Dans le bâtiment D, parmi la dizaine de monnaies, 2 proviennent de la maçonnerie du mur sud-est et 2 de la maçonnerie du mur sud⁴²³ (fig. 54, 2 et 3).

A l'extérieur de l'aire sacrée, une centaine de monnaies provient de devant le portique et autour de la salle d'angle (fig. 54, 4). Un troisième dépôt monétaire (11 sesterces et as du Haut-Empire) est également réalisé dans la terrasse aménagée⁴²⁴.

3.7. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite

i. Description des dépôts et du puits

Pendant la première occupation, au milieu du I^{er} siècle avant J.-C., les trois niveaux de sols successifs issus du bâtiment de type *cella* ont chacun livré des tessons de céramique et des monnaies. Le premier niveau de sol, marqué par des traces d'incendie, a livré quatre rouelles en plomb et une rouelle en bronze suggérant le culte de Jupiter – Tanaris (fig. 55, 1), une lunule, des monnaies, des fibules, un *umbo* en fer et une meule en pierre⁴²⁵. En-dehors du bâtiment, le sol était constitué d'une couche de terre limoneuse dans laquelle divers matériaux, s'étendant sur une centaine d'années, ont été mis au jour⁴²⁶.

A la deuxième occupation, à partir du II^e siècle après J.-C., un bâtiment est construit à l'ouest du temple principal pour abriter un puits (1,6 à 1,8 m de diamètre) (fig. 55, 2) creusé dans une poche de schiste dans la roche calcaire. Le premier remblai est uniforme jusqu'à 12,5 m et est composé de terre, de pierres diverses et de tuiles. Un second niveau de matières organiques (feuilles et branchages pourris, squelettes d'animaux en connexion anatomique) de 10 à 15 cm correspond à la phase d'abandon du site. Dans le remblai inférieur, daté du III^e au IV^e siècle, de nouveaux résidus organiques sont recueillis (pommes d'épicéa et feuilles de buis), ainsi que de nombreuses monnaies. Les monnaies sont déposées en succession stratigraphique régulière : toutefois, pour la seconde moitié du IV^e siècle, peu sont retrouvées alors que l'occupation est assurée par d'autres dépôts d'objets. Sous ce niveau, les monnaies sont de nouveau nombreuses jusqu'à 70 à 80 cm du fond du puits. Le niveau le plus profond et le plus ancien, correspondant à la deuxième moitié du II^e et de la première moitié du III^e siècle après J.-C., a révélé peu de mobilier⁴²⁷. De manière générale, à partir du milieu du IV^e siècle, la quantité de monnaies jetées dans le puits diminue et disparaît tandis que leur présence augmente dans les temples⁴²⁸. Les

⁴²³ Pour les fouilles anciennes : ROBER, 1983 ; pour les fouilles modernes : CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009.

⁴²⁴ Pour les fouilles anciennes : ROBER, 1983 ; pour les fouilles modernes : CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009.

⁴²⁵ DE BOE, 1982, p. 9 - 16.

⁴²⁶ DE BOE, 1982, p. 9 et 14.

⁴²⁷ DE BOE, 1982, p. 32-33.

⁴²⁸ DE BOE, 1982, p. 62.

monnaies retrouvées sous 14 m confirment la chronologie préalablement établie : elles sont principalement postérieures à 269 après J.-C, et parmi toutes les monnaies retrouvées du IV^e siècle après J.-C., celles de la période constantinienne sont les plus représentées. Une grande quantité d'objets, dont du mobilier d'offrande, est également découverte dans le puits⁴²⁹. Une roue votive en étain (7,8 cm de diamètre) est mise au jour avec l'inscription IOVI OPTIMO MAXIMO inscrite sur les deux faces : elle pourrait prouver un culte voué à Jupiter et à Mercure dans le sanctuaire (ILB2 139ter). Une serpe avec appendice en forme de hachette en fer et une bague inscrite (/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S (« Tu aimes et tu acceptes ce gage d'amour »)) en bronze (CIL XIII 10024,65) peuvent également être considérées comme des offrandes. Une multitude de mobilier du Bas-Empire est retrouvée : des bijoux (4 bracelets et 3 bagues, 5 fibules, 10 objets en bronze, 13 objets en plomb, 57 éléments en fer, 3 en os, 3 éléments en cuir, du verre, du bois, une meule en pierre et de la céramique). Quatre éléments de vaisselle en bronze typiques des III^e et IV^e siècles sont particuliers : deux poêlons, un bassin et un godet⁴³⁰.

Pendant la deuxième phase de construction, le petit temple est construit. 28 pièces de monnaies (à peu près la totalité des monnaies trouvées dans le temple) sont découvertes sur les deux marches menant à un petit *podium* sous une niche murale, face à l'entrée de l'édifice⁴³¹(fig. 55, 3).

ii. Les concentrations

Comme mentionné, les 3 niveaux de sol du bâtiment issu de la première occupation ont livré 4 rouelles en plomb, une rouelle en bronze et une lunule. Outre les monnaies et fibules, un *umbo* en fer et une meule en pierre sont découvertes⁴³².

Au cours de la deuxième occupation, le mobilier issu du temple principal, du petit temple et de l'aire sacrée n'est pas distingué, toutefois les monnaies le sont davantage : dans la *cella* du grand temple, elles proviennent de la couche de mortier (20), de la couche de limon jaune (23), du *podium* (33), de la fondation du mur extérieur du portique (1), des niveaux de sol du portique (21), et de l'extérieur du temple (54). Le petit temple a livré 28 monnaies et 17 à l'extérieur. Enfin, 17 monnaies sont issues de l'aire sacrée et de son mur d'enceinte et 7 de l'extérieur de l'aire sacrée.

3.8. Le lieu de culte de Tavers

i. Description du dépôt et du puits

Dans la fosse au-dessus du puits de Tavers, interprétée comme un dépôt de fermeture du lieu de culte, l'autel portant une formule de dédicace dédiée à Apollon (ILB 32/AE 1956, 8) est mis au jour avec l'inscription tournée vers le bas à 0,8 m de la surface du sol, dans la fosse, au sein de la dernière

⁴²⁹ DE BOE, 1980, p. 60-61 et 87.

⁴³⁰ DE BOE, 1980, p. 60-61 et 87.

⁴³¹ DE BOE, 1982, p. 17-20 et 60-63.

⁴³² DE BOE, 1982, p. 9-16.

couche⁴³³. L'état de conservation de l'inscription de la stèle laisse envisager que celle-ci n'a pas fait l'objet d'une longue exposition à l'extérieur avant d'être enfouie. Il a été placé dans la fosse au III^e siècle⁴³⁴. Une *tegula* était placée au-dessus de la stèle, à plat sur la surface du sol : il s'agit de la seule qui n'a pas été découverte brisée. Les céramiques mises au jour dans la fosse sont datées de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle⁴³⁵. Il semblerait que la fosse dans laquelle ces découvertes ont été faites soient une fosse de rejet située à proximité d'un bâtiment, identifié comme le temple par Marcel Edouard Mariën⁴³⁶. Le dépôt de l'autel mentionnant la réparation d'un *puteus* au-dessus d'un puits réaffecté et ayant fait l'objet d'une restauration permet d'envisager que la fosse soit de nature rituelle. D'autant plus, le dernier remblai de ce dépôt est matérialisé par une terre tassée sur laquelle une tuile plate entière semble être déposée, geste caractéristique dans les dépôts de fermeture de sites sacrés.

Une de couches de remplissage de la fosse et une couche d'incinération, pourrait manifester soit un sacrifice soit une concentration de vestiges de sacrifices et de banquets. Cette dernière hypothèse est à mettre en relation aux restes fauniques mis au jour dans une fosse proche, dans la tranchée n°2 de 1953. S'il s'agit d'un dépôt de clôture, la succession des différentes couches de la fosse peut être interprétée de deux façons. Elles pourraient refléter soit le dépôt d'une cérémonie unique au sein duquel les vestiges issus des différents espaces du sanctuaire sont séparés, soit plusieurs dépôts issus de plusieurs cérémonies⁴³⁷.

En plus du cippe, de la figurine de cheval sur socle plat et de la statuette à l'effigie de Minerve assise, d'autres mobiliers à caractère cultuels ou non ont été mis au jour dans la fosse : de la céramique dont deux potentiels brûle-parfums, des monnaies, des objets en matériaux divers (bronze, fer, verre et os), des matériaux de construction et des éléments d'enduits rouges. Ces derniers vestiges et, par conséquent, l'entièreté de la fosse pourraient refléter l'étape de destruction du site. De plus, la datation de la dernière couche de remblai, le III^e siècle après J.-C., correspond à la fin générale de l'occupation des sanctuaires en Gaule⁴³⁸.

Des fragments de sculptures en haut-relief de nature religieuse sont mentionnés à Tavier, dont l'identification n'est plus possible. Un Eros au corps juvénile sculpté en haut-relief pourrait notamment être le résultat d'un ex-voto ou la manifestation d'un culte guérisseur. Les autres éléments de sculptures à caractère religieux pourraient appartenir au décor du lieu de culte⁴³⁹.

⁴³³ CLAES, 1953-1954, p. 232.

⁴³⁴ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87-89 et 92.

⁴³⁵ CLAES, 1953-1954, p. 232.

⁴³⁶ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87.

⁴³⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 90-91.

⁴³⁸ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 91.

⁴³⁹ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 98 et 100.

3.9. Le sanctuaire de Jusleville à Theux

i. Description des dépôts et des fosses

Le sanctuaire est composé d'un temple et d'un bâtiment divisé en deux pièces, est et ouest (fig. 2). La pièce ouest est une construction primitive. Le temple et la pièce est sont des constructions postérieures et contemporaines⁴⁴⁰.

Au centre de la *cella*, une fosse presque circulaire (0,65 x 0,70 m, 0,20 m de profondeur) est aménagée et remplie de fragments de tuiles disposées de façon plus ou moins concentrique. La fosse serait située dans l'axe de l'entrée du temple. Le sol, en béton lissé, est composé de petites scories de fer mélangées à de la chaux sur une assise composée de grosses scories de fer, témoignant d'une activité métallurgique à proximité⁴⁴¹. Une petite statuette de sanglier en bronze coulé est déposée dans l'angle intérieur nord-est de la *cella* du temple, pendant la dernière phase d'occupation⁴⁴².

Au sud de l'extérieur de la galerie périphérique et à proximité de l'entrée du temple, 6 fragments d'une inscription religieuse sont mis au jour CIL XIII 10017,2/AE 1984, 648). Seul le fragment d est découvert à l'est du temple⁴⁴³.

Dans la pièce ouest du bâtiment A, au nord du temple, une fosse circulaire (70 cm de diamètre, 55 cm de profondeur) prend naissance au début du caniveau. Un *galerus* a été mis au jour à l'entrée de la fosse. Dans le mur nord-sud et au-dessus, deux tuiles alignées avec le parement mural étaient disposées de manière à former un cylindre et renfermaient un fragment d'os long et un grand clou de charpente : il pourrait s'agir d'une offrande encastrée⁴⁴⁴. Au centre de la pièce est, contemporaine du temple, une cuvette elliptique (1,30 x 0,90 m) est aménagée au sol. Elle a livré des restes de scories riches en fer, des galets rougis au feu, de l'argile cuite et du charbon de bois, témoignant de l'activité d'un atelier métallurgique⁴⁴⁵.

Le temple et le bâtiment A sont reliés par un empierrement de petits moellons calcaires non équarris. Du mobilier archéologique est mis au jour à une dizaine de centimètres sous l'empierrement : il semblerait qu'il s'agisse d'un aménagement volontaire et postérieur de matériaux abandonnés⁴⁴⁶.

⁴⁴⁰ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 96 -101.

⁴⁴¹ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 96 -101.

⁴⁴² BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983.

⁴⁴³ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983.

⁴⁴⁴ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 87-91.

⁴⁴⁵ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 91-93.

⁴⁴⁶ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 106.

3.10. Le mithraeum de Tirlemont

i. Description des dépôts et des fosses

Lorsque le *vicus* de Tirlemont est fondé au début du I^{er} siècle après J.-C., l'espace qui sera plus tard consacré à l'édification du sanctuaire est occupé par un enclos en fossé. Aucun vestige n'a été mis au jour sur la surface de l'enclos, à l'exception de dents de chevaux et d'un riche dépôt de céramiques et autres (fragments de bracelets, perles de verre, fibules, etc.) de part et d'autre de l'entrée (fig. 56). Il s'agit d'un dépôt unique, interprété comme pouvant être les restes d'un banquet. La richesse et la diversité des vestiges permettent de caractériser l'enclos comme étant une large aire cérémonielle, ayant éventuellement en lien avec la fondation de la ville. Cet espace ne semble pas être fréquenté pendant l'occupation du centre urbain, jusqu'à ce que le mithraeum soit édifié à côté, au milieu du III^e siècle après J.-C.⁴⁴⁷. Le mithraeum est rénové vers 250-270 après J.-C., peu avant l'aménagement des quatre fosses situées à proximité⁴⁴⁸.

Dans le mithraeum, à l'opposé de l'entrée et d'orientation sud-est, un espace d'une surface de 4 m² était aménagé au moyen de tuiles d'hypocaustes carrées et de *tegulae* (fig. 19, 2.1). Le sol à cet endroit était en légère pente vers le centre du temple : il devait probablement accueillir une représentation du culte ou un autel votif où devait être réalisé le sacrifice. Cet espace particulier est aménagé au-dessus d'une fosse ancienne qui a livré du mobilier, dont un fragment d'épée. Au centre de l'allée centrale, un conteneur avait été aménagé dans une autre fosse ancienne (fig. 19, 2.2) : les parois étaient maintenues au moyen de tuiles placées verticalement. Elle contenait les restes de matériaux brûlés⁴⁴⁹.

Une structure rectangulaire (environ 13,5 m de longueur sur 2,5 m de largeur) s'étend parallèlement au mur sud-ouest du mithraeum (fig. 19, 2.5 et 3). La structure a pu être divisée en deux parties composées d'une fosse séparée d'un second groupe de trois fosses, tous creusés à une même période, peut-être pour extraire de la terre destinée à la rénovation du temple. La fosse principale, en forme de croix, était accessible par des emmarchements⁴⁵⁰. Parmi les quatre fosses remblayées en une seule opération, la fosse en croix était la plus riche en céramiques et en restes fauniques, vestiges d'un seul et unique banquet cérémoniel de grande importance. Les 110 pièces de céramique recueillies au sein de ces quatre fosses illustrent le service de table. Leur nombre pourrait être équivalent au nombre d'individus présent à une cérémonie ou un événement, au terme duquel la vaisselle aurait été enfouie, soit sur une décision commune liée aux officiants du temple de « détruire » le service de table, soit sur une décision individuelle de chaque convive⁴⁵¹.

⁴⁴⁷ MARTENS, 2001, p. 26-28.

⁴⁴⁸ MARTENS, 2001, p. 26 et 44.

⁴⁴⁹ MARTENS, 2001, p. 28-30.

⁴⁵⁰ MARTENS, 2001, p. 30.

⁴⁵¹ MARTENS, 2001, p. 43-46.

Enfin, sur la route en face du mithraeum, une plaquette votive en bronze est mise au jour et pourrait manifester un dépôt d'offrande à la divinité Mithra⁴⁵².

3.11. Conclusion

La majorité des sanctuaires de la cité des Tongres a livré des vestiges de fosses nombreuses et variées, disséminées sur toute la surface de l'aire sacrée et dans les structures. Dans la majorité des fosses qui viennent d'être présentées, il n'est généralement pas possible de déterminer l'origine des dépôts mobiliers et ceux-ci peuvent être le résultat d'une offrande, d'un stockage, d'un nettoyage du site ou d'une autre intention. Il est cependant possible de déceler des récurrences et d'identifier l'aménagement de certains dépôts. Les concentrations d'objets sont interprétées dans le chapitre suivant.

Quand il s'agit de dépôts réalisés sur le sol de l'aire sacrée, on a vu à Aiseau-Presles au I^{er} siècle avant J.-C. qu'ils s'étendaient sur cinq zones d'épandages, avec une concentration de vases miniatures autour d'un pied de poteau. Ceux-ci ont livré des tessons de céramiques, des petits vases entiers, des fibules, des monnaies, des objets en fer et des vestiges fauniques⁴⁵³. A Jupille-sur-Meuse, les fosses sont réalisées en bois et en pierre sèche sur l'aire ouverte de l'état 1⁴⁵⁴.

A partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., on constate l'apparition de dépôts en fosses en plus de ceux pratiqués au sol, avec l'enfouissement d'offrandes, notamment parfois brûlées préalablement. Cela se manifeste à Aiseau-Presles : des structures en creux apparaissent et un trou de poteau démontre une concentration de mobilier. Par conséquent, les dépôts au sol perdurent mais s'ajoutent à ceux-ci les dépôts en fosses⁴⁵⁵. A Clavier-Vervoz, une fosse de cette période a révélé les traces d'un coffrage en bois⁴⁵⁶.

A partir du début du II^e siècle après J.-C., on remarque qu'avec l'apparition des premières constructions pérennes les dépôts évoluent à nouveau et ont tendance à se concentrer dans et aux abords du ou des temples, en particulier dans la *cella* et face à l'entrée, et dans et autour les bâtiments secondaires, tels que le portique et l'enceinte. Les cas de fosses réalisées dans la *cella* sont fréquemment aménagés dans les angles de la pièce ou, dans le temple C de Matagne-la-Grande, de part et d'autre du socle de la statue. Les fosses, si elles ne sont pas réalisées dans ces constructions ou à proximité de celles-ci, voir parfois le long des murs du temple, sont aménagées sur toute la surface de l'aire sacrée. On constate également que, souvent, les fosses les plus importantes sont situées le long des murs du temples (à Tirlemont) entre les temples (à Clavier-Vervoz), s'ils sont multiples, ou entre un temple et le mur d'enceinte. Les fosses sont parfois similaires sur un même site et présentent des dépôts semblables, c'est le cas à Aiseau-Presles

⁴⁵² MARTENS, 2001, p. 30-41.

⁴⁵³ PARIDAENS, 2017, p. 24, 31 et 96.

⁴⁵⁴ COQUELET (dir.), 2020, p. 34-39.

⁴⁵⁵ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 133.

⁴⁵⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

où la majorité des fosses a livré les restes de charbon et de sédiments carbonisés, des vases entiers brûlés, des monnaies et des macro-restes⁴⁵⁷. Les manifestations de fosses et de cuves aménagées sont nombreuses autour du temple du Bas-Empire de Liberchies, dont notamment un dépôt possiblement réalisé dans un coffret en bois. Enfin, dans le mithraeum de Tirlemont, un conteneur dont les parois sont maintenues par des tuiles placées verticalement semble avoir été aménagé dans une ancienne fosse⁴⁵⁸.

Des lots de mobilier sont parfois décelés, c'est le cas à Aiseau-Presles, dans les fosses du début du II^e siècle regroupées autour du temple : une fosse a livré une passoire et un poêlon empilés et imitant de la vaisselle métallique, une seconde un bracelet en alliage cuivreux torsadé, deux socs d'araire miniatures en fer et un ensemble de 73 céramiques avec passage au feu. Quatre autres petites fosses ont toutes livré des monnaies, du matériel métalliques et des récipient métalliques, avec un comblement rapide limoneux et de charbon de bois⁴⁵⁹. Sur la majorité des sites, on remarque donc que les ensembles mobiliers issus des fosses contiennent tous ou presque des monnaies, quelques éléments métalliques dont presque toujours des fibules et des bijoux, des fragments de céramiques et, parfois, des macro-restes. Les remblais sont fréquemment caractérisés comme étant rapides et on constate que le mobilier est souvent mélangé à des résidus de charbon de bois ou des sédiments carbonisés. Enfin, plusieurs cas ont livré des céramiques qui ont subi l'action du feu et des matériaux brûlés.

Un cas d'offrande encastrée pourrait provenir de la pièce ouest du bâtiment A du sanctuaire de Theux : deux tuiles alignées ont été placées de façon à former un cylindre dans le mur nord-sud. Elles renfermaient un fragment d'os long et un grand clou de charpente⁴⁶⁰.

On constate difficilement les aménagements réalisés dans les fosses. On en retrouve à Jupille-sur-Meuse, dans le coin est du bâtiment rectangulaire où des dalles de terre cuite ont été disposées de chant dans une fosse⁴⁶¹. Dans la fosse cultuelle de Tavier, une *tegula*, le seul spécimen complet, est placée au-dessus de la stèle et à plat sur le sol⁴⁶². A Theux, dans la fosse circulaire au centre de la cella, une fosse semble être remplie de fragments de tuiles qui sont disposés de façon plus au moins concentrique⁴⁶³, traduisant peut-être une certaine mise en place. La fosse en croix réalisée dans la structure rectangulaire à côté du mithraeum de Tirlemont était accessible par des emmarchements⁴⁶⁴. En conclusion, plusieurs constats peuvent être émis pour la totalité des sites : les dépôts peuvent être réalisés dans des fosses de tailles variables, souvent rectangulaires ou circulaires (seule la fosse en croix de Tirlemont est de forme atypique), et dont les aménagements sont divers, s'il ne s'agit pas d'un simple enfouissement en pleine

⁴⁵⁷ PARIDAENS, 2017, p. 31-33.

⁴⁵⁸ MARTENS, 2001, p. 28-30.

⁴⁵⁹ PARIDAENS, 2013, p. 119.

⁴⁶⁰ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 87-91.

⁴⁶¹ COQUELET (dir.), 2020, p. 42-46.

⁴⁶² CLAES, 1953-1954, p. 232.

⁴⁶³ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 96 -101.

⁴⁶⁴ MARTENS, 2001, p. 30

terre, : les parois peuvent être renforcées par des tuiles, des pierres ou des coffrages en bois. Le comblement peut être recouvert par des tuiles ou des céramiques, entières ou fragmentées, et, pour le cas de la grande fosse de Tirlemont, un escalier peut être aménagé jusqu'au fond de la fosse.

Un seul exemple de favissa, en tout cas dont l'identification semble certaine, est attesté à Baudecet au nord du temple, à la fin du II^e siècle après J.-C.⁴⁶⁵.

La majorité des foyers mentionnés proviennent des portiques ou de leurs abords et, dans les cas de Clavier-Vervoz et de Matagne-la-Grande, des salles adjointes aux portiques. Ils sont réalisés sur les sols ou parfois dans l'empierrement et ont livré des restes de charbons de bois, des tessons, des débris de construction et des restes fauniques⁴⁶⁶ à Clavier-Vervoz et datent principalement de la fin de l'occupation du site, à l'exception de quelques foyers issus du bâtiment D⁴⁶⁷. Le foyer de l'état 2 de Jupille-sur-Meuse, situé au nord-ouest de l'aire empierrée, est lié à une activité crématrice qui pourrait refléter une pratique culinaire plutôt que sacrificielle⁴⁶⁸.

Les seules fosses naturelles mentionnées sont à Matagne-la-Grande et elles sont comblées pendant la première phase de construction, à la première moitié du IV^e siècle, par du mobilier divers et des matériaux (argile, blocs de pierre ou fragments de tuiles concassées)⁴⁶⁹.

Enfin, les sites de Matagne-la-Petite et de Tavieres sont les seuls à avoir livré des puits recelant des couches successives de mobiliers et de remblais. A Liberchies, un puits semble également faire l'objet d'un dépôt d'une petite quantité d'objets. Le site de Matagne-la-Petite étant mieux connu, il est plus facile de l'interpréter en corrélation à l'évolution du sanctuaire, qui se reflète d'ailleurs par une succession chronologique des monnaies jusqu'au fond du puits.

⁴⁶⁵ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 802.

⁴⁶⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 181-182.

⁴⁶⁷ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 194.

⁴⁶⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 205.

⁴⁶⁹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 36-37.

Chapitre IV

Interprétation du mobilier et des dépôts d'offrandes des sanctuaires de la cité des Tongres

Ce chapitre a pour intérêt d'appréhender l'interprétation des données issues de l'approche archéologique des sanctuaires de la cité des Tongres. Du point de vue de tout ce qui a été présenté dans les chapitres consacrés à la religion, aux mobiliers d'offrandes et aux pratiques de dépôts volontaires, il est possible de présenter sous une nouvelle approche les particularités votives et cultuelles des sanctuaires qui nous intéressent.

Plusieurs constats ressortent des présentations du mobilier et des dépôts des sanctuaires de la cité des Tongres : des tendances, des concentrations, des généralités et la présence de mobilier ou de matérialisation de pratiques. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il semble adéquat de rappeler le manque d'informations rigoureusement identifiées et classées concernant les fouilles de certains sanctuaires : le mobilier est parfois peu mentionné, à l'exception des ex-voto et des offrandes, et, surtout, les découvertes matérielles sont souvent mal ou pas localisées dans les lieux de culte. Il faut également garder à l'esprit que les objets reflètent un parcours sacré dont leur localisation au sein d'un site reflète certaines étapes : tenter d'établir des liens entre les rites et la topographie interne des sites n'est pas une tâche simple⁴⁷⁰. L'analyse proposée ci-dessous n'est évidemment qu'une vision partielle et certainement lacunaire de la vie des sanctuaires. Toutefois, en sélectionnant les sites les mieux documentés et fouillés, il est possible de remarquer et de souligner certaines spécificités qu'on peut essayer de rapprocher aux pratiques religieuses régionales.

A travers les précédentes descriptions, plusieurs constats généraux peuvent dès lors être émis quant aux concentrations de mobiliers et à la localisation des dépôts et quant aux pratiques et actes cultuels accomplis sur les sanctuaires. Ces éléments d'analyse s'inscrivent naturellement dans les connaissances actuelles des lieux de culte et des pratiques religieuses dans le cadre de la religion contemporaine de la cité des Tongres, décrites dans les précédents chapitres.

L'évolution chronologique des gestes et des types de dépôts n'est pas présentée ici, cet aspect étant déjà abordé et mis en parallèle aux sanctuaires des Tongres dans le chapitre consacré aux dépôts d'offrandes.

1. La localisation des dépôts et des concentrations de mobiliers

A travers les sites présentés, on constate d'emblée que certains espaces sont préférés quant aux dépôts de mobiliers, qu'il s'agisse d'un acte d'offrande, rituel ou profane. Globalement, ce sont les mobiliers d'offrandes et les monnaies qui sont les plus révélateurs de concentrations, à l'exception de quelques cas de dépôts particuliers. Pour présenter cette analyse, je commencerai par l'espace le plus sacré d'un sanctuaire, la *cella* du temple, et j'évoluerai à partir de celui-ci jusqu'à l'extérieur de l'enceinte sacrée.

⁴⁷⁰ REY-VODOZ, 2006, p. 223.

i. Le temple et la *cella*

Dans la majorité des sites étudiés, du mobilier a été mis au jour dans le ou les temples du sanctuaire. L'acte qui semble le plus sacré est matérialisé par le dépôt d'un objet autour du socle ayant accueilli la statue de la divinité honorée, dans la *cella*. A Matagne-la-Grande, un ex-voto anatomique, une feuille votive, deux éléments de statuettes et un minimum de 83 monnaies sont découvertes autour du socle de la *cella* du temple C. A Aiseau-Presles, un trou de poteau, pouvant être interprété comme le socle de la statue de la divinité de la construction de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., fait l'objet d'une concentration d'objets. Le second espace privilégié dans l'espace central des temples sont les angles de la *cella*, comme le matérialise la statuette de sanglier de Theux, découverte dans l'angle nord-est. La totalité des autres découvertes faites dans les *cellae* sont soit sous le sol aménagé de l'édifice, dans les murs ou sur le *podium* : des concentrations de monnaies sont mises au jour dans les fondations du temple B de Clavier-Vervoz, dans la couche de remblai à l'intérieur du temple de Liberchies, dans les couches de mortier et de limon jaune et sur le *podium* du grand temple de Matagne-la-Petite. Les autres trouvailles dans les temples proviennent de la galerie périphérique et du portique : on retrouve des monnaies et une cinquantaine de clous dans la galerie du temple A à Matagne-la-Grande, une vingtaine de monnaies dans les fondations du mur extérieur et sur les niveaux de sol du portique du grand temple et dans celui du petit temple de Matagne-la-Petite. Diverses fosses aménagées au sein des temples sont également attestées et détaillées ci-dessus : certaines sont contemporaines des phases de construction et de travaux des édifices. Les constructions précédents les temples monumentalisés ont également livré du mobilier, notamment de nature cultuelle. A Jupille-sur-Meuse, une plaque perforée est mise au jour dans la couche préparatoire des chapelles de l'état 2. Les 5 rouelles de Matagne-la-Petite proviennent des trois niveaux de sol de la première occupation, de même qu'une trentaine de monnaies, des fibules, un *umbo* en fer et une meule en pierre.

ii. Les abords du temple

Le deuxième espace fréquemment consacré à des dépôts d'objets et aux découvertes archéologiques sont les abords des temples. Il s'agit principalement de l'espace faisant face à l'entrée de l'édifice et son accès, parfois empierré, du long des murs et des espaces entre les temples s'ils sont multiples. Plus particulièrement, lorsqu'il s'agit de chemins d'accès, les découvertes proviennent essentiellement des empièvements. Quelques objets cultuels manifestent de ce type de dépôts : la languette votive d'Aiseau-Presles provient de l'empièchement à l'ouest du temple (Inv. AP12.025), le fragment d'autel est découvert à proximité du temple A de Clavier-Vervoz, le bassin lustral de Jupille-sur-Meuse a été identifié près de l'entrée du temple (AE 2006, 842) et la deuxième plaquette perforée était située à proximité de la *cella* en bois de l'état 3, le fragment de statue masculine de Theux se trouvait près du mur est du temple et les 6 fragments issus du même site proviennent de l'extérieur de la galerie périphérique du temple, à l'est près de l'entrée, et de l'extérieur est (CIL XIII 10017, 2/AE 1984, 648).

Les concentrations de monnaies sont également fréquentes : à Clavier-Vervoz, au sud des temples A et B, à Liberchies dans l'empierrement du chemin d'accès et dans les couches d'effondrement autour du temple et à Matagne-la-Petite à l'extérieur des grand et petit temples. La structure rectangulaire aménagée en quatre fosses parallèles au mur sud-ouest du mithraeum de Tirlemont, riche en céramique de banquet cérémoniel et en restes fauniques, manifeste aussi d'un choix de proximité avec le temple.

iii. L'aire sacrée

L'aire sacrée dans son ensemble et les structures aménagées qui s'y trouvent livrent des dépôts d'offrandes et monétaires et du mobilier divers. Les aménagements prennent la forme de *favissae*, de fosses, naturelles ou creusées, de petites constructions en maçonneries et de foyers. Les exemples provenant de l'aire sacrée sont nombreux dans les sites étudiés, notamment en ce qui concerne les découvertes d'objets votifs : en plus du mobilier cité dans la catégorie précédente à proximité des temples, le haut-relief représentant une divinité solaire et la situle miniature de Jupille-sur-Meuse proviennent respectivement de l'aire sacrée et de l'aire cultuelle ouverte de l'état 1. Les autels plus particulièrement, lorsqu'ils sont préservés et identifiés, sont associés à des vestiges : à Clavier-Vervoz, on a identifié 4 monnaies autour de l'autel et 4 au sud. Une seule *favissa* a été identifiée avec certitude chez les Tongres, à Baudacet. Aménagée au nord du temple à la fin du II^e siècle, elle a livré deux couches de remplissage intermédiaires d'où proviennent la plaquette en or gravée (ILB2 167/AE 1993, 1203), une dizaine de lampes à huile, des brûle-parfums caliciformes brisés typiques et des monnaies⁴⁷¹. Les fosses sont multiples sur la majorité des sanctuaires de la cité des Tongres : les nombreux exemples sont détaillés ci-dessus. Un fossé de Liberchies, situé à l'ouest du temple, a livré une partie des rouelles de grand module. Comme les fosses aménagées au sein des temples, celles de l'aire sacrée attestent parfois des phases de construction, de réfection et de destruction des sanctuaires et de leurs édifices. La fosse 30 de Clavier-Vervoz, aménagée entre les deux temples, livrent une variété de matériaux et de mobiliers dont la distribution stratigraphique correspond aux différentes phases d'occupation et de construction du site. L'état 1 du sanctuaire de Jupille-sur-Meuse est essentiellement matérialisé par des petites fosses et des foyers aménagés en bois et en pierre sèche. Sur le site du Bas-Empire de Liberchies, l'empierrement d'une aire de circulation en particulier a fait l'objet du dépôt de mobiliers nombreux et divers. A Matagne-la-Grande, des dizaines de monnaies proviennent de l'aire sacrée : une soixantaine du secteur oriental, une quarantaine à proximité du mur d'enceinte nord, une soixantaine le long du mur d'enceinte nord-est et une trentaine dispersées sur l'aire. Un fragment de bassin en pierre a été mis au jour dans l'angle nord de l'aire sacrée et un dépôt monétaire de 9 sesterces y a été enfoui, sans mention précise de sa localisation.

Il convient également de mentionner ici les puits de Tavier et de Matagne-la-Petite, qui ont tous les deux livrés du mobilier et dont les dépôts intentionnels semblent faire l'objet d'une certaine

⁴⁷¹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 811.

organisation. Celui de Tavier fait d'ailleurs l'objet d'une restauration et d'une dédicace sans doute à ce sujet sur un autel (ILB 32/AE 1956, 8). La fosse aménagée au-dessus, comme ce sera mentionné ci-dessous, semble également manifester un dépôt de clôture du lieu de culte. Le puits de Matagne-la-Petite a livré une succession chronologique de monnaies et d'objets divers, correspondant aux trois phases d'occupation du site. Le site du temple du Bas-Empire de Liberchies atteste également de la présence d'un puits d'où proviennent une dizaine de monnaies, une bague en bronze et une fibule. Toutefois, dans ces cas, il n'est pas possible d'interpréter davantage le mobilier issu de ces puits et l'intention du dépôt de ceux-ci.

iv. Les portiques et les bâtiments

On constate principalement des concentrations de monnaies et la présence de foyers et de fosses dans et à l'extérieur des portiques, fréquemment construits lors de la monumentalisation des sites. C'est le cas dans ceux de Clavier-Vervoz, à l'intérieur, au sud et le long d'un des murs et de Matagne-la-Grande. Ce dernier a livré une centaine de monnaies et quelques objets en cuivre et en bronze. Les autres bâtiments, dont la fonction est souvent méconnue, fournissent parfois des monnaies et quelques objets dans et en-dehors de leurs structures. Les sanctuaires de Matagne-la-Grande et de Matagne-la-Petite sont les sites les plus révélateurs de la fréquentation des bâtiments annexes. A Matagne-la-Grande, la salle d'angle construite au sud-est du portique a fait l'objet de dépôts en fosse aux coins de la pièce, dont une centaine de monnaies dans l'angle ouest. Le puits, abrité sous un bâtiment, de Matagne-la-Petite a également livré une grande quantité de mobilier cultuel et de monnaies. Finalement, le bâtiment A du site de Theux manifeste peut-être de la seule intention d'une offrande encastree mise au jour chez les Tongres.

v. L'enceinte sacrée

Enfin, le tracé du mur d'enceinte, à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire sacrée, a révélé du mobilier cultuel et des dépôts monétaires. Sur le site de Matagne-la-Grande, quatre rouelles sont mises au jour à l'extérieur de l'enceinte, à proximité du temple A, de même qu'un dépôt monétaire provenant de la première période d'occupation du site. Autour de la salle d'angle et devant le portique du même site, on dénombre une centaine de monnaies. Un deuxième dépôt monétaire est identifié sur la terrasse aménagée, à proximité du sanctuaire.

vi. Les dépôts particuliers

Quelques cas de dépôts mobiliers sont particuliers et manifestent un geste unique par rapport à l'entiereté des sites de la cité des Tongres : les 720 socs d'aire miniatures dispersés sur l'aire sacrée et le dépôt de 60 vases miniatures issu de la zone d'épandage de la première phase d'Aiseau-Presles, les

dépôts de dons réalisés dans des céramiques à Jupille-sur-Meuse, contre la façade principale du temple⁴⁷², et l'offrande encastrée à Theux⁴⁷³.

1.1. Interprétation des dépôts

On peut donc distinguer six espaces auxquels sont associés des dépôts d'offrandes et des concentrations monétaires et de mobiliers divers : le temple et la *cella*, les abords du temple, l'aire sacrée, les bâtiments et les portiques, l'enceinte du sanctuaire et l'extérieur de l'aire sacrée. Cette conclusion correspond à ce qui est connu et recensé ailleurs, dans les sanctuaires gallo-romains. En effet, la sacralité au sein d'un sanctuaire est réalisée de façon progressive : la frontière entre les mondes profane et cultuel est perçue de façon qu'au plus le fidèle avance dans le sanctuaire, au plus il pénètre dans la sacralité du lieu. Effectivement, lorsque le fidèle franchit le seuil ou le portique d'entrée, c'est-à-dire la frontière matérielle entre le monde extérieur et l'aire sacrée, il perçoit directement le temple et, selon les sites, l'intérieur de la *cella* et la statue de la divinité⁴⁷⁴.

Ces choix de localisation des dépôts pratiqués dans les lieux de culte s'apparentent à la manière dont le sanctuaire est perçu. La principale caractéristique inhérente aux sites est la séparation entre l'aire sacrée et l'environnement profane : la délimitation est essentielle. L'épigraphie montre que la matérialisation de cette séparation, mentionnée en tant que *consaeptum circum templum* ou *circumsaeptum fani*, est considérée comme la structure la plus importante du lieu. Chez les Tongres, elle prend la forme d'un mur d'enceinte simple en matériaux périssables ou pérennes ou la forme d'une enceinte monumentalisée par des galeries ou des portiques. Ces-derniers sont d'autant plus important qu'ils symbolisent cette frontière entre les mondes profane et sacré, d'où peut-être les nombreux foyers et quelques dépôts qui y sont découverts. La taille et la forme de l'aire sacrée divergent selon les sites, en particulier dans les contextes urbains où l'espace est dicté par l'environnement immédiat. En milieux ruraux, les aires sacrées prennent des formes carrées, rectangulaires, trapézoïdales ou polygonales⁴⁷⁵.

La construction la plus fondamentale dans l'enceinte sacrée est le temple dont la localisation est toujours prééminente. Il est généralement construit dans la partie arrière de l'aire sacrée de sorte que l'axe longitudinal soit harmonieux avec l'ensemble du sanctuaire. Sur certains sites, il est situé au centre de l'aire sacrée. Ce principe d'axialité et de frontalité de l'aménagement du temple est issu de l'architecture classique et concerne particulièrement les constructions de temples gallo-romains. La *cella*, étant la demeure divine où est placée au centre la représentation de la divinité honorée sur un socle, est en principe la pièce la plus ornée : elle peut recevoir des objets d'offrandes et décoratifs précieux. Les dépôts dans les galeries périphériques sont à mettre en lien avec la fonction de celle-ci, qui permettait un accès au temple aux fidèles, ne pouvant pas accéder à la *cella*. Dans les cas où le sanctuaire est doté

⁴⁷² COQUELET (dir.), 2020, p. 207.

⁴⁷³ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 87-91.

⁴⁷⁴ DERKS, 1998, p. 200 et 210-211.

⁴⁷⁵ DERKS, 1998, p. 200-208.

de plusieurs temples, généralement construits symétriquement et selon la même orientation, il est présumé qu'ils permettaient d'honorer plusieurs divinités. C'est notamment le cas du site de Kornelimünster⁴⁷⁶.

L'autel, dont l'emploi est généralisé à partir du II^e siècle après J.-C.⁴⁷⁷, est considéré comme la structure aménagée la plus fondamentale du sanctuaire, en lien direct avec le temple⁴⁷⁸. Lorsqu'il s'agit de sanctuaires polythéistes, les divinités associées soit partageaient l'autel principal, soit recevaient leur propre autel⁴⁷⁹. Lorsque des vestiges présumés ont pu être mis au jour, il est fréquemment situé face au temple et dans son axe longitudinal⁴⁸⁰.

1.2. L'évolution chronologique des types de dépôts

D'un point de vue chronologique, les dépôts pratiqués dans les sanctuaires les mieux étudiés de la cité des Tongres confirment également les tendances des dépôts en Gaule romaine, présentées dans le chapitre IV : une première phase de 50 avant J.-C. au début du I^{er} siècle après J.-C., manifestant de nombreux dépôts en surface ou dans des fossés aux abords de l'aire sacrée et une seconde phase à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle qui se matérialise par des changements de pratiques liés à la reformulation des espaces⁴⁸¹, c'est-à-dire la construction et/ou la monumentalisation de l'aire sacrée et de ses structures. Deux sites en particulier, Aiseau-Presles et Jupille-sur-Meuse, manifestent de l'évolution chronologique des types de dépôts dans les sanctuaires à l'époque romaine, dans les territoires gaulois.

A Aiseau-Presles, on peut déduire une évolution caractéristique des ensembles des lieux de culte gallo-romains les mieux connus : le mobilier le plus ancien remonte au début de l'occupation du site, dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C., et est déposé à même le sol du site. A partir du I^{er} siècle après J.-C., les pratiques rituelles évoluent : ces changements se manifestent notamment par l'enfouissement volontaire de restes brûlés au cours de cérémonies religieuses. Enfin, aux II^e, III^e et IV^e siècles, les dépôts d'objets sont réalisés soit à même le sol du sanctuaire, soit pratiqués dans des fosses aménagées sur l'aire sacrée⁴⁸².

Sur le site de Jupille-sur-Meuse, à l'état 1, des petites fosses et des foyers sont aménagés en bois et en pierre sèche sur l'aire cultuelle ouverte. A l'état 2, matérialisé par les deux chapelles en bois, la plaquette perforée est découverte dans la couche de préparation ces-dernières et quelques fibules proviennent d'un empierrement. La seconde plaquette perforée, datée de l'état 3, est mise au jour à proximité de la *cella*

⁴⁷⁶ DERKS, 1998, p. 200-208.

⁴⁷⁷ VAN ANDRINGA, 2017, p. 107.

⁴⁷⁸ DERKS, 1998, p. 200-208.

⁴⁷⁹ VAN ANDRINGA, 2018, p. 22-23.

⁴⁸⁰ DERKS, 1998, p. 200-208.

⁴⁸¹ VAN ANDRINGA, 2017, p. 137-138.

⁴⁸² DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 133.

en bois. Dans le courant de la première moitié du II^e siècle, à l'état 4, les deux dépôts votifs sont réalisés le long du mur nord du temple. Trois fosses sont mises au jour à proximité de l'entrée du temple et une fosse circulaire est aménagée en-dehors, au niveau de la façade sud-ouest. A l'état 5, les fragments du bassin de purification et deux autres blocs sont mis au jour à proximité de l'entrée du temple⁴⁸³.

2. Identification des pratiques cultuelles à travers le mobilier et les dépôts

Essayer de proposer une traduction des découvertes archéologiques en gestes et en identifications cultuelles s'avère être une approche beaucoup plus difficile. Les cultes et les cérémonies religieuses sont matérialisées à travers certains dépôts, toutefois il est complexe, voire impossible, de les identifier avec certitude et sans risquer d'émettre des conjectures sur base du matériel partiel qui nous parvient. C'est d'autant plus vrai que, comme mentionné précédemment, les lieux de culte faisaient fréquemment l'objet de nettoyages et qu'il n'était pas rare que le mobilier soit récupéré ou recyclé. De ce fait, l'absence d'un type d'offrande ou de dépôt lié à une pratique n'exclut pas son existence sur le site ou une région. Grâce aux sources épigraphiques, archéologiques et, plus rarement, historiques, on a toutefois pu affirmer et proposer la récurrence et la continuité de certains cultes, gestes et dons d'offrandes. Sur base de mon étude du mobilier d'offrande des sanctuaires de la cité des Tongres, certains de ces contextes peuvent dès lors être confirmés. En parallèle à ce qui a été présenté dans les précédents chapitres, plusieurs aspects peuvent être abordés : l'identification des gestes et des pratiques, tels que les dépôts d'offrandes et les dons, la pratique du sacrifice, des rituels de fondation, de réfection et de clôture des lieux de culte, et l'identification des cultes et du panthéon des Tongres.

2.1. Les cérémonies de fondation

Aucune cérémonie de fondation n'a été identifiée dans les sanctuaires de la cité des Tongres. On peut toutefois noter les découvertes d'objets, parfois de petites concentrations, datant des phases de construction des structures, notamment sous le sol et dans les murs des *cellae* et des temples et dans les autres édifices. Ces concentrations sont essentiellement monétaires. On constate ce type de phénomène sur plusieurs sites. Dans les fondations du temple B de Clavier-Vervoz, 6 monnaies sont mises au jour. A Matagne-la-Grande, on peut mentionner la découverte d'une monnaie sous le dallage de la *cella* du temple A de la première phase. A Matagne-la-Petite, cinq rouelles, une lunule, des monnaies, des fibules et du mobilier en fer et en pierre sont mis au jour dans les niveaux de sol de la première occupation. Dans le grand temple du même site, daté d'une seconde phase, des monnaies sont découvertes dans les couches de mortier et de limon jaune de la *cella* et dans les fondations du mur extérieur du portique. On ne peut pas identifier la nature de ces dépôts, toutefois, étant donné la localisation de ces découvertes au sein des temples, il pourrait peut-être manifester un dépôt pratiqué lors de la fondation de la structure.

⁴⁸³ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

2.2. Les pratiques

i. Les dons d'offrandes

L'accomplissement de dons d'offrandes a pu être identifié dans les chapitres III et IV. On recense chez les Tongres des objets issus des deux premières catégories définies par Véronique Rey-Vodoz : les « objets conçus exclusivement pour servir d'offrandes » et ceux « dont l'usage comme offrande est prépondérant, mais non systématique »⁴⁸⁴. On dénombre une petite vingtaine de manifestations d'objets de la première catégorie. Le bassin de purification offert à Apollon Smerturix de Jupille-sur-Meuse est certainement le vestige le plus révélateur, matérialisant les gestes des fidèles et la divinité honorée sur un sanctuaire : il s'agit d'une découverte inédite chez les Tongres (AE 2006, 842). Six objets votifs sont formellement identifiés : la languette à l'ouest du temple d'Aiseau-Presles (Inv. AP12.025), la feuille du temple C de Matagne-la-Grande, la roue (ILB2 139ter) et la bague (CIL XIII 10024, 65) du puits de Matagne-la-Petite et la plaquette découverte à l'extérieur du mithraeum de Tirlemont (ILB2, 159ter). L'autel ou le cippe de Tavier, dédié à Apollon est une dédicace religieuse rare témoignant d'une restauration (ILB 32/AE 1956, 8). A ces éléments peuvent s'ajouter les inscriptions à caractères religieux sur la plaquette en or de la grande *favissa* de Baudecet (ILB2 167/AE 1993, 1203) et les fragments découverts à l'extérieur du temple de Theux (CIL XIII 10017, 2/AE 1984, 648). Le site de Kornelimünster a également livré trois inscriptions sur tablette et un petit autel votif. Un seul ex-voto anatomique formellement identifié est mis au jour autour de la *cella* du temple C de Matagne-la-Grande. L'Eros sculpté de Tavier pourrait également être la manifestation d'un ex-voto. Il convient de mentionner les deux plaquettes perforées de la couche préparatoire des chapelles de l'état 2 et près de la *cella* en bois de l'état 3 de Jupille-sur-Meuse, de même que les fragments de plaques, reliquats de languettes votives provenant des couches de remblais postérieures à l'abandon du site. Les rouelles sont fréquemment attestées dans quatre sites, la majorité étant en plomb : à Jupille-sur-Meuse, à Liberchies où on en compte une soixantaine, à Matagne-la-Grande et à Matagne-la-Petite. Les objets miniaturisés sont plutôt rares, en-dehors de la concentration de vases miniatures de la première occupation d'Aiseau-Presles et des 720 socs d'aires miniatures issus de l'aire sacrée du même site, : un seau et une situle miniatures sont mis au jour dans l'état 1 de Jupille-sur-Meuse, une coupe miniature dans les fosses à côté du mithraeum de Tirlemont, une faucille à Theux et une pelle à Clavier-Vervoz. La seconde catégorie se manifeste à travers les découvertes fragmentaires de figurines de divinités et de statuettes animalières, souvent difficilement identifiables. On peut mentionner la Vénus pudique et la Victoire d'Aiseau-Presles, la Minerve de Liberchies, les socles et statuettes du bouquetin, du coq et du caducée de Matagne-la-Petite, la statuette de Minerve assise et la figurine de cheval de Tavier, et la statuette de sanglier de Theux. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse a également livré un haut-relief figurant une divinité solaire associée à Apollon.

⁴⁸⁴ REY-VODOZ, 2006, p. 220-224.

Les inscriptions votives et les dédicaces permettent également de cibler qui étaient les dédicants en cité des Tongres. Au total, grâce aux dédicaces religieuses de la cité des Tongres, 14 pérégrins et 17 citoyens ont pu être dénombrés, pourtant en Germanie supérieure et chez les Trévires on compte davantage de citoyens par rapport aux dévots⁴⁸⁵. Il a également pu être déterminé, en ce qui concerne les mentions du dieu Apollon, qu'il s'agissait d'individus indigènes, sans citoyenneté romaine. L'autel de Taviens, notamment, manifeste du transfert culturel mêlant les traditions romaines et gauloises : il s'agit d'une dédicace de type indigène par un citoyen tongre à une divinité romaine, nommée en latin (ILB 32/AE 1956, 8)⁴⁸⁶. En termes d'inscription et de caractéristiques linguistiques, il y a chez les Tongres une latinisation marquée qui s'accompagne toutefois de noms indigènes germaniques⁴⁸⁷.

La quantité de monnaies mises au jour dépasse sur certains sites les mille spécimens et il est possible de déterminer des concentrations dans certains espaces, toutefois l'identification des gestes à l'origine de ces découvertes n'est pas facile. En effet, les découvertes monétaires sont difficilement interprétables comme étant des dons de *stips* ou le résultat d'un *iactatio*. Seul le sanctuaire de Matagne-la-Grande a livré des dépôts monétaires formellement identifiés. Pour la majorité des sites, on doit dès lors se contenter de constater les concentrations de monnaies en surface, dans les *cellae* et autour du socle de la statue, dans les empièvements, sols et murs dans et près des temples, dans et près des structures et aménagements sur l'aire sacrée et, en-dehors de l'enceinte, à proximité des temples et des portiques.

ii. Les offrandes à caractère magique

Les rituels magiques sont fréquemment réalisés en lien avec les pratiques cultuelles dans les sites sacrés, dans les territoires de la Gaule romaine. Les offrandes à caractère magique peuvent être de nature positive ou négative. Les *tabulae defixionis* ont pour vocation de condamner grâce à une divinité un individu pour une raison généralement spécifique. Elles sont généralement réalisées en écriture cursive sur une mince feuille de plomb⁴⁸⁸. Seule la tablette en or de Baudécet pourrait manifester un caractère positif par l'utilisation de l'or, matériau considéré noble (ILB2, 167/AE 1993, 1203). Elle pourrait être interprétée comme une amulette prophylactique⁴⁸⁹. Deux tablettes de défexion, c'est-à-dire de malédiction, sont découvertes sur le territoire des Tongres. La première provient du sanctuaire d'Aiseau-Presle : il s'agit de la languette votive en plomb, torsadée volontairement (Inv. AP12.025). Le choix du plomb s'associe à une connotation négative, pouvant accentuer l'effet magique. La manipulation pratiquée sur l'objet pourrait également avoir pour but de renforcer la malédiction. Toutefois, l'identification de la languette comme *tabula* de défexion n'est pas certaine, compte tenu de l'épaisseur

⁴⁸⁵ RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 14.

⁴⁸⁶ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 97.

⁴⁸⁷ RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 16.

⁴⁸⁸ RAEPSAET-CHARLIER et RAEPSAET, 2014, p. 84.

⁴⁸⁹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 802.

de l'objet⁴⁹⁰. La seconde tablette est mise au jour dans le centre de Tongres : il s'agit d'une plaquette en plomb carrée et gravée de signes et de lettres grecques et latines (Inv. TO-16-RE V175)⁴⁹¹.

iii. Les sacrifices

La tenue de pratiques sacrificielles se matérialise essentiellement à travers les vestiges issus de la deuxième étape, c'est-à-dire de l'organisation de banquets. Chez les Tongres, cela se matérialise soit par la présence de vestiges fauniques, qui sont le plus souvent découverts dans des fosses, soit par le dépôt d'ensembles de vaisselles, tel que le cas unique identifié à Tirlemont du dépôt d'un ensemble de céramiques complet dans des fosses. Pour rappel, la fosse en croix de la structure rectangulaire aménagée contre le mur sud-ouest du mithraeum a livré une grande quantité de restes fauniques et les vestiges d'un seul et unique banquet cérémoniel⁴⁹². Le dernier remblai de la fosse rituelle de Taviers matérialise une couche d'incinération, pouvant manifester soit un sacrifice soit une concentration de vestiges de sacrifices et de banquets. Ceci est à mettre en relation aux vestiges fauniques mis au jour dans une fosse proche⁴⁹³.

Concernant la tenue des banquets, la localisation exacte de l'espace dans lequel ils étaient organisés est difficilement déterminable : dans les sanctuaires de la cité des Tongres, certains bâtiments pourraient remplir le rôle de salle de banquet, tel que le bâtiment de l'état 4 de Jupille-sur-Meuse, toutefois ce ne sont que des hypothèses.

La première étape des pratiques sacrificielles a laissé, jusqu'à présent, peu de vestiges : un grand couteau en fer provenant de la grande *favissa* de Baudecet et certains dés d'autel qui ont pu être identifiés.

L'étude de la faune et des macro- et micro-restes sont un apport non négligeable dans l'approche des sacrifices. La pratique de l'archéozoologie dans les sanctuaires offre notamment la possibilité de mieux comprendre et de distinguer les pratiques sacrificielles. L'étude de ces types de vestiges, développée dans les lieux de culte à partir des années 80, permet une meilleure compréhension des dépôts et des restes fauniques, fréquents dans les pratiques cultuelles romaines⁴⁹⁴. Deux types de pratiques sacrificielles ont notamment pu être distinguées grâce à la pratique : les sacrifices où la viande est consommée et ceux où elle ne l'est pas. L'étude des vestiges fauniques met en évidence les choix effectués par les dévots quant aux pièces anatomiques, à travers l'analyse des régularités, des abondances et des déficits de certaines pièces⁴⁹⁵. En ce qui concerne l'étude des vestiges végétaux, l'archéobotanique permet d'éclaircir la compréhension générale des gestes et des activités rituelles

⁴⁹⁰ RAEPSAET-CHARLIER et RAEPSAET, 2014, p. 84.

⁴⁹¹ DELATRE, MARTIN, BELANGER, RAEPSAET et RAEPSAET-CHARLIER., 2018, p. 67.

⁴⁹² MARTENS, 2001, p. 43-46.

⁴⁹³ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 90-91.

⁴⁹⁴ MENIEL, 2012, p. 11-12.

⁴⁹⁵ MENIEL, 2012, p. 14.

réalisées au sein des sanctuaires. Cette approche permet entre autres de distinguer les contenus des fosses d'un même site, ce qui met en évidence que les rites étaient à la fois divers et dissociables⁴⁹⁶.

2.3. Les cérémonies de réfection et d'embellissement

Certaines dédicaces manifestent d'une offrande dans le cadre d'une restauration d'un bâtiment ou de travaux de monumentalisation de l'aire sacrée. C'est le cas de l'autel ou cippe de Tavier, dédié à Apollon à la suite de la restauration du puits (ILB 32/AE 1956, 8). Il s'agit d'un type de dédicace rarement rencontré⁴⁹⁷. Le bassin lustral de Jupille-sur-Meuse a également été offert à l'occasion des travaux d'embellissement de l'Etat 5 (AE 2006, 842)⁴⁹⁸.

2.4. Les divinités

En ce qui concerne l'identification des divinités honorées et du panthéon de la cité des Tongres, cet aspect a déjà été présenté dans le premier chapitre. Il convient de mentionner à nouveau la prépondérance de deux divinités : Jupiter et Apollon (fig. 57). Cependant, il n'est généralement pas possible de déterminer si ces divinités proviennent d'un culte public ou d'un culte local d'un point de vue de la cité des Tongres, ni de leur importance au sein du site d'où elles proviennent.

Jupiter Dolichenus est manifesté à Tongres sur une inscription dédicatoire (ILB2, 159bis)⁴⁹⁹. Une dédicace du II^e siècle consacrant à Jupiter un monument est mise au jour à Liberchies (ILB 31), pendant les fouilles du *castellum*⁵⁰⁰. Enfin, à Matagne-la-Petite, la roue votive en étain pourrait prouver un culte à Jupiter et à Mercure dans le sanctuaire (ILB2 139ter)⁵⁰¹.

Apollon est attesté sur le bassin lustral avec l'épithète Smerturix à Jupille-sur-Meuse (AE 2006, 842), dans une dédicace sur l'autel de Tavier (ILB 32 / AE 1956, 8), à Liberchies associé à Mercure dans une dédicace sur un tesson (ILB 139) et à Theux dans une dédicace également sur un fragment de plat⁵⁰².

Il convient également de mentionner à Tongres l'inscription dédicatoire sur un autel dédiée à Jupiter et au Genius du Municipi des Tongres (ILB2, 159)⁵⁰³.

⁴⁹⁶ VAN ANDRINGA, 2018, p. 24.

⁴⁹⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 89-90.

⁴⁹⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 83-84.

⁴⁹⁹ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

⁵⁰⁰ RAEPSAET-CHALIER, 2019, p. 129.

⁵⁰¹ DE BOE, 1980, p. 60-61 et 87.

⁵⁰² VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 92-94.

⁵⁰³ RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 9.

2.5. Les cérémonies de clôture

Comme pour les cérémonies de fondation, la pratique de rites de clôture n'est pas formellement attestée chez les Tongres. Cependant, plusieurs dépôts pourraient manifester une intention rituelle liée à la clôture du site ou d'une structure.

La fosse de Tavier au sein de laquelle l'autel (ILB 32/ AE 1956, 8) et divers objets cultuels ont été mis au jour pourrait être qualifiée de rituelle et même de dépôt de clôture du lieu de culte. En effet, le dernier remblai est caractérisé par de la terre tassée sur laquelle une tuile plate entière semble avoir été déposée, geste caractéristique dans les dépôts de fermeture. La succession des couches de la fosse et le matériel archéologique peuvent dans ce cas soit manifester le dépôt d'une cérémonie unique au sein duquel les vestiges issus des différents espaces du sanctuaire sont séparés, soit plusieurs dépôts issus de plusieurs cérémonies⁵⁰⁴.

Marleen Martens et Guy de Boe suggèrent que l'enfouissement des céramiques dans les fosses du mithraeum de Tirlemont soit réalisé à l'issue de l'inauguration du sanctuaire, vers 260 après J.-C., au cours duquel auraient pris part les habitants du *vicus*⁵⁰⁵.

A Aiseau-Presles, des monnaies issues des couches de destruction du temple pourraient témoigner d'un rite de fermeture du sanctuaire, démantelé à la fin de l'Antiquité⁵⁰⁶, ou de la manifestation d'une nouvelle forme de culte.

3. Conclusion

Grâce à l'étude du mobilier des sanctuaires, il a été possible d'identifier clairement les évolutions chronologiques et architecturales dans les précédents chapitres, en lien avec les types de dépôts et d'offrandes, à vocation cultuelle ou non. Plus difficilement, quelques généralités ont pu être confirmées en ce qui concerne les gestes et les pratiques des fidèles au sein des lieux de culte des Tongres. Ce chapitre a permis d'identifier les tendances régionales, en termes de types de dépôts et de mobilier dans leurs contextes architecturaux et chronologiques, du nord de la Gaule dans les sanctuaires de territoire de la cité des Tongres.

Concernant la localisation des dépôts et des concentrations de mobiliers, on peut distinguer six espaces auxquels sont associés des dépôts d'offrandes et des concentrations monétaires et de mobiliers divers : le temple et la *cella*, les abords du temple, l'aire sacrée, les bâtiments et les portiques, l'enceinte du sanctuaire et l'extérieur de l'aire sacrée. Cette conclusion confirme les tendances de dépôts en Gaule romaine, décrites dans le chapitre IV : les dépôts organisés sont réalisés aux abords des temples et dans la galerie périphérique de ceux-ci, devant l'entrée des structures, dans des fosses aménagées sur l'aire

⁵⁰⁴ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 90-91.

⁵⁰⁵ AGUSTA-BOULAROT, HUBER et VAN ANDRINGA, 2017, p. 4-5.

⁵⁰⁶ PARIDAENS, 2017, p. 25 et 33.

sacrée, dans les portiques d'accès et dans les structures annexes⁵⁰⁷. En ce qui concerne les dépôts issus de la *cella*, il n'est pas possible de distinguer chez les Tongres si ce sont des dépôts de fondation, des offrandes résultant d'une cérémonie ou des offrandes lancées par les fidèles. Il n'est effectivement pas possible d'interpréter le geste à l'origine du mobilier d'offrande : dans la majorité des cas, seule la nature de l'objet, cultuelle ou non, peut faire l'objet d'une identification ou d'une interprétation.

La présentation de l'évolution chronologique des dépôts issus de deux sites bien documentés, Aiseau-Presles et Jupille-sur-Meuse, a permis de confirmer les tendances des dépôts en Gaule romaine : une première phase de 50 avant J.-C. au début du I^{er} siècle après J.-C., manifestant de nombreux dépôts en surface ou dans des fossés aux abords de l'aire sacrée et une seconde phase à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle qui se matérialise par des changements de pratiques liés à la reformulation des espaces⁵⁰⁸.

Quant à l'identification des pratiques cultuelles à travers le mobilier et les dépôts, dans la confirmation de la pratique de certains cultes et cérémonies, plusieurs constats ont pu être établis. En ce qui concerne les cérémonies de fondation, aucune n'a été formellement identifiée chez les Tongres. Cependant, certains dépôts et certaines concentrations d'objets, grâce à leur localisation et leur datation, pourraient manifester de ce type de cérémonies. La pratique des dons d'offrandes est attestée à travers des objets « conçus exclusivement pour servir d'offrandes » et ceux « dont l'usage comme offrande est prépondérant mais non systématique »⁵⁰⁹. Les manifestations des pratiques d'offrandes et de dons aux divinités honorées ne sont pas nombreuses mais elles sont fondamentales pour comprendre la vie des sanctuaires, plus particulièrement pour tenter d'approcher les gestes et les intentions des fidèles à travers les dépôts et les découvertes de mobiliers. Le don d'offrandes est clairement identifié, de même que la pratique du *votum*. Les types classiques d'objets à vocation cultuelle sont également attestés au sein de plusieurs sites. Enfin, le bassin lustral de Jupille-sur-Meuse matérialise le geste de purification réalisé par le fidèle avant son accession au temple et atteste d'un don offert à une divinité dans le cadre de travaux d'embellissement du sanctuaire (AE 2006, 842)⁵¹⁰.

Les offrandes et ex-voto dédiacés ont également permis d'aborder les dédicants de ces inscriptions et dédicaces et de conclure que les pratiques en cité des Tongres sont romanisées, ce phénomène se perçoit en effet dans les noms et les apparences des divinités et dans les types de pratiques, cependant réalisées par un nombre considérable d'indigènes par rapport aux autres territoires⁵¹¹. Les offrandes ont également permis d'aborder et de confirmer ce qui avait été présenté dans le chapitre II au sujet des divinités dans le territoire des Tongres.

⁵⁰⁷ FAUDUET, 2010, p. 237-239.

⁵⁰⁸ VAN ANDRINGA, 2017, p. 137-138.

⁵⁰⁹ REY-VODOZ, 2006, p. 220-224.

⁵¹⁰ COQUELET (dir.), 2020, p. 83 et 85.

⁵¹¹ RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 20.

En ce qui concerne la pratique sacrificielle chez les Tongres, de rares vestiges illustrent les premiers gestes de la première étape du sacrifice et la tenue de banquets a livré des céramiques et des vestiges fauniques, probablement enfouis dans des fosses à la fin des repas. Il semblerait que les animaux sacrifiés soient consommés sur certains sites, mais les études archéozoologiques permettraient certainement de mieux déterminer dans quelles circonstances et sur quels sites les individus offerts à la divinité étaient consommés ou non au cours d'un banquet.

A propos des autres cérémonies, seul l'autel de Tavier mentionne une offrande dans le cadre d'une restauration (ILB 32, 159ter). Pour ce qui est des cérémonies de clôture, aucun dépôt n'est formellement identifié toutefois plusieurs fosses manifestent de plusieurs caractéristiques penchant en cette faveur, c'est le cas de Tavier, de Tirlemont et d'Aiseau-Presles.

| Conclusion

Les découvertes archéologiques au sein des sanctuaires de la cité des Tongres ont pu, comme je viens de le présenter, confirmer la pratique et la tenue de certains cultes et du déroulement de cérémonies, comme c'est le cas dans la majorité des sanctuaires du nord de la Gaule. Cependant, il s'agit le plus souvent d'indices parfois fréquents, souvent rares, dans les sites étudiés dans le cadre de ce mémoire. Les manifestations de la religion chez les Tongres et la réalisation de certains cultes et certaines pratiques ont pu être mises en avant et rapprochées à ce qui est actuellement connu pour le nord de la Gaule et, plus globalement, pour la Gaule romaine.

Les chapitres consacrés aux contextes administratifs et religieux de la cité des Tongres et à la définition et la présentation exhaustive des mobiliers et des dépôts d'offrandes issus de ces lieux de culte ont justement permis de proposer un aperçu complet de la religion et des pratiques chez les Tongres. Le contexte général de cette période marquée par la romanisation a influencé non seulement l'architecture des sites, mais également le développement de pratiques et de croyances nouvelles, parfois témoignant d'un syncrétisme et d'un transfert culturel entre les cultes gaulois et romains. La présentation du chapitre II était également l'occasion de présenter ce qui est jusqu'à présent connu et attesté quant à la religion chez les Tongres, notamment les mentions de divinités à travers tous les types de lieux de culte et pas seulement les sanctuaires et sites étudiés dans le cadre de ce mémoire. D'autre part, avant d'aborder le mobilier d'offrande et les types de dépôts rencontrés sur les sites, il s'avérait nécessaire de présenter les caractéristiques architecturales de chaque site, leur développement chronologique et leurs spécificités, et les divinités associées à ceux-ci. Grâce au résumé de chaque sanctuaire, j'ai pu proposer une typologie générale de l'architecture de ceux-ci, en parallèle à ce qui est connu pour la majorité des sites du nord de la Gaule. Ces analogies ont mis en évidence les points communs et les particularités de chaque site du point de vue de leur situation topographique, de leurs phases de construction, de leur typologie et de l'attestation de cultes, afin de proposer une vision générale des sites sacrés dans la cité des Tongres.

Avant de présenter des conclusions concernant la vie des sanctuaires des Tongres et les gestes qui y étaient pratiqués, il était plus que nécessaire de présenter et définir le mobilier mis au jour dans les sites et les types de dépôts d'offrandes. Dans un premier temps, la classification et une typologie des objets découverts archéologiquement et leur interprétation a été présentée, ceci permettant une meilleure approche de ceux-ci dans les lieux de culte que j'ai étudiés. J'ai pu, par la même occasion, mieux définir et catégoriser en trois types le mobilier et ses variantes, d'un point de vue chronologique et matériel. Dans un second temps, ce sont les dépôts d'offrandes qui ont été défini selon une approche similaire. Les généralités spatiales, chronologiques et typologiques ont été présentées concernant la Gaule romaine et les cas recensés chez les Tongres. La classification des types de dépôts et leurs caractéristiques, leur récurrence et leur interprétation ont permis non seulement de présenter les connaissances actuelles à ce sujet chez les gallo-romains, mais surtout d'avoir une meilleure compréhension de ce qui a été mis au jour chez les Tongres. Par conséquent, la présentation de ces trois premiers chapitres a permis d'identifier et définir les récurrences et les manifestations des découvertes réalisées dans les sanctuaires

de la cité des Tongres. Pour ce faire, une présentation exhaustive des mobiliers d'offrande, des dépôts, des fosses, des foyers et des concentrations d'objets a été mise en lien avec ce qui était présenté dans le contexte général des gallo-romains.

La présentation des précédents chapitres permet finalement d'approcher l'objectif du mémoire sous un nouvel aspect : l'interprétation du mobilier d'offrande. Grâce aux découvertes archéologiques, il s'est révélé possible de distinguer des zones de concentrations d'objets et, par conséquent, de définir les espaces qui semblent être davantage favorisés quant aux choix de dépôts d'offrandes et de mobiliers. Pour rappel, on a pu distinguer six espaces auxquels sont associés des dépôts d'offrandes et des concentrations monétaires et de mobiliers divers : le temple et la *cella*, les abords du temple, l'aire sacrée, les bâtiments et les portiques, l'enceinte du sanctuaire et l'extérieur de l'aire sacrée. La manifestation de ces espaces peut être le résultat de dépôts intentionnels qui n'ont pas été déplacés ou d'un acte de nettoyage et de rassemblement du mobilier issu du sanctuaire. Il ne faut pas non plus omettre la possibilité selon laquelle il s'agirait d'une perte ou d'un oubli.

J'ai pu identifier et présenter les dons d'offrandes découverts au sein des sanctuaires, qu'il s'agisse d'objets votifs, d'inscriptions à caractère religieux ou magiques, de rouelles, de miniatures ou de figurines ou statuettes de divinités et animalières. Seule une petite vingtaine d'objets à vocation d'offrandes ont pu être mis au jour et formellement identifiés, leur découverte étant primordiale pour tenter de définir les gestes réalisés par les fidèles. Toutefois, comme cela a été mentionné à plusieurs reprises, le mobilier d'un site cultuel fait partie d'un ensemble d'actes au cours desquels il sera parfois déposé, ramassé et entreposé ailleurs qu'à l'emplacement de son dépôt originel. Il s'avère donc difficile de pouvoir prétendre que la découverte archéologique d'un mobilier d'offrande reflète un geste en particulier et il n'est certainement pas envisageable d'omettre la dynamique dont il fait partie au sein d'un sanctuaire. Les autres pratiques qui ont pu être identifiées chez les Tongres sont les sacrifices et, plus rarement, les cérémonies de fondation, de réfection et de clôture d'un site ou d'une structure. Les manifestations de plusieurs divinités sont attestées, dont notamment Jupiter, Apollon, Hercule et Mercure qui ont pu être identifiées chacun sur une demi-dizaine de sites. Cependant, de manière générale, les manifestations du panthéon et des divinité tutélaires sont rares.

La tenue de certaines fouilles et l'état de conservation des vestiges et du mobilier sur certains sites, de même que tout simplement l'évolution interne des structures d'un site, sont certainement à blâmer quant au manque de vestiges révélateurs et significatifs de la vie des sanctuaires et de la religion chez les Tongres. Ces dernières années, toutefois, certaines découvertes inédites ont été faites, dont le bassin lustral de Jupille-sur-Meuse, révélateur grâce à son inscription, et les socs d'aires miniatures d'Aiseau-Presles qui représentent un cas rural unique dans nos régions.

De ce fait, de nombreuses questions perdurent et il faut continuer à se demander comment se déroulaient les cultes et les pratiques d'offrandes au sein des sites, chez les Tongres. Quels étaient les rituels et les

gestes favorisés, s'il y en avait, et pour quelles raisons ? Comment se manifestaient-ils au sein des sites et de leur architecture ? Ce dernier aspect, l'architecture, souligne une autre question, plus élémentaire : quel était l'agencement des aménagements sur l'aire sacrée ? Ceux-ci sont effectivement mis au jour à l'état de fragments, parfois difficilement identifiables et interprétables. L'identification des bâtiments secondaires pose également fréquemment problème : quelle(s) étai(en)t leur ou leurs fonctions ? Et qui en avait l'accès ?

Une multitude d'incertitudes et de questions sans réponses existent encore si on cherche à comprendre le fonctionnement et l'organisation spatiale et sociale des sanctuaires de la cité des Tongres, de même que la diversité des gestes et des cérémonies qui définissaient la vie dans ces lieux de culte. Les études comparatives et l'acquisition de nouvelles données archéologiques et épigraphiques pourront certainement révéler de nouveaux aspects que nous ne connaissons pas encore.

Bibliographie

AGUSTA-BOULAROT S., HUBER S. et VAN ANDRINGA W., 2017. « Introduction. La fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux », dans AGUSTA-BOULAROT S., HUBER S. et VAN ANDRINGA W. (dir.), *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux* (Collection de l'Ecole française de Rome, 534), Rome, pp. 1-9.

BAILLEUX G. et GRAFF Y. (dir.), 1992. *Liberchies (I) (Les Bons Villers) : Chaussée, « vicus » et fortin du III^e siècle après J.-C. Plan du secteur oriental (Centre) : fouilles de Romana* (Romana contact), Braine-l'Alleud.

BATAILLE G., 2011. « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart est de la Gaule, entre les III^e s. av. – II^e s. apr. J.-C. », dans REDDE M. (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule* (Collection Bibracte, 21), Glux-en-Glenne, pp. 655-662.

BEQUET A., 1895. *Nos fouilles 1891-1894 : Fagnolle* (Annales de la Société Archéologique de Namur, t. XXI), Namur, pp. 111 -112.

BERTHOLET P., LAUSBERG P., MARCOLUNGO D, et PIRNAY L., 1983. *Le temple gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux*, Verviers.

BOTT S, CATTELAÏN P, DOISCHE, 1997. *Matagne-la-grande. Le sanctuaire gallo-romain du « Bois des Noël »* (Le Patrimoine archéologique de Wallonie), Namur, pp. 382-384.

BRULET R. et MERTENS J., 1974. *Le castellum de Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies* (Archaeologia Belgica, 163), I, Bruxelles.

BRULET R. (dir.), 1987. *Liberchies I : vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la fontaine des Turcs : fouilles de Pierre Claes (1956-1964)* (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 54), Louvain-la-Neuve.

BRULET R., 1990. *La Gaule septentrionale au Bas-Empire : occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles* (Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete. 11), Trèves.

BRULET R., DE LONGUEVILLE S., VILVORDER F. et CESSION-LOUPPE J. (coord.), 2002. *Liberchies, entre Belgique et Germanie : guerres et paix en Gaule romaine*, Musée royal de Mariemont, Morlanwelz.

BRULET R. et VILVORDER F. (dir.), 2004. *La céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord* (catalogue d'exposition, Moulins de Beez, 27 septembre – 15 octobre 2004), Louvain-la-Neuve.

BRULET R., 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R., DEWERT J.-P. et VILVORDER F. (dir.), 2008. *Liberchies V, vicus gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif : fouilles du Musée de Nivelles (1996 à 2003)*, Louvain-la-Neuve.

CABUY Y., 1991. *Les temples gallo-romains des Cités des Tongres et des Trévires* (Amphora, 12), Bruxelles.

CABUY Y., 1994. « Temples et sanctuaires de tradition indigène en Belgique romaine », dans GÉRARD C., GOUDINEAU C. et FAUDUET I. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine* (actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), 8 – 10 octobre 1992), Paris, pp. 24-32.

CATTELAÏN P. et PARIDAENS N., 2009. *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande : nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site* (Etude d'archéologie 2, artefact 12), Bruxelles.

CATTELAÏN P. et PARIDAENS N., 2014. « Matagne-la-Grande (Doische), sanctuaire du « Bois des Noël » », dans *Vestiges gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Treignes, pp. 84 – 92.

CATTELAÏN P., PARIDAENS N., GENVIER S. (coll.), 2014. « Un sanctuaire tardo-romain à Matagne-la-Grande dans la cité des Tongres », dans VAN ANDRINGA W. (dir.), *La fin des Dieux : les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)* (Gallia, t. 71-1), Paris, pp. 131-142.

CLAES P., 1953-1954. *Découvertes de l'époque romaine à Tavieres (Namur). Inscription lapidaire – Figurine de cheval – Céramique – Monnaies, etc ...* (Annales de la Société archéologique de Namur, 47), Namur.

COQUELET C. et GUSTIN M., 2008. *L'agglomération romaine de Jupille-sur-Meuse* (Journée d'archéologie romaine : conférence annuelle belge d'archéologie romaine (Bruxelles 19-04-2008)), Bruxelles.

COQUELET C., 2011. *Le Sanctuaire de Jupille-sur-Meuse* (Journée d'archéologie romaine : conférence annuelle belge d'archéologie romaine (Bruxelles 30-04-2011)), Bruxelles.

COQUELET C., 2011. *Les capitales de cité des provinces de Belgique et de Germanie : étude urbanistique* (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 103), Louvain-la-Neuve.

COQUELET C., DELPLACE C., GOEMAERE E. et GUSTIN M., 2012. « La décoration architectonique en cité des Tongres : le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse (Belgique, province de Liège) », dans BOISLÈVE J., JARDEL K. et TENDRON G. (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant*

l'Antiquité, I^{er} – IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique (Actes du colloque de Caen, Service Archéologie, conseil général du Calvados, 7-8 avril 2011), Chauvigny, pp. 361-379.

COQUELET C., CREEMERS G. et DREESEN R., 2014. *Le décor du grand temple Nord de Tongres* (SIGNA, 3), Bruxelles.

COQUELET C. (dir.), 2020. *Jupille-sur-Meuse : le sanctuaire de l'agglomération gallo-romaine* (Archéologie, 43), Namur.

COSYNS P., 2013. *Een Romeinse tempel aan de Keverstraat, Tongeren* (SIGNA, 2), Bruxelles, pp. 35-39.

DARCHAMBEAU A. et PARIDAENS N., 2014. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht.). Troisième campagne de fouilles (2013)* (SIGNA, 3), Bruxelles, pp. 133-140.

DARCHAMBEAU A., GENVIER S., MARTIN F., PARIDAENS N. et VENANT N. (dir.), 2015. *Le sanctuaire de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Campagne de fouilles 2014* (SIGNA, 4), Bruxelles, pp. 207-216.

DARCHAMBEAU A. et PARIDAENS N. (dir.), 2016. *Le site archéologique de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Rapport des fouilles 2015* (SIGNA, 5), Bruxelles, pp. 115-126.

DE BOE G., 1977. *De Romeinse vicus op de Steenberg te Grobbendonk* (Archaeologia Belgica, 197), Bruxelles.

DE BOE G., 1978. *Temples gallo-romains jumelés à Matagne-la-Petite* (Conspectus MCMLXXVII, 206), Bruxelles, pp. 60-64.

DE BOE G., 1979. *Temples gallo-romains de Matagne-la-Petite* (Conspectus MCMLXXVIII, 213), Bruxelles, pp. 93-96.

DE BOE G., 1980. *Sanctuaire et villa à Matagne-la-Petite* (Conspectus MCMLXXIX, 223), Bruxelles, pp. 60-63.

DE BOE G., 1980. « Les sites gallo-romains de la « Plaine de Bieure » à Matagne-la-Petite : sanctuaire et villa », dans MORSA D. et DUVOSQUEL J.-M. (éd.), *Actes du Congrès de Comines, II*, Comines, pp. 241-256.

DE BOE G., 1982. *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite* (Archaeologia Belgica, 251), Bruxelles.

DE CAZANOVE O. et JOLY M., 2011. « Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes », dans BARRAL P.,

FAVORY F., GUILLAUMET J.-P., JOLY M. et all. (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, 1 (Collection Bibracte, 21), Bibracte, pp. 663-669.

DE CAZANOVE O., 2016. *Les offrandes anatomiques dans les lieux de culte de monde romain : une histoire longue, de l'Italie à la Gaule, de la République à l'Empire* (Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia, tome CXXIV), Semur-en-Auxois, pp. 211-224.

DELATRE A., MARTIN A., BÉLANGER R., RAEPSAET G. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2018. *La tabula defixionis de Tongres : interprétation* (SIGNA, 7), Bruxelles, pp. 67.

DERKS T., 1998. *Gods, Temples and Rituals Practices. The transformation of religious ideas and values in Roman Gaul*, Amsterdam.

DONDIN-PAYRE M. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2006. *Sanctuaire, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles.

FAIDER-FEYTMANS G., 1960. *Le site sacré de Fontaine-Valmont. Fouilles du Musée de Mariemont* (Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, t. 74), s.l.

FAIDER-FEYTMANS G. et MAWET A.-M., VILVORDER F., LALLEMAND J., GAUTIER A. (coll.), 1995. *Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont : fouilles du Musée Royal de Mariemont (1955-1984)* (Monographies du Musée Royal de Mariemont, 7), Morlanwelz.

FAUDUET I., 1993. *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine* (Collection des Hespérides), Paris.

FAUDUET I., 2010. *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine* (Collection des Hespérides), Paris.

FRANCESCHI D., 2013. « Les représentations anatomiques dans les sanctuaires de la Gaule romaine (I^{er}-IV^e s. apr. J.-C.) : pratiques gréco-romaines et traditions celtes », dans BOUCHAUD C., BORDERIE Q., VALETTE T. et SAUVIN C.-E. (dir.), *Adoption et adaptation* (Archéo. Doct, 5), Paris, pp. 49-64.

FRANCIS S., 2012. *Fibulae van de Romeinse cultusplaats te Wijshagen (Meeuwen-Gruitrode) : een typochronologische en spatiale analyse*, mémoire de licence présenté à l'UGent, Faculteit Letteren en Wijsbegeerte (W. De Clercq, promoteur).

HALKIN L., 1953-1954. *L'inscription romaine à Tavieres* (Annales de la Société archéologique de Namur, 47), Namur.

JANSEN I., KEIJERS D., MARTENS M. et VYNCKIER G., 2017. *Een openluchtcultusplaats te Peer (Grote-Broegel), gesticht in de pre-Augusteïsche periode of vroeger* (SIGNA, 6), Bruxelles, pp. 75-76.

- LATTEUR O., 2009. *Un sanctuaire de Mithra à Tirlemont*, Wavriensia Racines (Revue bimestrielle du Cercle Historique, Archéologique et Généalogique de Wavre et du Brabant Wallon, t. LVIII, 6), Wavre.
- LAUWERIJNS E. et WILLEMS J., 1974. *Le vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier* (Archaeologia Belgica, 154), Bruxelles.
- LEVA C., 1958. *Le site gallo-romain de Tavers : I. Les trouvailles de 1948* (Archaeologia Belgica, 45), Bruxelles.
- MAHIEU A., 1910. *Ruines belgo-romaines mises à jour dans la province de Namur* (Annales de la Société Archéologique de Namur, t. XXIX), Namur, pp. 137-152.
- MARTENS M., 2001. « The Mithraeum in Tienen (Belgium) : small finds and what they can tell us », dans DE BOE G. et MARTENS M., *Roman Mithraism : the Evidence of the Small Finds* (Archeologie in Vlaanderen, 4), Tirlemont, pp. 25-56.
- MARTIN F., 2018. *Culture matérielle et occupation du sol en civitas Tungrorum, de la conquête à la romanisation : recherches récentes* (Signa romana, 7), Bruxelles, pp. 77-83.
- MÉNIEL P., 2012. « Archéozoologie et sanctuaires : quelques développements récents », dans DE CAZANOVE O. et MÉNIEL P. (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine* (Actes de la table-ronde Dijon 18-19 septembre 2009), Montagnac, pp. 10-20.
- MERTENS J. et MATTHYS A., 1971. *Tavigny Saint-Martin, lieu de culte romain et médiéval* (Archaeologia Belgica, 126), Bruxelles.
- MERTENS J. et VANVINCKENROYE W., 1975. *Een Romeins Gebouwencomplex extra-muros te Tongeren* (Archaeologia Belgica, 180), Bruxelles.
- PARIDAENS N., 2012. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht) : bilan des recherches 2011* (SIGNA, 1), Bruxelles, pp. 91-97.
- PARIDAENS N., 2013. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht). Seconde campagne de fouilles (2012)* (SIGNA, 2), Bruxelles, pp. 116-120.
- PARIDAENS N., 2017. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles* (Etudes d'archéologie, 11), Bruxelles.
- PARIDAENS N., 2019. « Offrandes et objets de culte du sanctuaire d'Aiseau-Presles, chez les Tongres (Hainaut, BE) », dans BERTRAND I., MONTEIL M. et RAUX S. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses* (Actes des rencontres internationales Instrumentum les 3-5 juin 2015) (Monographies instrumentum, 64), Le Mans, pp. 143-161.

PLUMIER-TORFS S., PLUMIER J., GALSTERER B., UNTERMANN J., HORST SCHMIDT K., DE BERNARDO STEMPER P. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 1993. *La plaquette en or inscrite de Baudecet (Gembloux, Belgique) : découverte, édition, commentaire* (Latomus, 52.4), Bruxelles.

POPOVITCH L., 2017. « Les offrandes monétaires en Gaule romaine. Quelques réflexions tirées des découvertes d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin) et d'Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte d'Or) », dans DE CAZANOVE O. et MÉNIEL P. (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine* (Actes de la table-ronde Dijon 18-19 septembre 2009), Montagnac, pp. 29-36.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T. et VANDERHOEVEN A., 2004. « Tongres au Bas-Empire romain », dans *Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive* (Actes du colloque Tours 6-8 mars 2003), Tours, pp. 51 -73.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2007. « Dieux, dévots et temples en cité des Tongres », dans DALAISON J. (éd.), *Espaces et pouvoirs dans l'antiquité de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy* (Les Cahiers du CRHIPA, 11), Grenoble, pp. 7-29.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2008. « Hercule et Viradectis. Les cultes de la cité des Tongres », dans *Actes du 8^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, Namur, pp. 559-571.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2012. C. r. de : KIERNAN P., 2009. *Miniature Votive Offerings in the North-West Provinces of the Roman Empire* (L'antiquité classique, 81), Mayence, pp. 352-354.

RAEPSAET G., 2013. *L'ethnogenèse de la civitas Tungrorum et la formation de la Province de Germanie* (L'antiquité classique, 82), Bruxelles, pp. 111-148.

RAEPSAET G. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2014. *Aiseau-Presles/Presles : une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire de « La Taille Marie »* (Chroniques de l'archéologie wallonne, 21), Namur, pp. 83-84.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2015. *Monumentalité, religion publique, vie civique et évergétisme en Gaule romaine. Réflexions sur la valeur relative et complémentaire des sources historiques* (Revue belge de philologie et d'histoire, tome 93, 1), Ouheid, pp. 113-138.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2019. *La dédicace à Jupiter de Liberchies (cité des Tongres) : révision de ILB 31* (SIGNA, 8), Bruxelles, pp. 125-132.

RAUX S., 2016. *Quand se soigner, c'est croire. Les ex-voto anatomiques, témoins des appels aux dieux dans les processus de guérison* (Archéopages, 43), s.l., pp. 6-17.

REMY H., 1979. *Vestiges romains à Grand-Hallet : fouilles de J. Breuer, de l'abbé N. Peuskens et A. Bouchoms en 1947 – 1948* (Archaeologia Belgica, 214), Bruxelles.

REY-VODOZ V., 2006. « Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de la Gaule romaine », dans DONDIN-PAYRE M. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2006. *Sanctuaire, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, pp. 219-238.

REYNS N. et BRUGGEMAN J., 2019. *Een Gallo-Romeins tempelcomplex, een langgerekt gebouw en ambachtelijke sporen in de vicus van Grobbendonk (Nijverheidsstraat 6) (prov. Antwerpen) (Signa, 8)*, Bruxelles, pp. 137-148.

ROBER A., 1983. *La sanctuaire Gallo-Romain de Matagne-la-Grande* (Archeologia Belgica, 252), Bruxelles.

SCHEID J., 1998. « L'animal mis à mort : une interprétation romaine du sacrifice », dans SCHEID J. et SCHILLING R., *Mort et mise à mort des animaux* (Etudes rurales, 147/148), Paris, pp 15-26.

VAUTHEY M. et VAUTHEY P., 1983. *Les ex-voto anatomiques de la Gaule Romaine (Essai sur les maladies et infirmités de nos ancêtres)* (Revue archéologique du Centre de la France, t. 22, 2), s.l., pp. 75-81.

VAN ANDRINGA W., 2006. « Nouvelles combinaisons, nouveaux statuts : les dieux indigènes dans les panthéons des cités de Gaule romaine », dans PAUNIER D. (éd.), *La romanisation et la question de l'héritage celtique* (Table-ronde Lausanne, 2005), Bibracte, pp. 219-232.

VAN ANDRINGA W. et VAN HAEPEREN F., 2009. « Le Romain et l'étranger : formes d'intégration des cultes étrangers dans les cités de l'Empire romain », dans BONNET C., PIRENNE-DELFORGE V. et PRAET D., *Les religions orientales dans le monde grec et romain : cent ans après Cumont (1906-2006). Bilan historique et historiographie*, (Etudes de philologie, d'archéologie et d'histoire ancienne, 45), Bruxelles, pp. 23-42.

VAN ANDRINGA W., 2013. *Les dieux mangent aussi. Religion et pratiques alimentaires en Gaule et Germanie romaines* (Pallas, 90), s.l., pp. 101-111.

VAN ANDRINGA W., 2014. « Les dieux changent en Occident (III^e – IV^e s. apr. J.-C.) : archéologie et mutations religieuses de l'Antiquité tardive », dans VAN ANDRINGA W. (dir) et RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (coll.), *La fin des Dieux : les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au Ve s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)* (Gallia, 71-1), Paris, pp. 3-12.

VAN ANDRINGA W., 2017. *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er}-IV^e siècle apr. J.-C.)* (Collection des Hespérides), Paris.

VAN ANDRINGA W., 2018. « Archéologie des sanctuaires antiques », dans GILLET E., FECHNER K. et FERCOQ-DU-LESLAY G., *Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen* (Actes du colloque Amiens 6-7 juin 2013), Senlis, pp. 19-28.

VANDERHOEVEN A., 2004. « Tongres / Atuatuca (Belgique) : (civitas des Tongres) Province de Germanie Seconde », dans FERDIÈRE A., *Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive* (Actes du colloque Tours 6-8 mars 2003), Tours, pp. 481 – 485.

VAN HEESCH, J. 1998. *De muntcirculatie tijdens de Romeinse tijd in het Noordwesten van Gallia Belgica*, (Monografie van Nationale Archeologie, 11), Brussels.

VERBEECK H. 2010. *Het oostelijke Gallo-Romeinse grafveld te Grobbendonk (prov. Antwerpen)* (Relicta. Archeologie, Monumenten- en Landschapsonderzoek in Vlaanderen, 6), Bruxelles.

VERSLYPE L. et VILVORDER F., 2019. *Taviers gallo-romain. L'agglomération et la fortification*, Namur.

WITVROUW D. et WITVROUW J., 1975-1976. *Le sanctuaire belgo-romain de Clavier-Vervoz* (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz. - Amay, 1962(II)-2004, tome XIV), Amay, pp. 147 – 216.

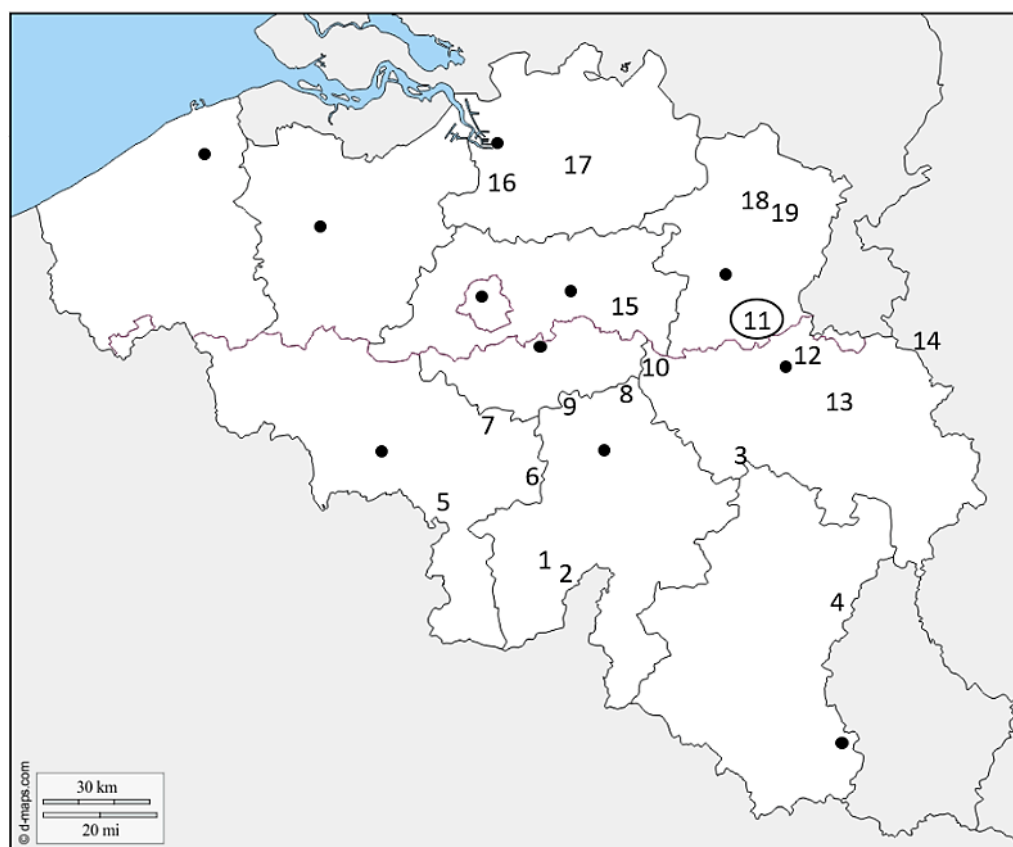


Fig. 1. Carte de la répartition des sanctuaires de la cité des Tongres en Belgique. 1) Matagne-la-Grande, 2) Matagne-la-Petite, 3) Clavier-Vervoz, 4) Tavigny, 5) Fontaine-Valmont, 6) Aiseau-Presles, 7) Liberchies, 8) Tavier, 9) Baudacet, 10) Petit-Hallet, 11) Tongres, 12) Jupille-sur-Meuse, 13) Theux-Juslenville, 14) Kornelimünster, 15) Tirlemont, 16) Kontich, 17) Grobbendonk, 18) Peer, 19) Wijshagen (©Florence Hardy).

GAULE BELGIQUE ET GERMANIE INFÉRIEURE

Administration • Réseau routier et fluvial
Agglomérations • Grands sanctuaires • Camps militaires

Marie-Thérèse et Georges Raepsaet-Chalier
DAO Nathalie Bloch, © CReA Patrimoine 2011

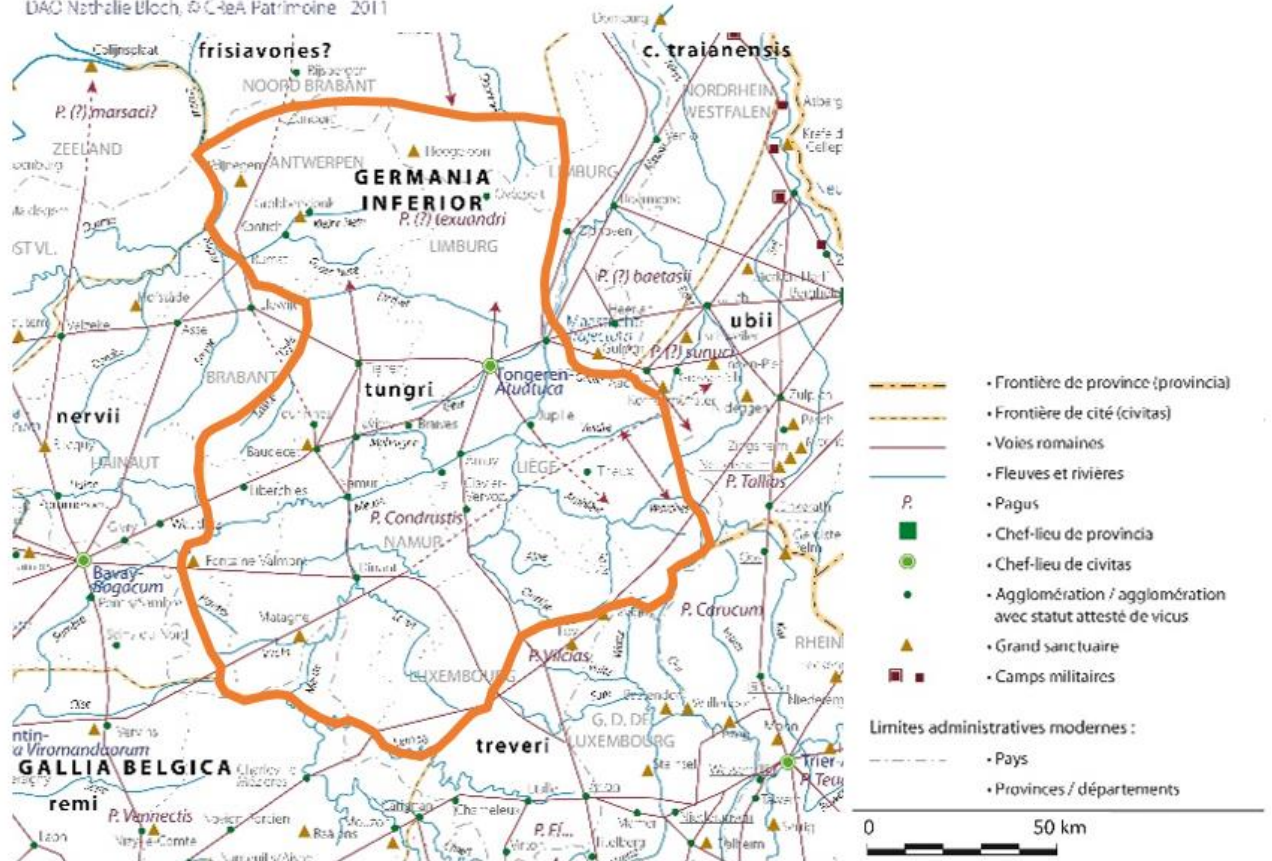


Fig. 2. Carte de la Gaule Belgique et de la Germanie inférieure centrée sur la cité des Tongres : administration, réseau routier et fluvial, agglomérations, grands sanctuaires et camps militaires : en orange, la cité des Tongres (Marie-Thérèse et Georges Raepsaet-Chalier, DAO Nathalie Bloch, © CReA-Patrimoine-2011).

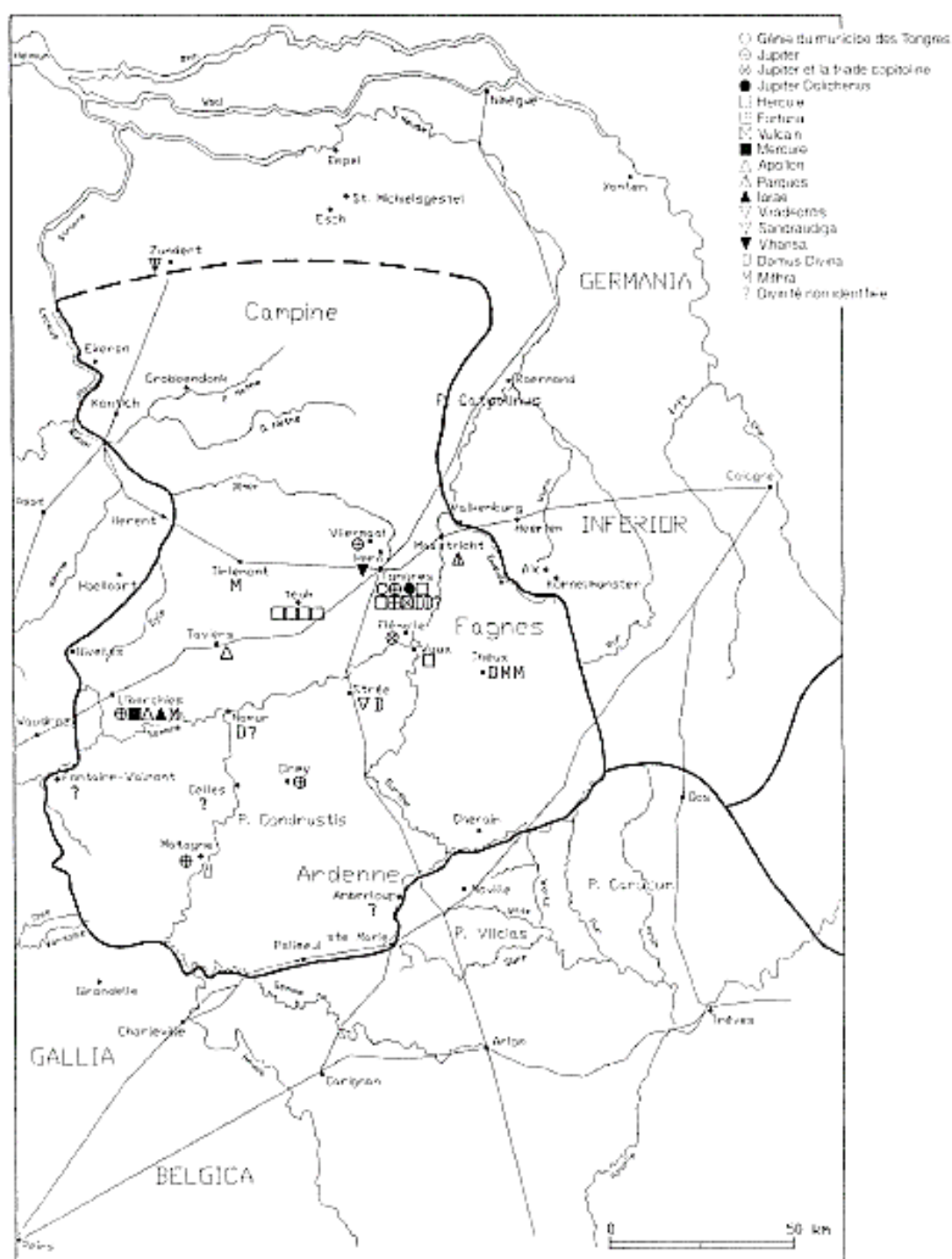


Fig. 3. Répartition des cultes dans la cité des Tongres (Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier et Alain Vanderhoeven, 2004).

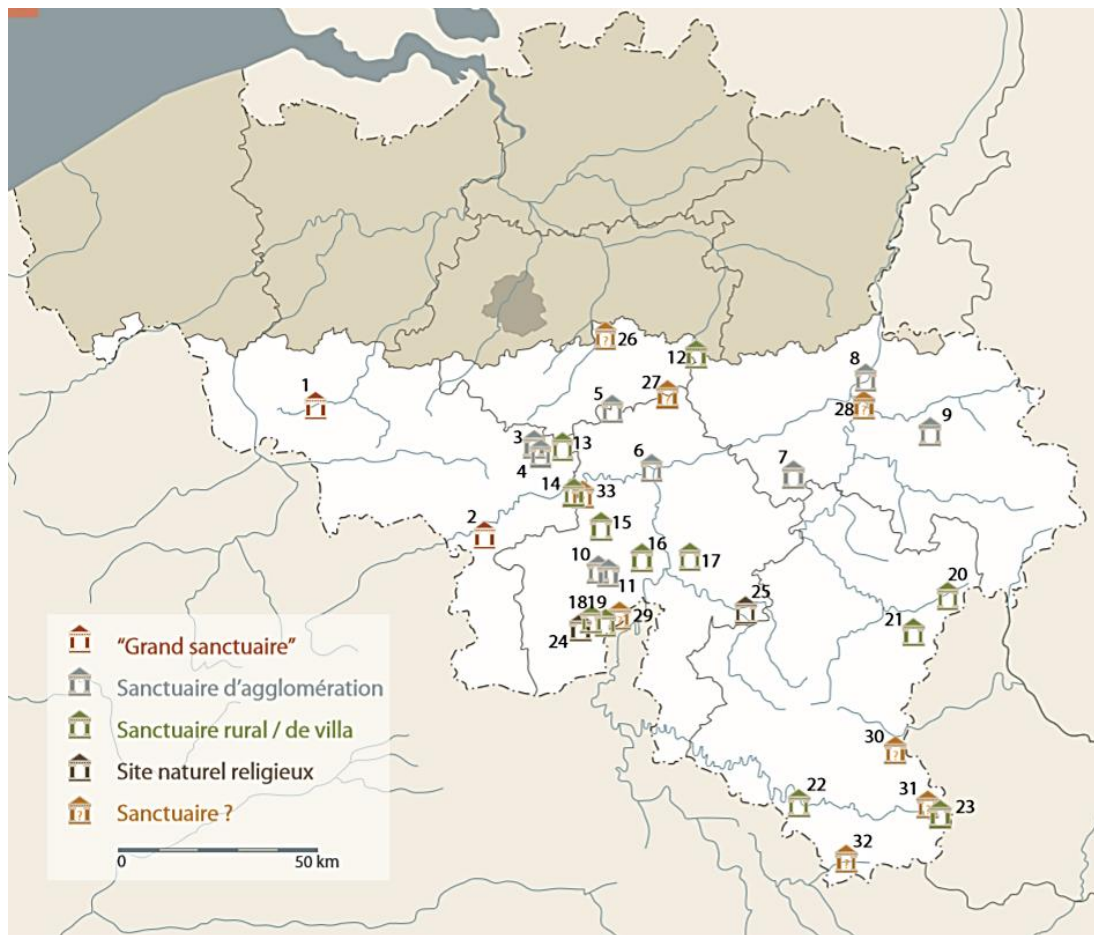


Fig. 4. Carte des sanctuaires de Wallonie : 1. Blickey – « Ville d’Anderlecht » ; 2. Fontaine-Valmont ; 3-4. Liberchies ; 5. Baudecet ; 6. Namur ; 7. Clavier-Vervoz ; 8. Jupille ; 9. Theux/Juslenville ; 10-11. Vodecée ; 12. Petit-Hallet/Sart-Meunier ; 13. Mellet ; 14. Aiseau-Presles ; 15. Furnaux ; 16. Anthée ; 17. Gemechenne ; 18. Matagne-la-Grande ; 19. Matagne-la-Petite ; 20. Tavigny ; 21. Foy ; 22. Pin/Izel ; 23. Autelbas/Wolberg ; 24. Dourbes/Roche-à-Lomme ; 25. Han-sur-Lesse/Grotte de Han ; 26. Grez-Doiceau/Morsain ; 27. Tavier ; 28. Angleur ; 29. Matagne-la-Petite/Chapelle Saint-Hilaire ; 30. Grumelange/Hohdoor ; 31. Arlon/Sesselich ; 32. Virton/Saint-Mard ; 33. Presles/Trou des Nutons (Nicolas Paridaens, 2017).

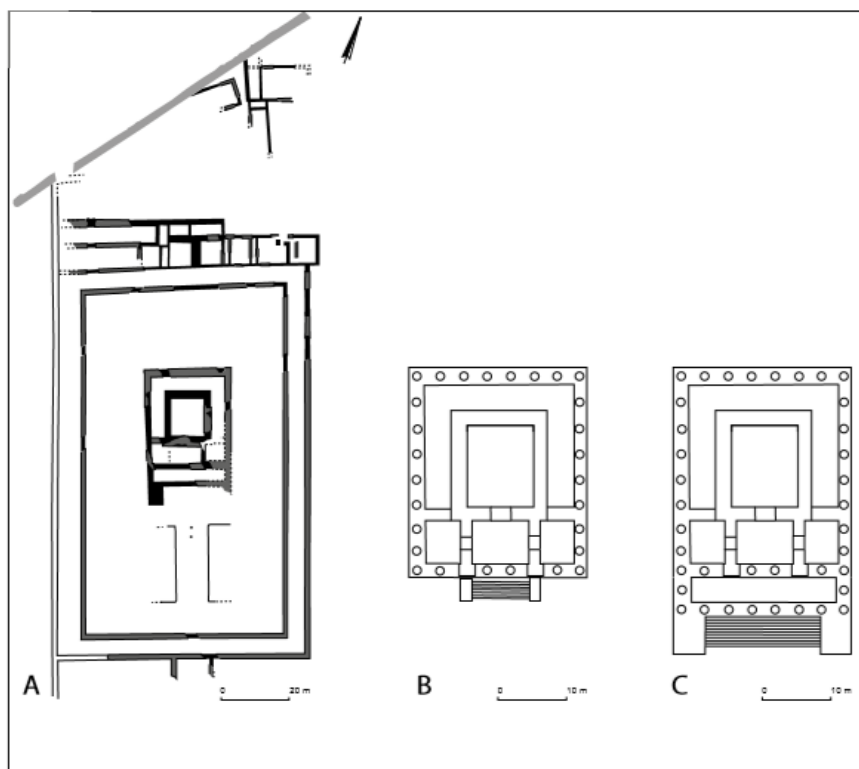


Fig. 5. Le grand temple Nord de Tongres : plan général du sanctuaire et restitution des deux phases du temple (d'après Mertens, 1967-1968, p. 105, fig. 4).

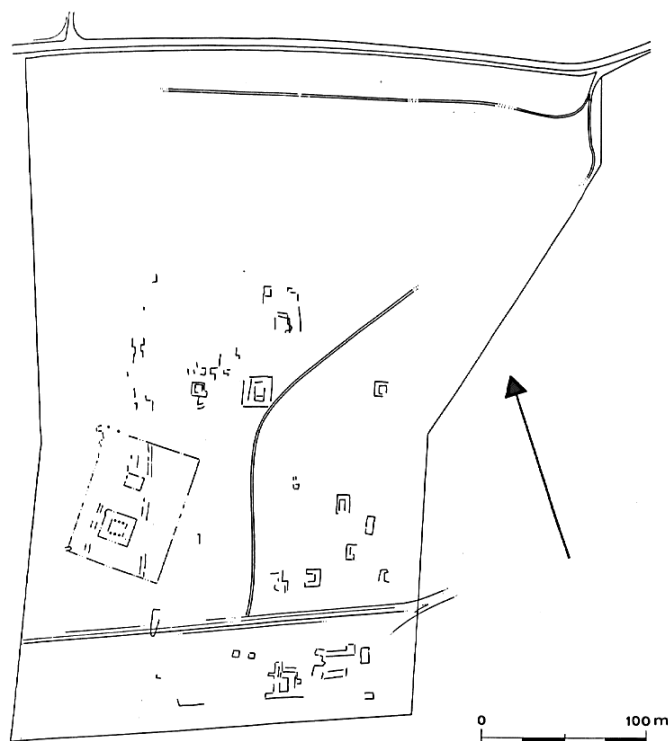


Fig. 6. Le sanctuaire de Fontaine-Valmont : essai d'interprétation des vestiges archéologiques sur base d'une vue aérienne du plateau des Castellains.

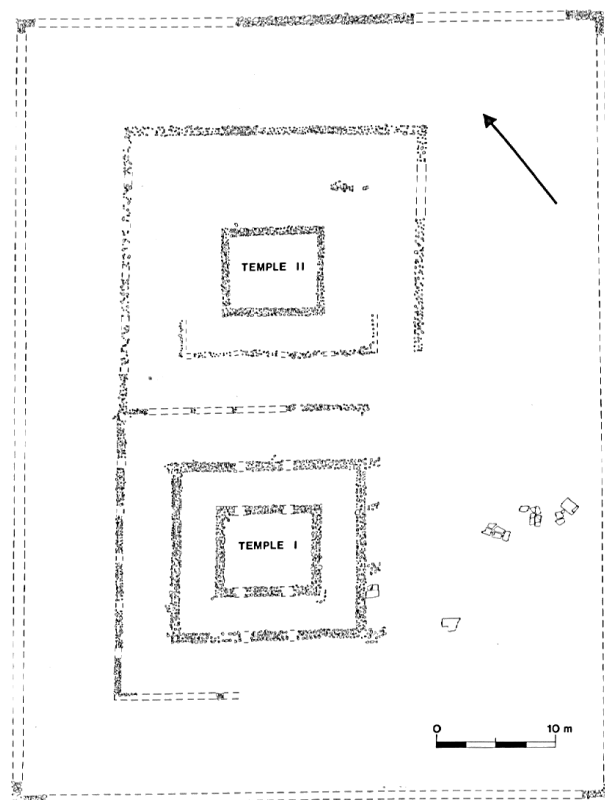


Fig. 7. Le sanctuaire de Fontaine-Valmont : plan des fouilles des temples jumelés.

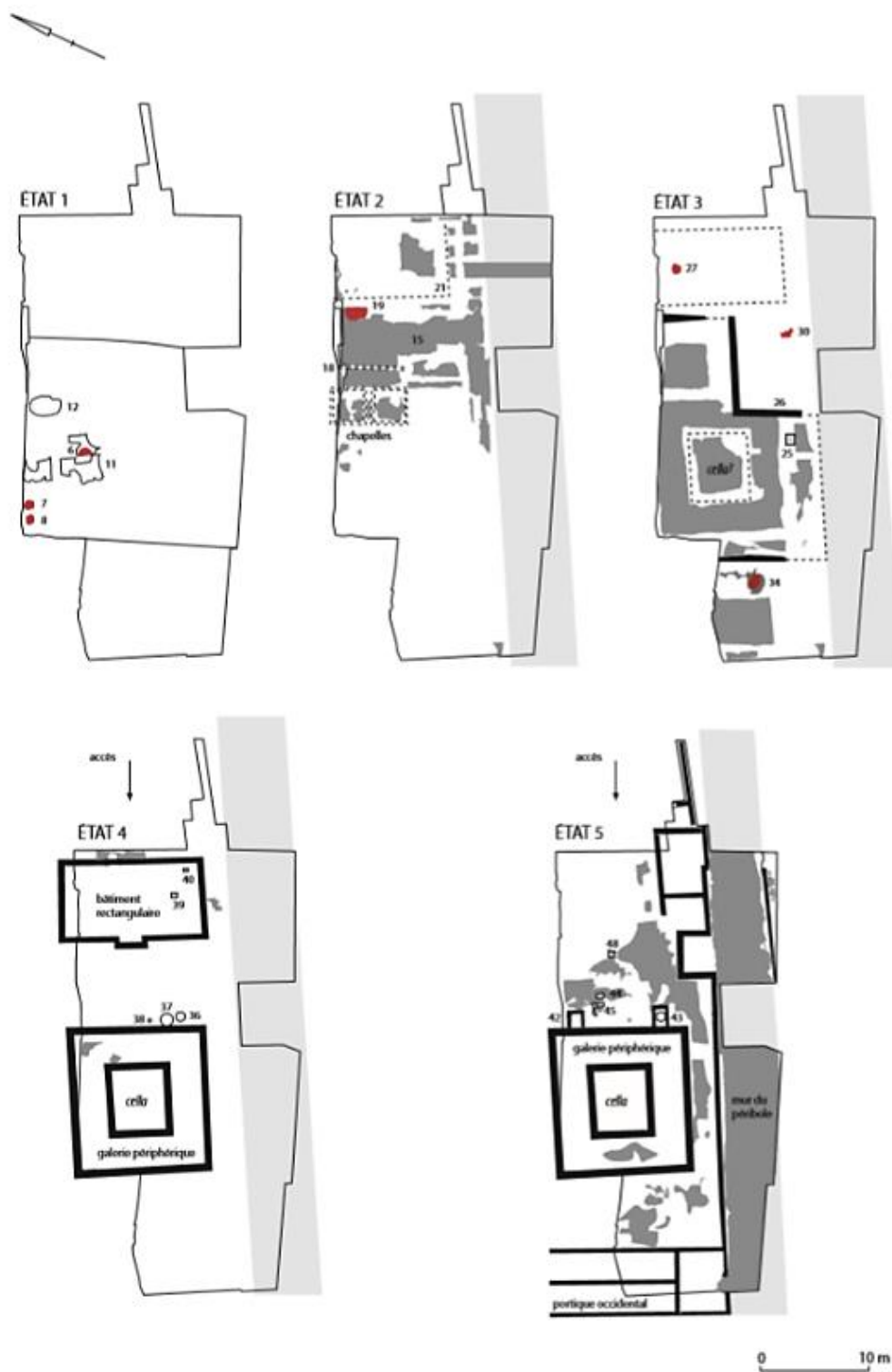


Fig. 8. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse : succession des états archéologiques.

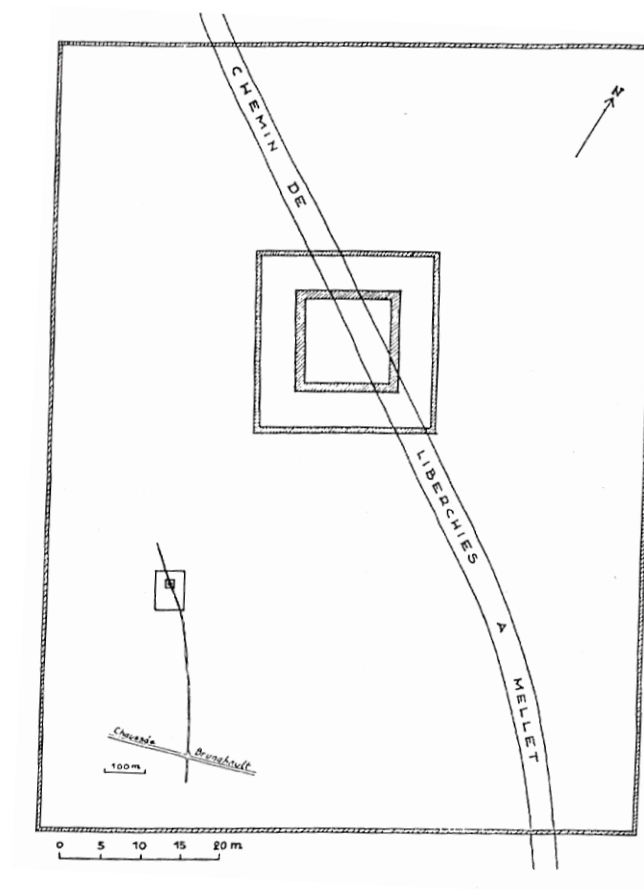


Fig. 9. Le sanctuaire du Haut-Empire de Liberchies : temple et contexte archéologique direct.

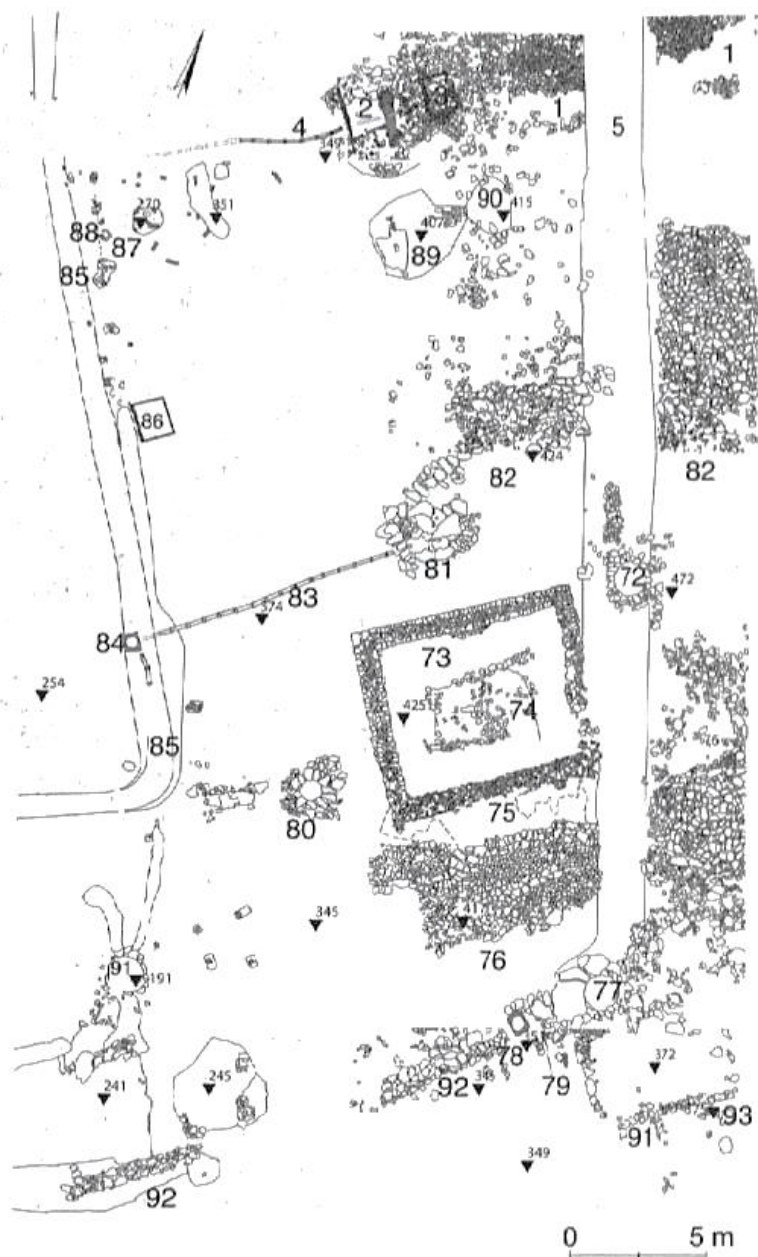


Fig. 10. Le sanctuaire du Bas-Empire de Liberchies : plan du secteur I5 (fouilles du Musée de Nivelles de 1996 à 2003), la zone du sanctuaire tardif : 73 : temple, 73.1 : couche d'épandage de terre noire, 73.2 : épaisse couche de remblai recouvrant l'intérieur du temple ; 74 : Podium surélevé de la *cella* ; 75 : entrée du temple ; 76 : chemin d'accès empierré du sanctuaire ; 85 : long fossé ; 92 : muret (limite sud-est du sanctuaire).

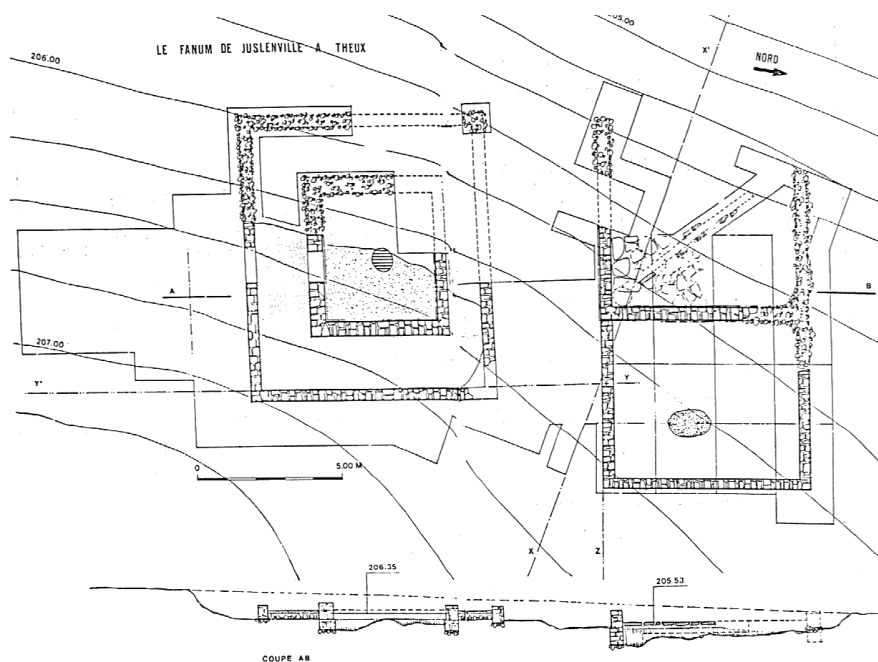


Fig. 11. Le sanctuaire de Juslenville à Theux : le temple à gauche ; le bâtiment A à deux pièces à droite.

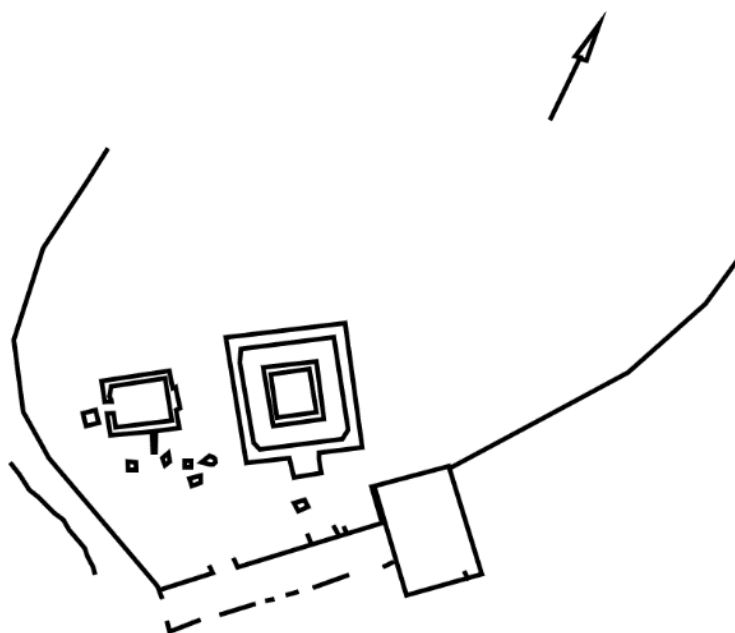


Fig. 12. Plan général du sanctuaire de Clavier-Vervoz (d'après J. et D. Witvrouw ; DAO Florence Hardy).

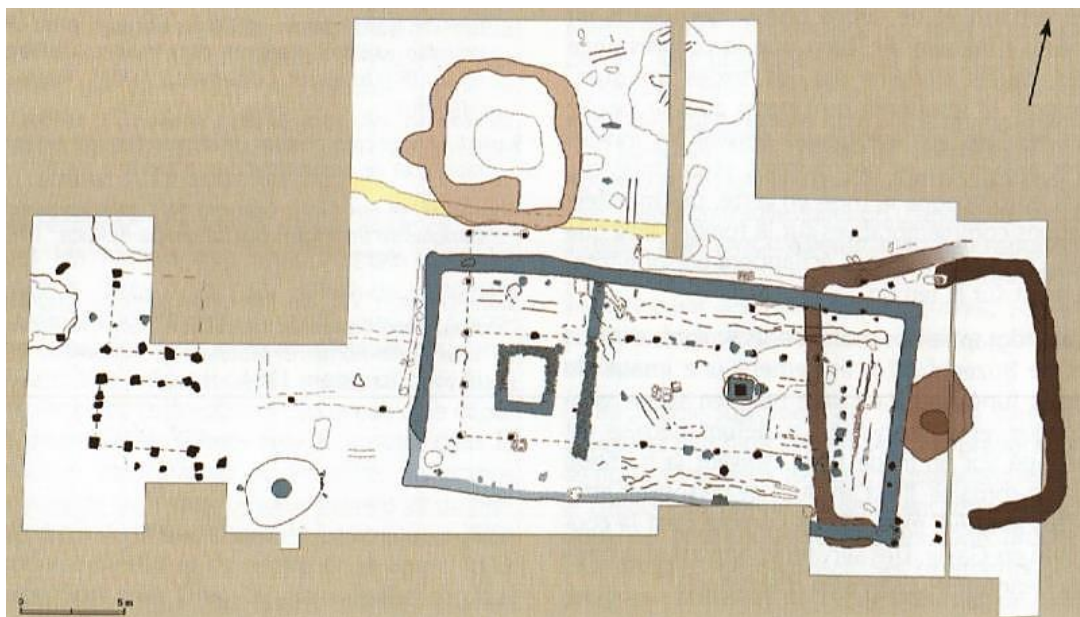


Fig. 13. Plan du sanctuaire de Baudacet : Phase 1 (brun foncé) : enclos fossoyé et puits en bois ; Phase 2 : fanum avec *cella* et enclos annexe (bleu), *favissa* (brun clair) (Document J. Plumier, © MRW, D. Pat).

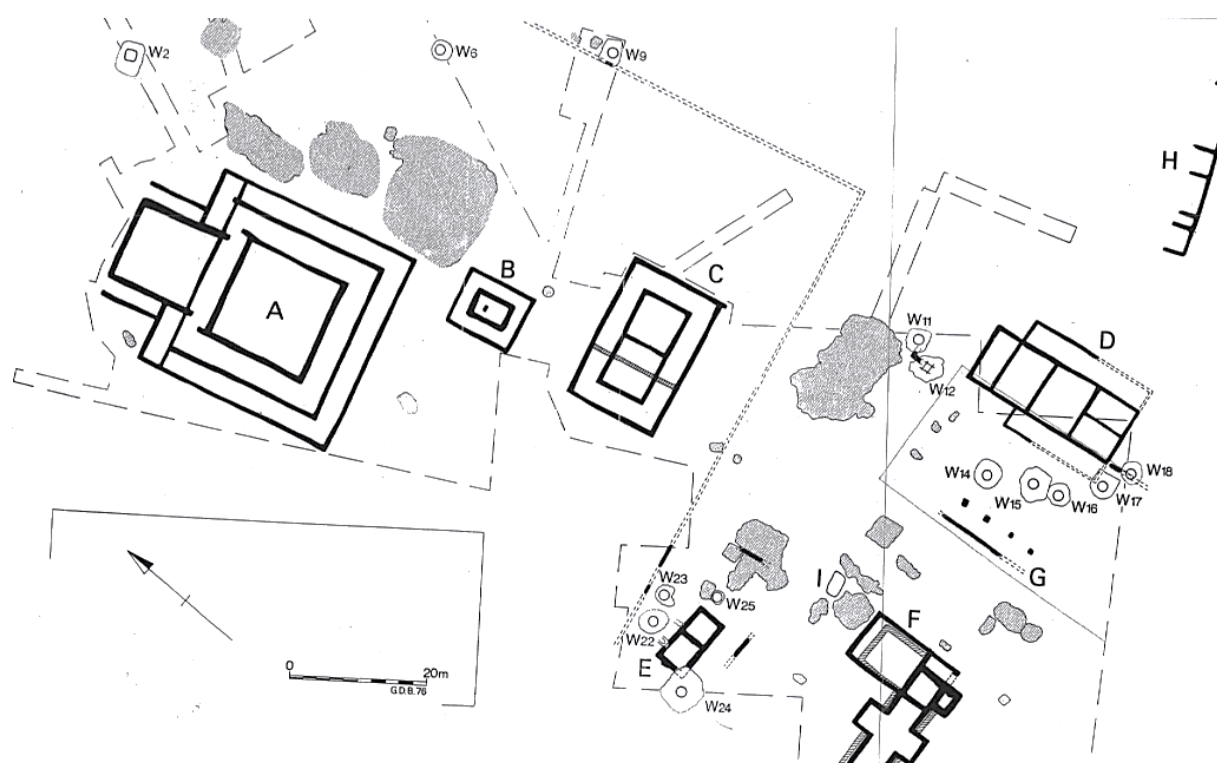


Fig. 14. Plan général du vicus de Grobbendonk aux II^e et III^e siècles : bâtiments, fosses à rejets, puits et fours de potiers. A) Temple A ; B) Temple B ; C) Temple C ; D) Maison d'habitation ; E) Petit bâtiment avec deux fours incorporés ; F) Thermes publics ; G) Portique (?).

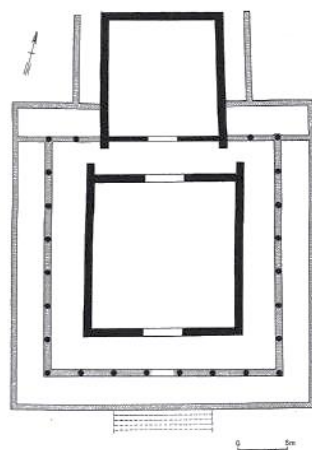


Fig. 15. Le sanctuaire de Grobbendonk : essai de reconstitution du Temple A.

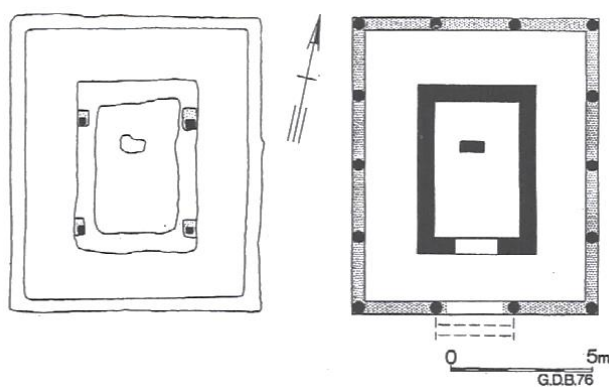


Fig. 16. Le sanctuaire de Grobbendonk : les quatre trous de poteaux du bâtiment en bois à *cella* et reconstitution du Temple B.

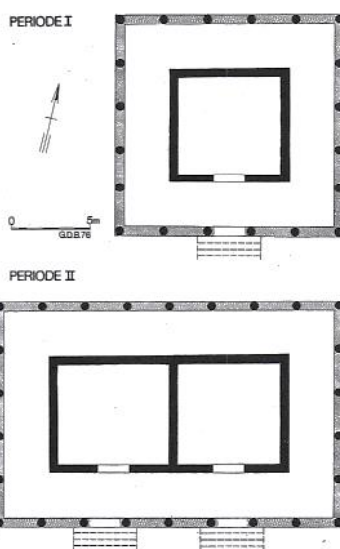


Fig. 17. Le sanctuaire de Grobbendonk : reconstitution des deux phases de construction du Temple C.

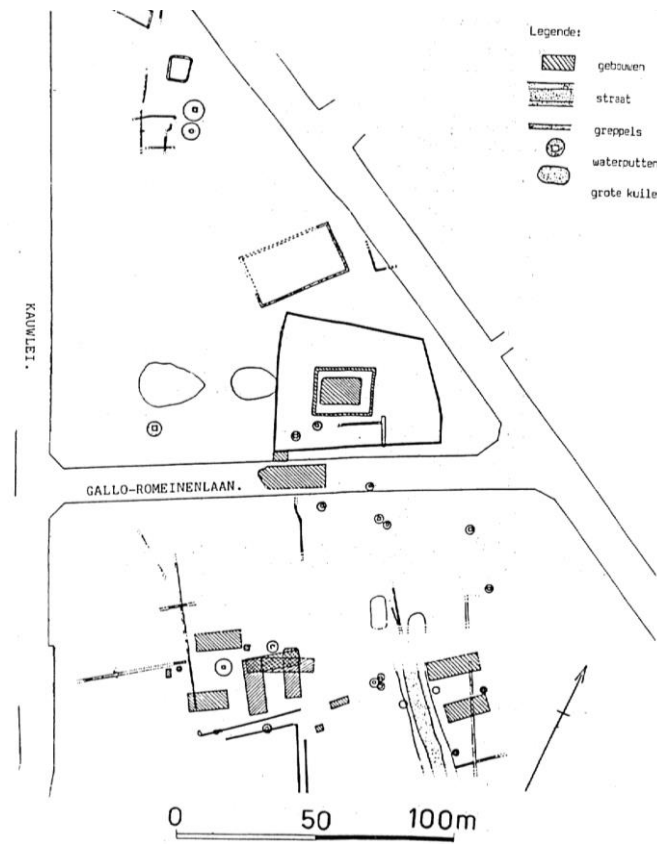


Fig. 18. Le sanctuaire de Kontich : contexte archéologique (CUYT 1987, fig. 69).

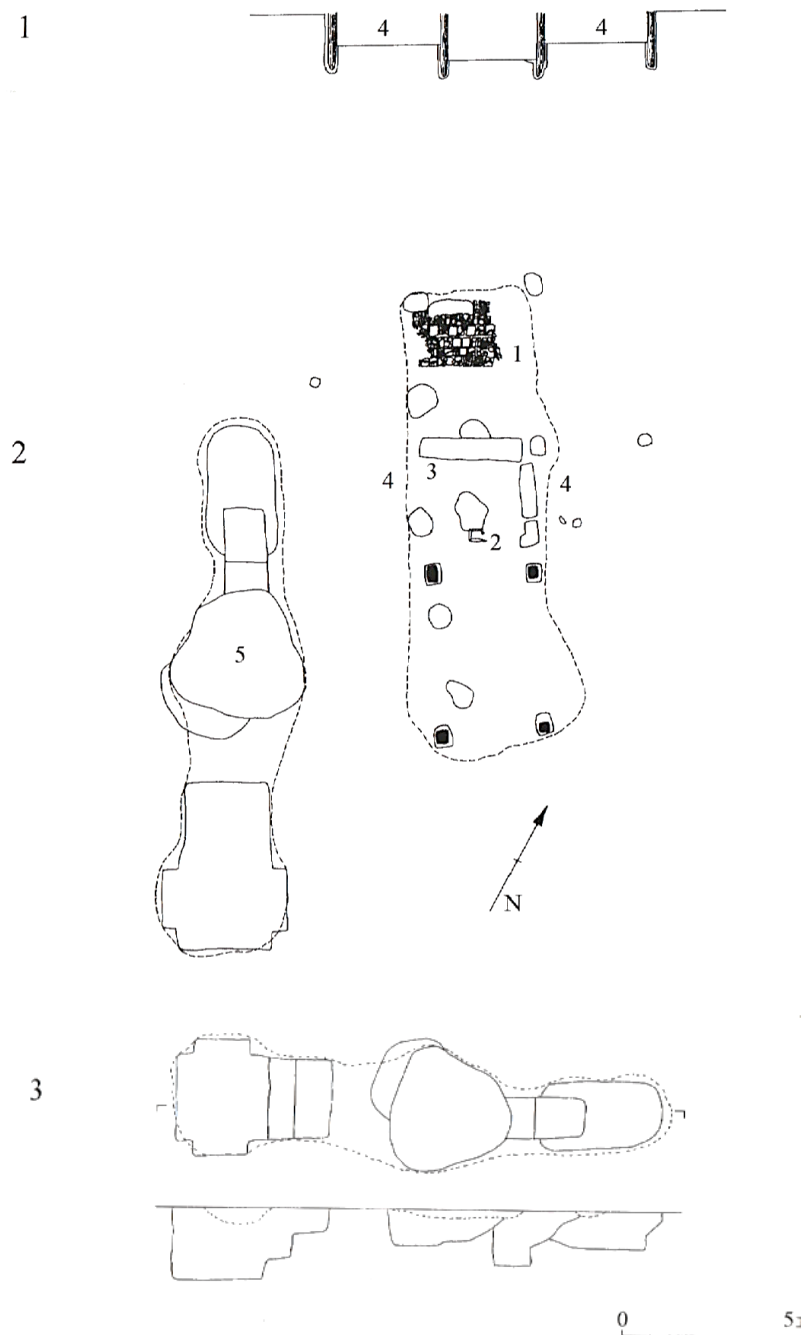


Fig. 19. Plan du *mithraeum* de Tirlemont : 1. Coupe ; 2. Plan : 1) Sol, 2) Conteneur, 3) Fosses, 4) Bancs et fosses, 5) Structure rectangulaire et fosses ; 3. Fosses : coupe.

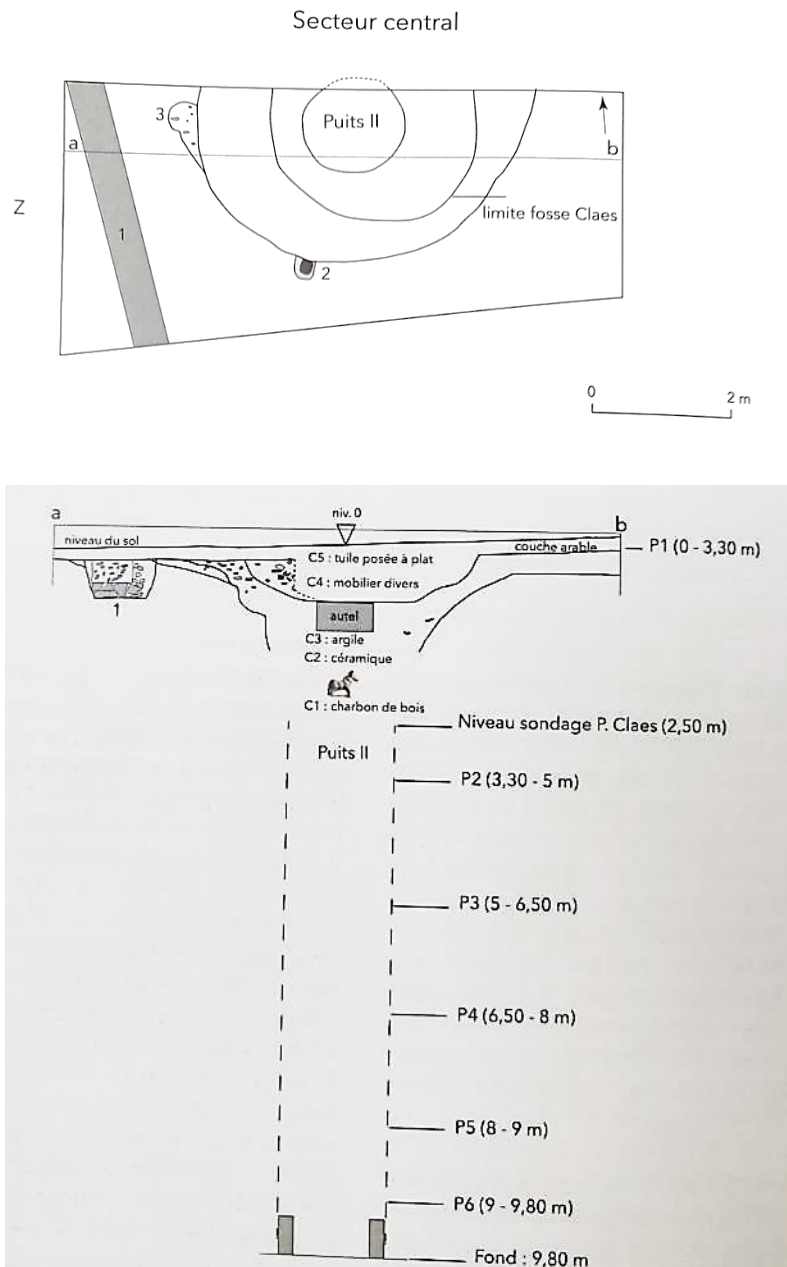


Fig. 20. Tavers, le secteur central : plan et coupe du puits II et de la fosse de l'autel dans la tranchée Z.

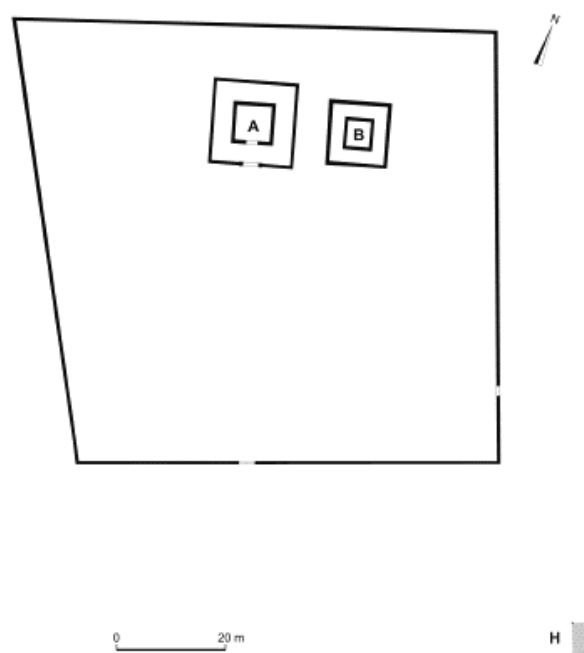


Fig. 21. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase I (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

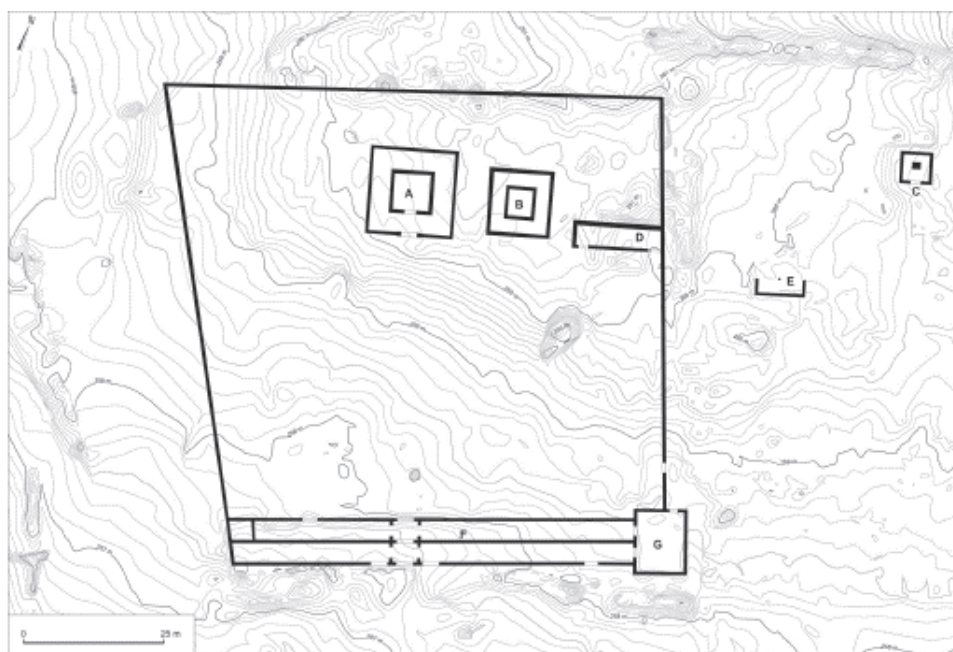


Fig. 22. Plan g n ral du sanctuaire de Matagne-la-Grande (relev s Cedarc et CReA- Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA- Patrimoine/ULB).

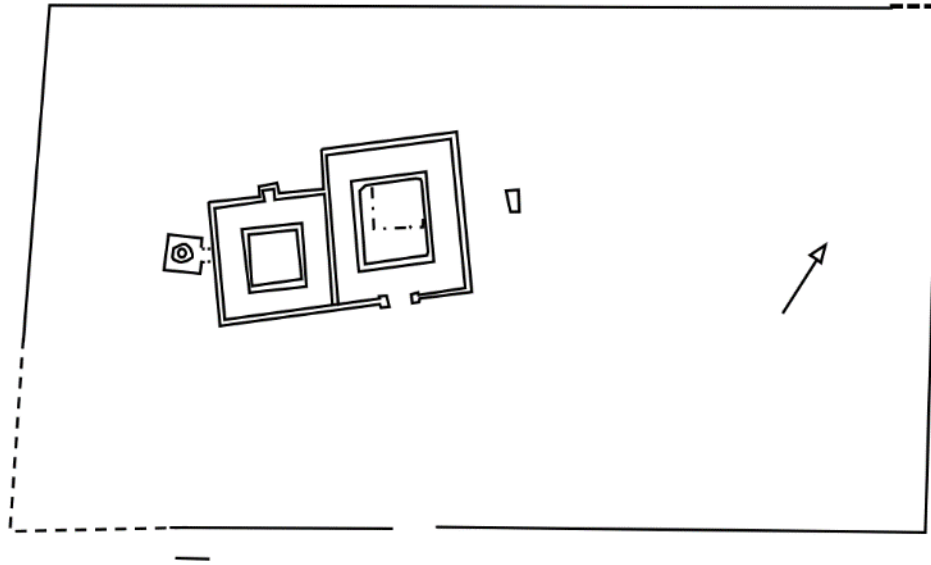


Fig. 23. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite : plan d'ensemble (Guy de Boe, 1982 ; DAO Florence Hardy).

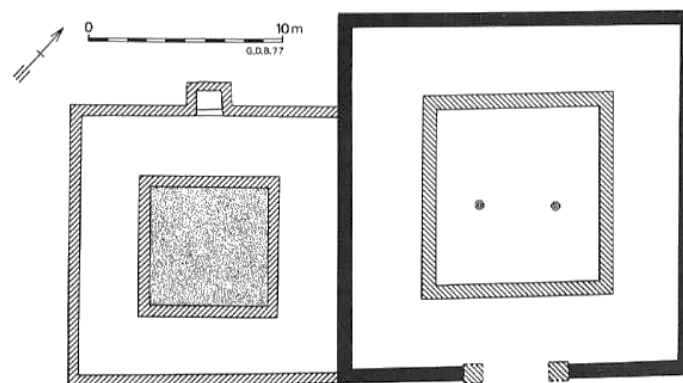


Fig. 24. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite, trois phases de construction des deux temples : 1) Le mur extérieur du grand temple ; 2) Le petit temple ; 3) La *cella* du grand temple.

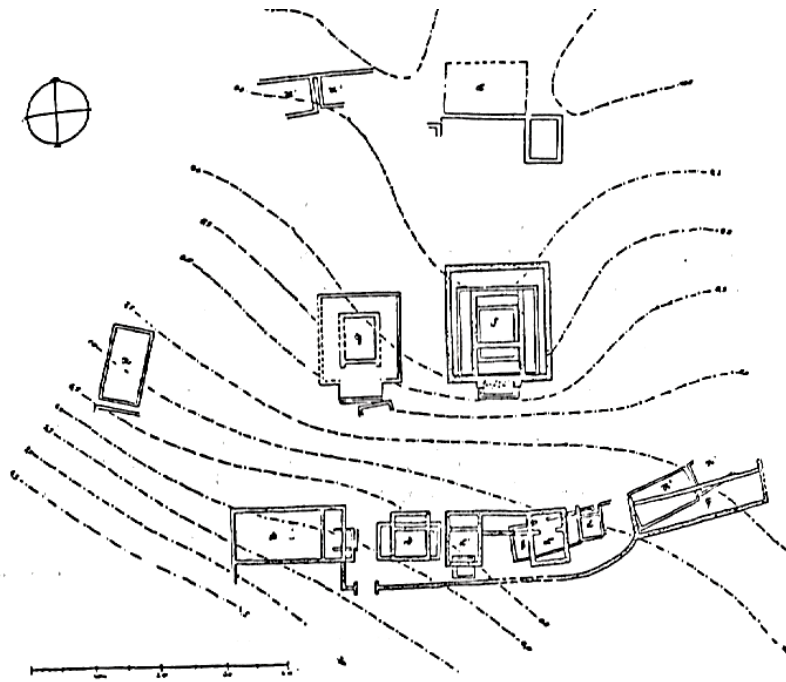


Fig. 25. Le sanctuaire de Kornelimünster : phases de construction (Temple A à l'est et Temple B à l'ouest.

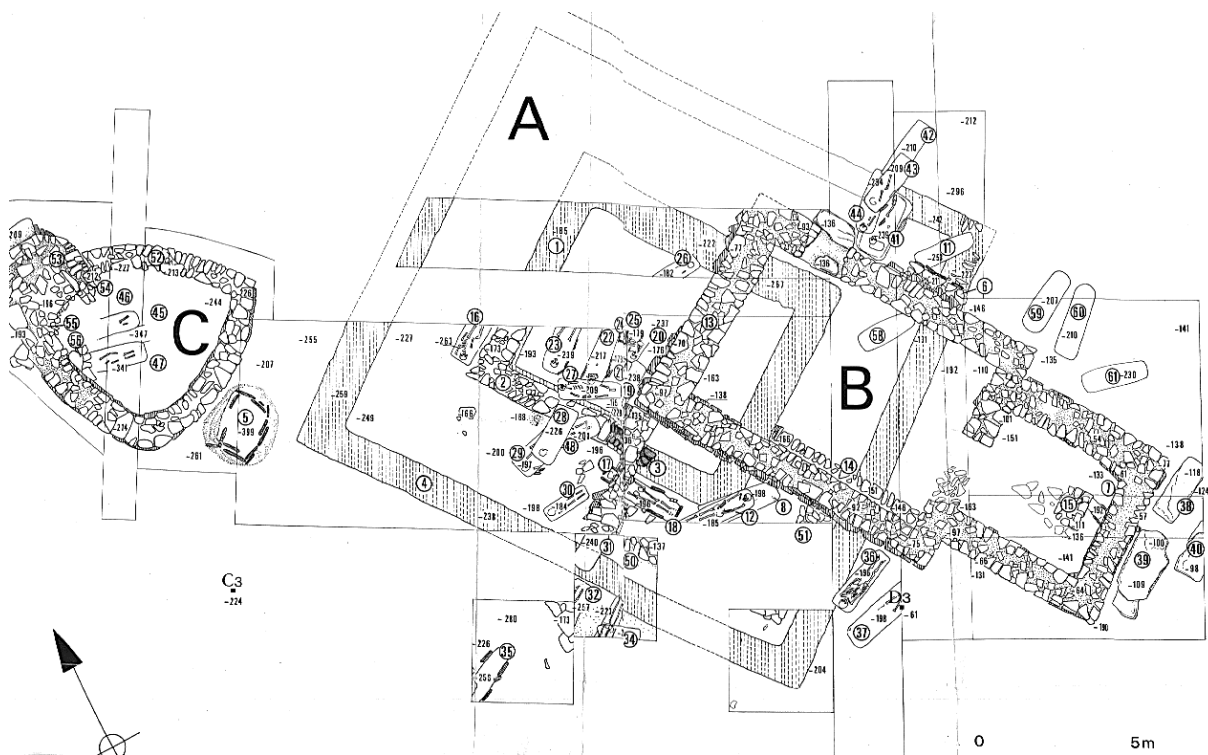


Fig. 26. Le sanctuaire de Tavigny-Saint-Martin : plan général des structures gallo-romaines.

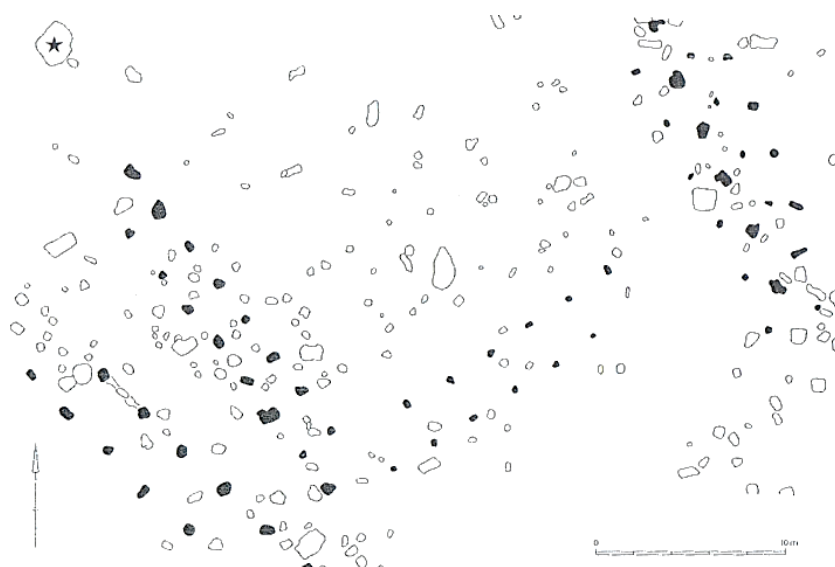


Fig. 27. Wijshagen, plan au sol de la structure en bois en forme de U, trouvée sur le site "de Riet" et interprétée comme lieu de culte (Maes, Van Impe 1986, fig. 4).

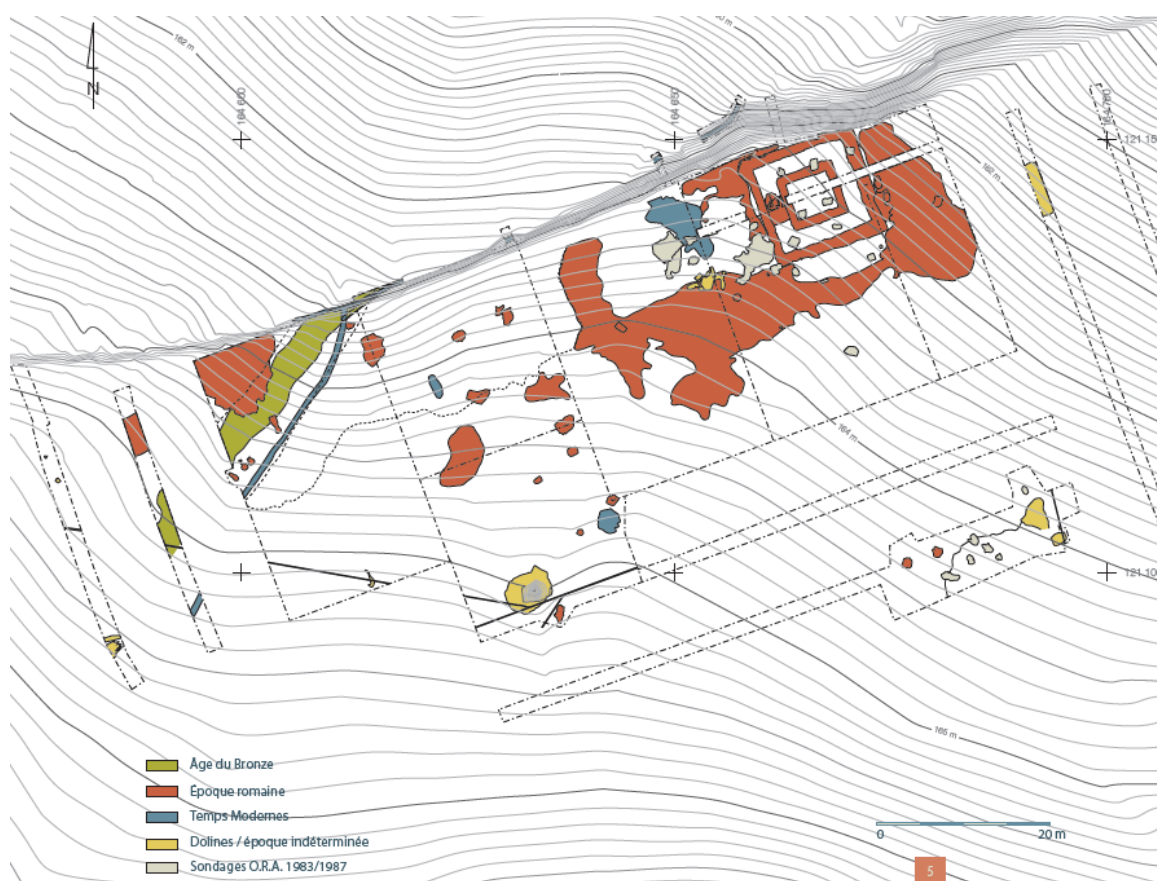


Fig. 28. Plan général du sanctuaire d'Aiseau-Presles : les structures se marquent surtout sur la bordure septentrionale du versant, juste avant le talus. On remarque au niveau du temple les nombreux sondages des années 1980.



Fig. 29. Petit-Hallet, plan de fouille de la construction octogonale : 1) Substructions ; 2) Reconstitution ; 3) Matériel. Les numéros de 1 à 8 correspondent aux lieux de découverte de mobilier.



Fig. 30. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse : le bassin de purification portant une dédicace en l'honneur d'Apollon Smerturix.

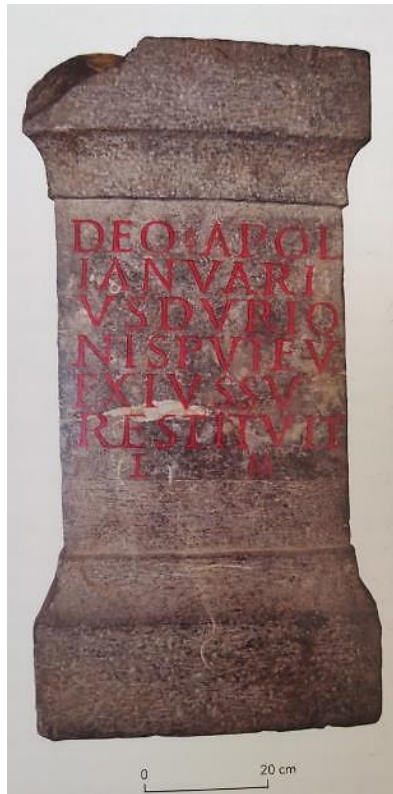


Fig. 31. Taviers, l'autel dédié à Apollon (échelle environ 1/10).



Fig. 32. Le sanctuaire de Juslenville à Theux : pierres à inscription.

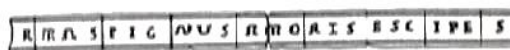


Fig. 33. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite : bague avec inscription
A/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S.

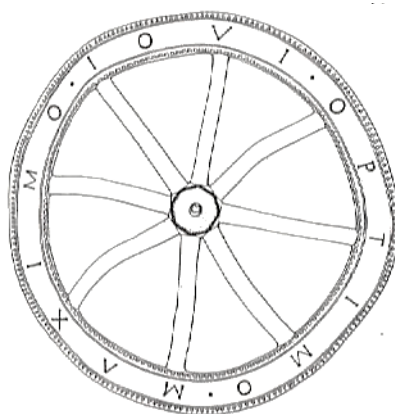


Fig. 34. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite : roue votive.



Fig. 35. Le sanctuaire de Baudecet : plaquette en or (Gembloux/Baudecet. MRW – Service de
l'Archéologie en province de Namur, dépôt de fouilles).

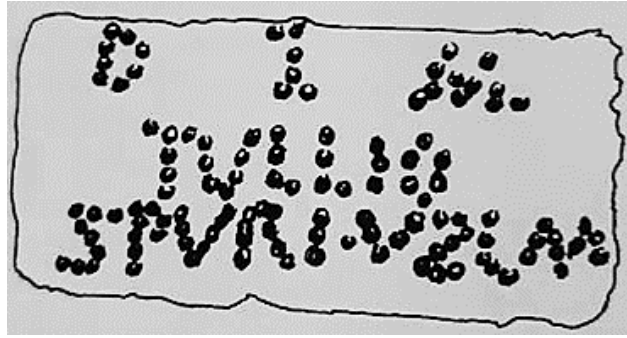


Fig. 36. Le mithraeum de Tirlemont : inscription votive.



Fig. 37. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : languette en plomb torsadée portant l'inscription HALTINN[. On distingue, au centre, les lettres AL.



Fig. 38. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande : feuille votive en tôle de bronze argentée de forme triangulaire et percée de deux trous cerclés (inv. : Rober 65). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).



Fig. 39. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande : ex-voto, figurant une poitrine féminine en bronze (inv. : Rober 64). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).



Fig. 40. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : socs d'aire en fer miniatures.



Fig. 41. Lamelles en alliage de cuivre.

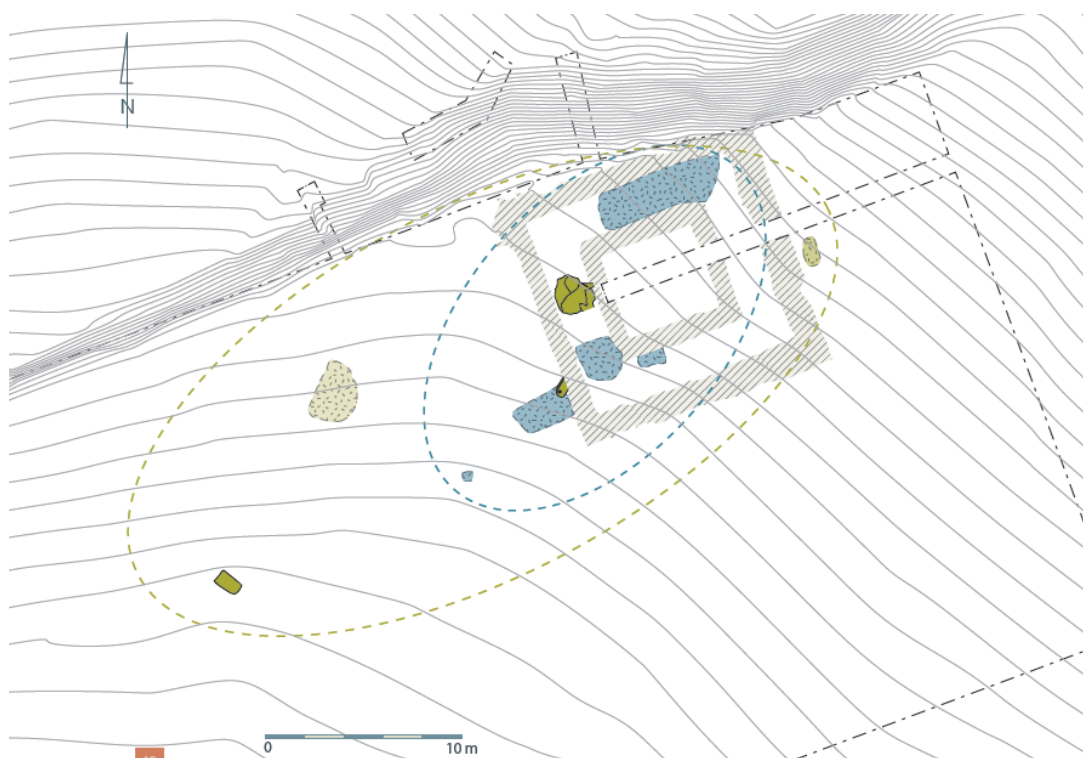


Fig. 42. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : les premières phases d'occupation marquées par des épandages de mobilier (phase 1 (bleu) ; phase 2 (vert) ; structures en creux (foncé) ; phase 3 et temple (hachuré)).

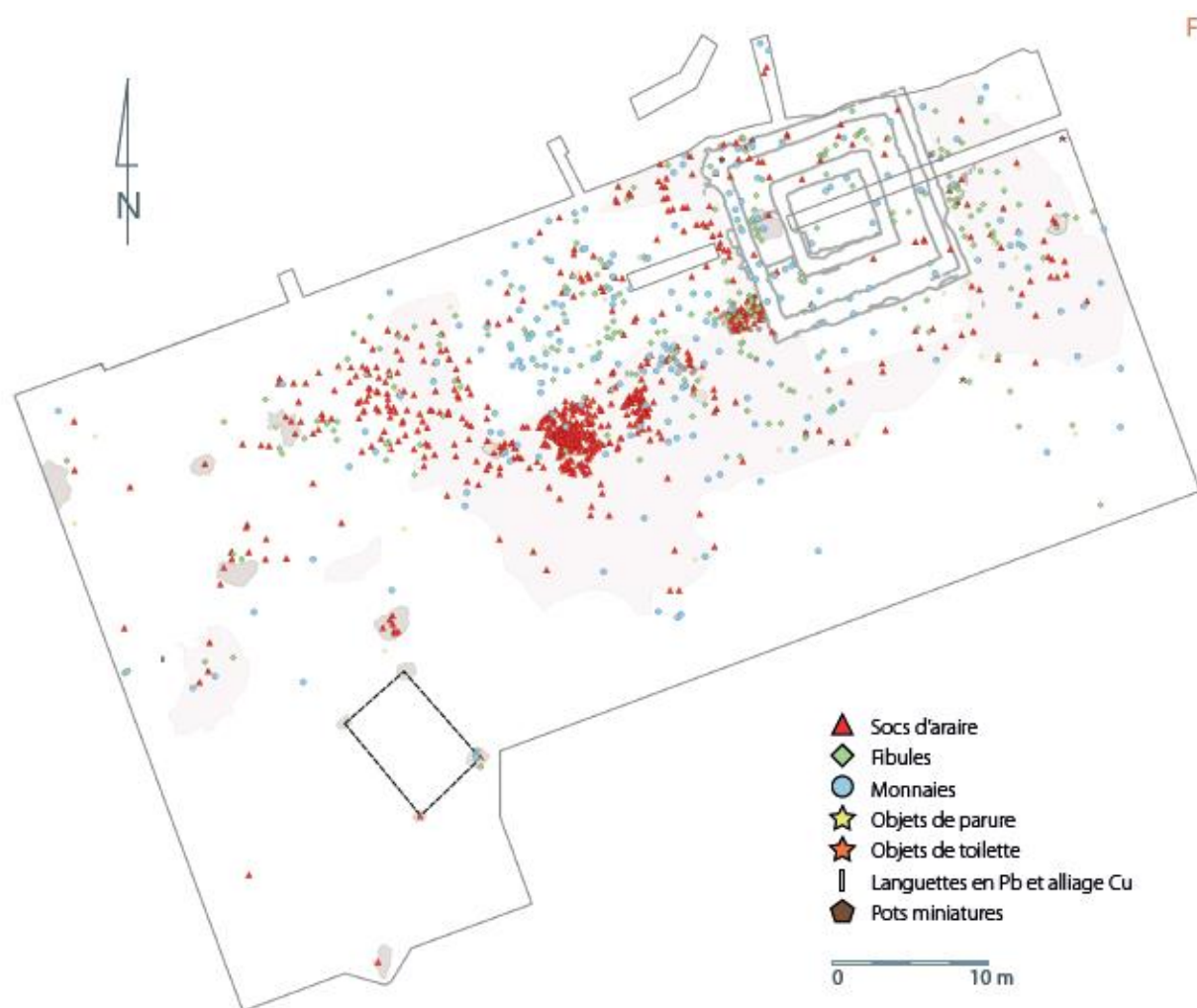


Fig. 43. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : carte de répartition du mobilier, toutes époques confondues.

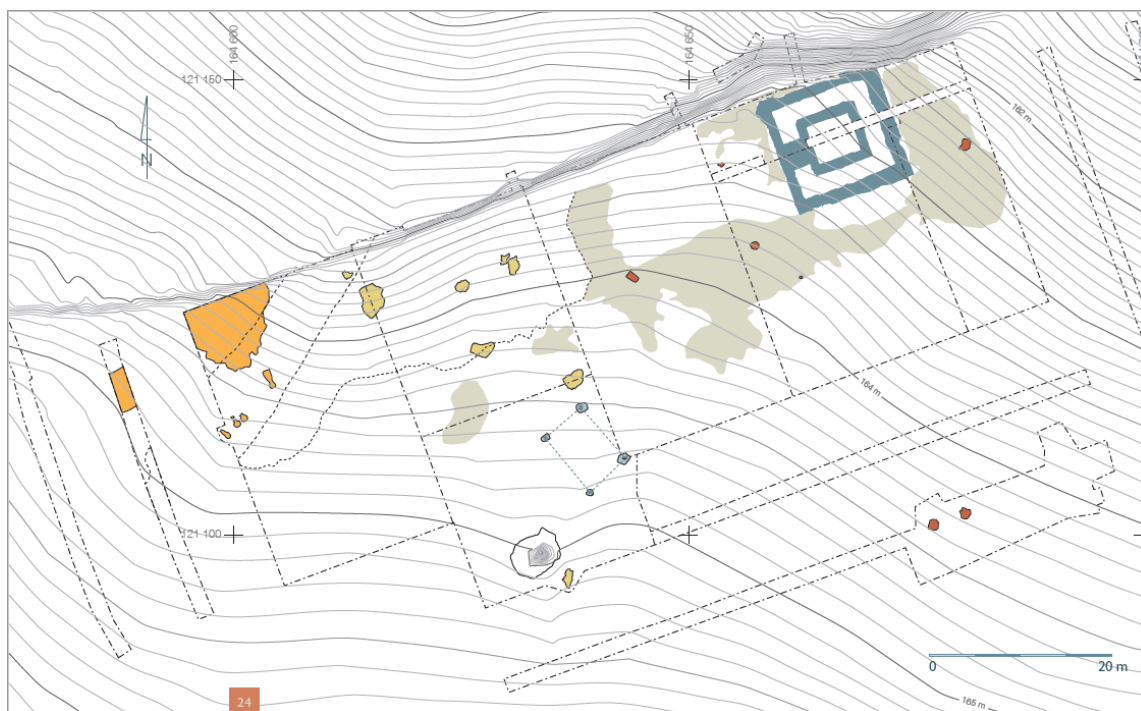


Fig. 44. Plan général du sanctuaire d'Aiseau-Presles à l'époque romaine : le temple et le bâtiment sur poteaux (bleu) ; l'aire sacrée empierrée (beige) ; les dépôts rituels (rouge) ; les fosses détritiques (jaune) ; l'atelier métallurgique (orange).

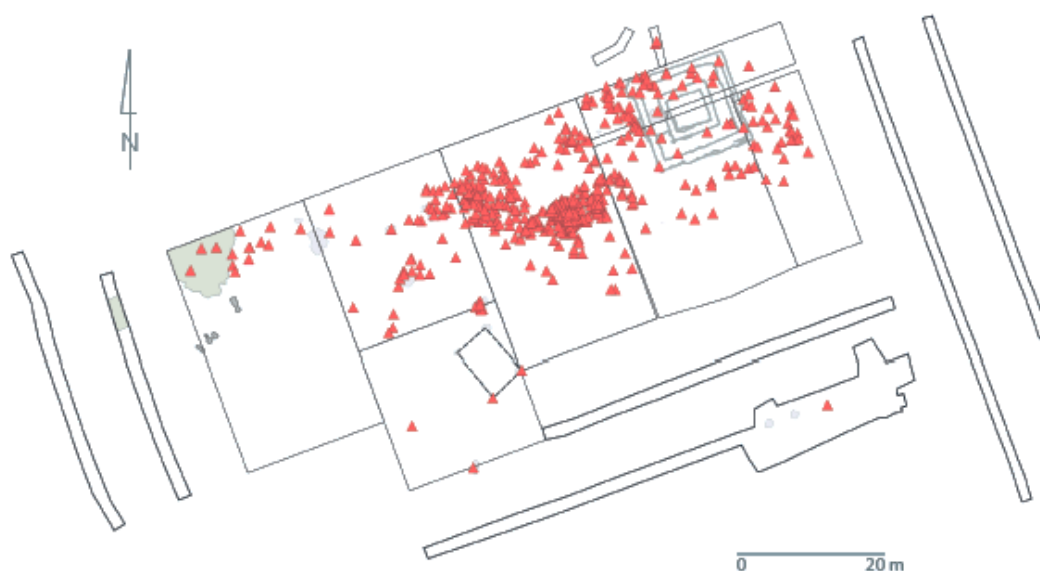


Fig. 45. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : carte de répartition des socs d'aire miniatures en fer (toutes époques confondues).

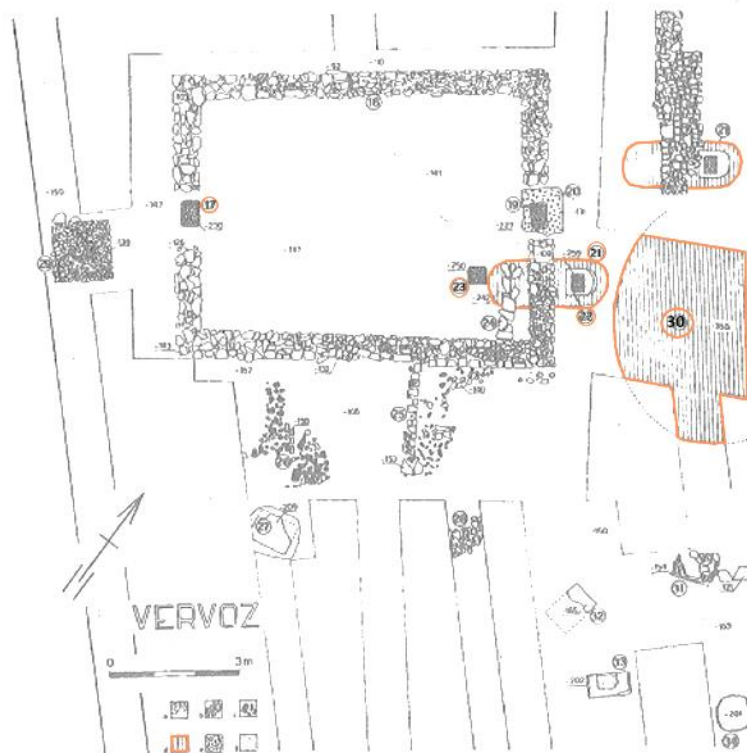


Fig. 46. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, le Temple B : a) Calcaire ; b) Tuffeau ; c) Tuiles ; d) Fosses (en orange : fosses 17, 21, 22, 23 et 30) ; e) Charbon de bois ; f) Ciment.

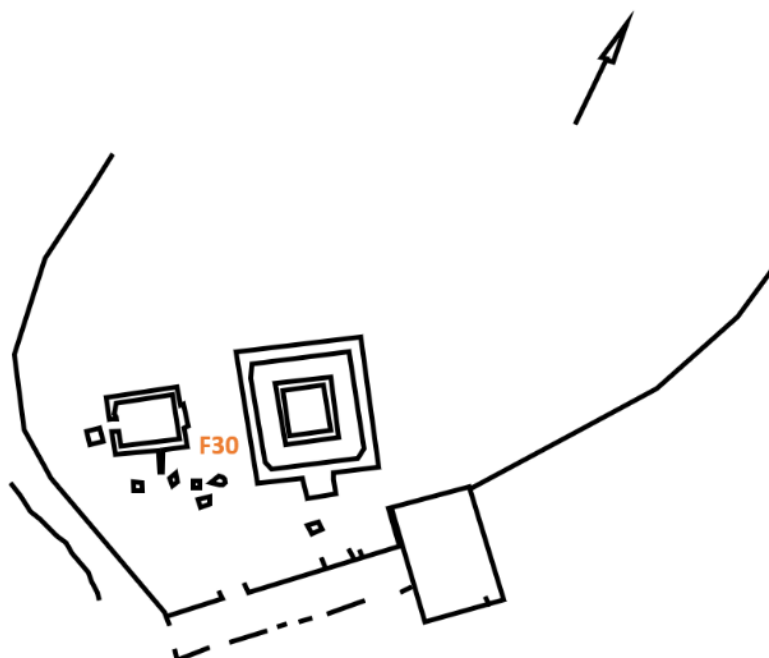


Fig. 47. Plan général du sanctuaire de Clavier-Vervoz : en orange, localisation de la Fosse 30 (d'après J. et D. Witvrouw ; DAO Florence Hardy).

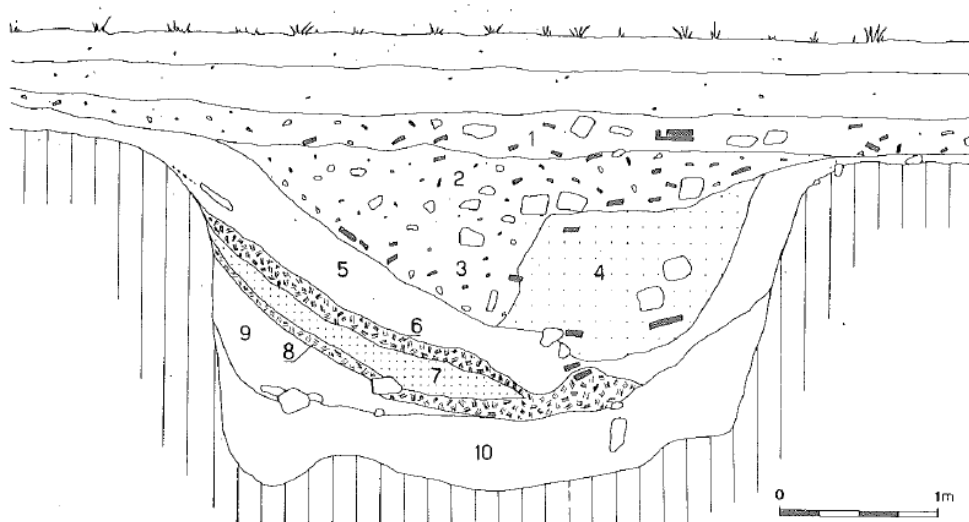


Fig. 48. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, fosse 30 : coupe est – ouest : 1) Niveau III^e – IV^e s. ; 2) et 3) Remblais II^e – III^e s. ; 4) Argile grise ; 5) Argile brun-jaune ; 6) et 8) Charbons de bois ; 7) Débris de construction et fragments de fresque ; 9) et 10) Argile brunâtre.

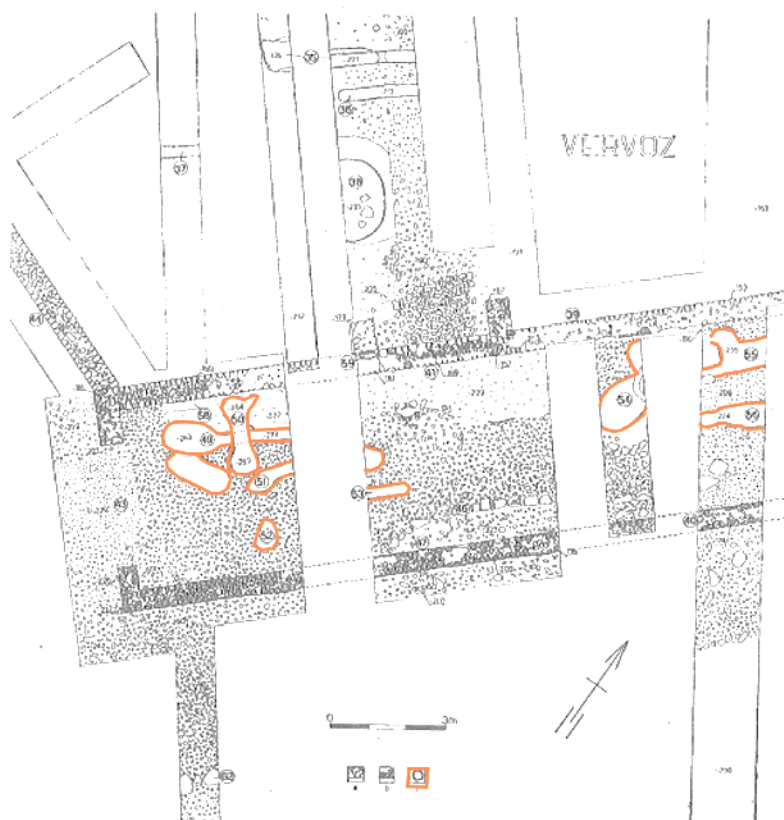


Fig. 49. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, le portique sud : a) Calcaire ; b) Psamite ; c) Foyer en orange.



Fig. 50. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, le bâtiment D : a) Calcaire ; b) Psamite ; c) Foyer en orange ; d) Ciment.

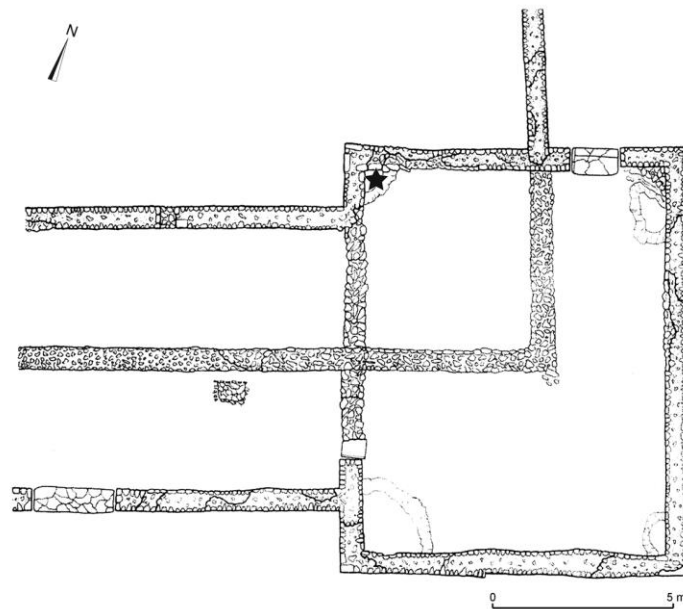


Fig. 51. Plan de la salle d'angle avec la localisation du dépôt et des fosses d'angles (d'après Rober, 1983, retouché par N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

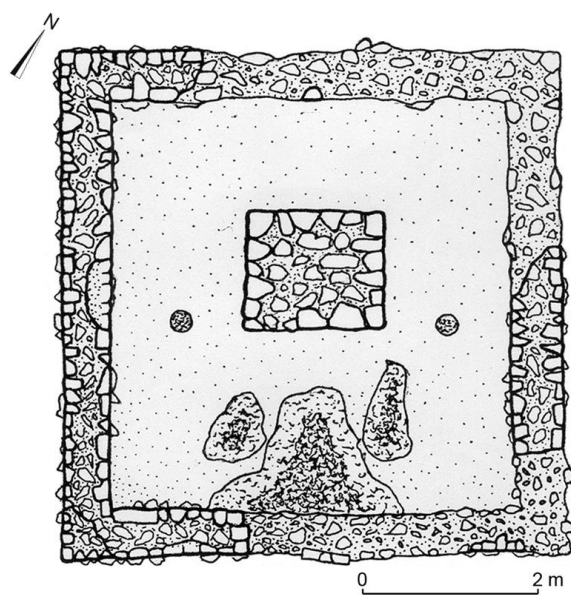


Fig. 52. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande : plan du temple C (d'après Rober, 1980).

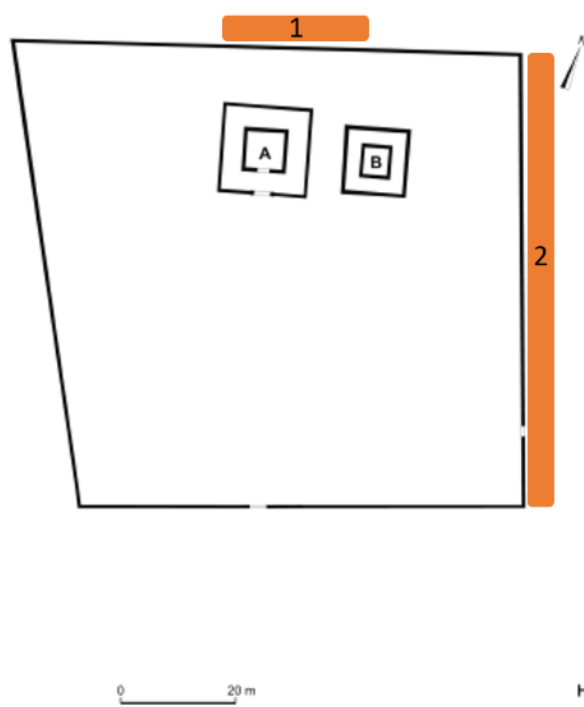


Fig. 53. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase I. En orange, dépôts et concentrations de mobiliers : 1) Rouelles en bronze, 2) Monnaies (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

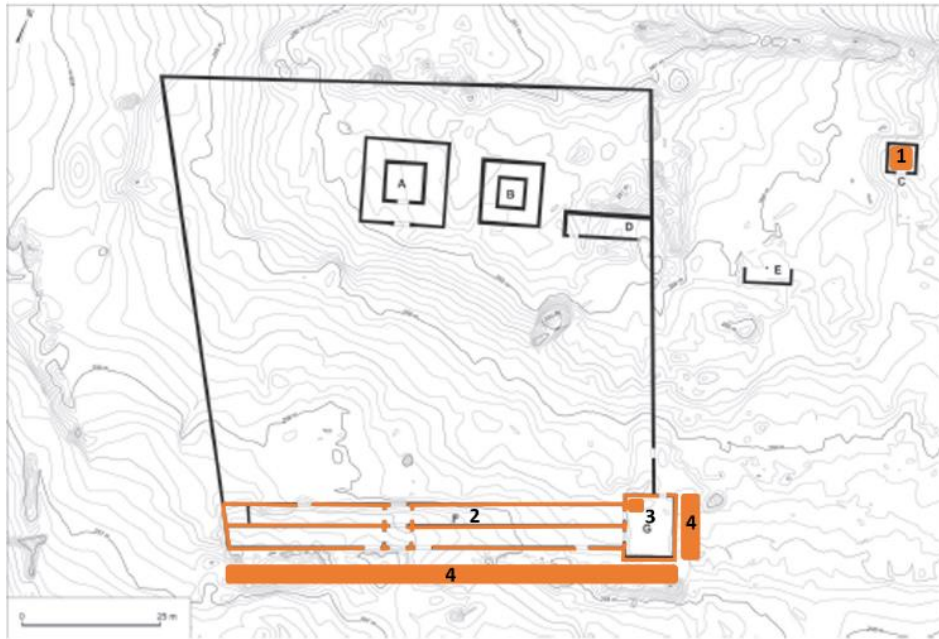


Fig. 54. Plan général du sanctuaire de Matagne-la-Grande. En orange, les concentrations de dépôts et de mobiliers : 1. autour du socle de la *cella* du temple C, 2) dans le portique, 3) dans la salle d'angle, 4) autour du bâtiment d'angle et devant le portique (relevés CedarC et CReA- Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA- Patrimoine/ULB).

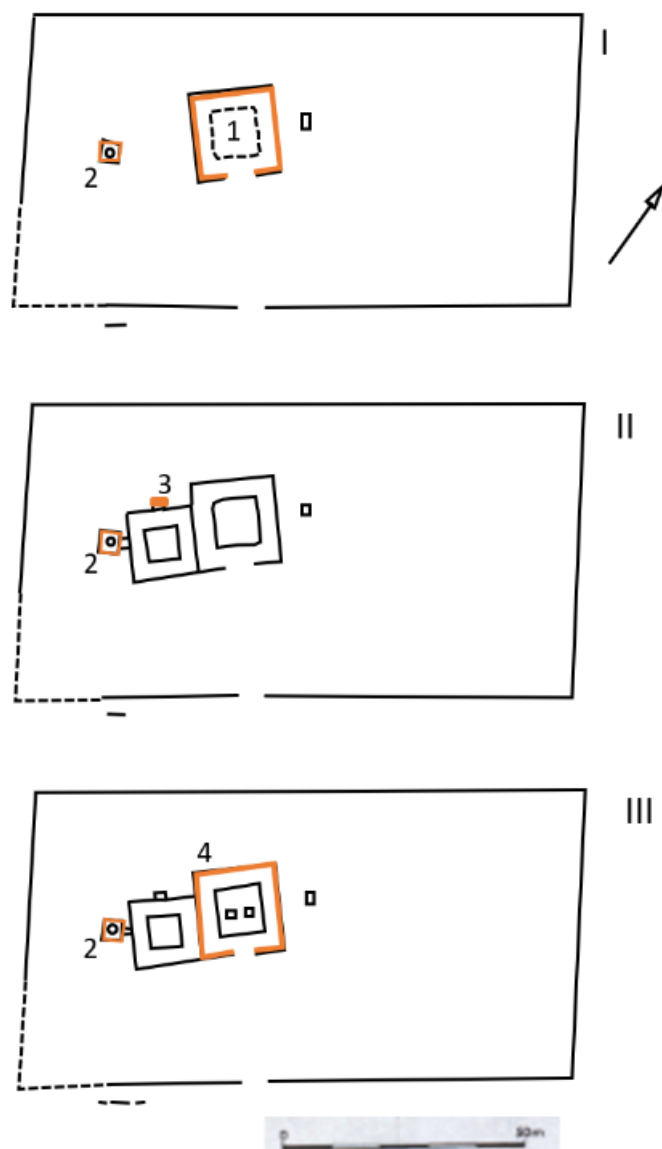


Fig. 55. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite. Les trois phases d'évolution (I) Milieu II^e siècle ; II) Entre milieu II^e et 260 ; III) Vers 370) et les concentrations de dépôts et de mobiliers en orange : 1) Première occupation sous le grand temple, le premier niveau de sol : dépôt de cinq rouelles ; 2) Puits ; 3) Dépôts de monnaies devant la niche du petit temple ; 4) Couches successives du remblai du sol, dans les couches de mortier et de limon et dans le *podium* du grand temple (Guy De Boe, 1982, DAO Florence Hardy).

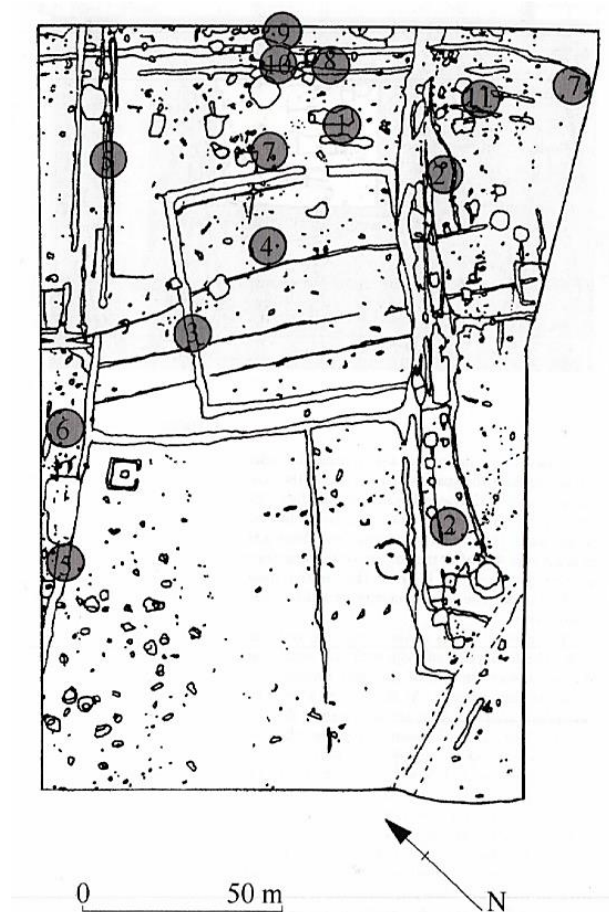


Fig. 56. Plan de fouilles du site de Tirlemont : 1. *Mithraeum* ; 2. Route ; 3. Fossé d'enclos ; 4. Bâtiment ; 5. Route ; 6. Nécropole ; 7. Atelier de potier ; 8.-10. Fosses avec dépôts rituels ; 11. Parcelle de terrain dans la palissade.

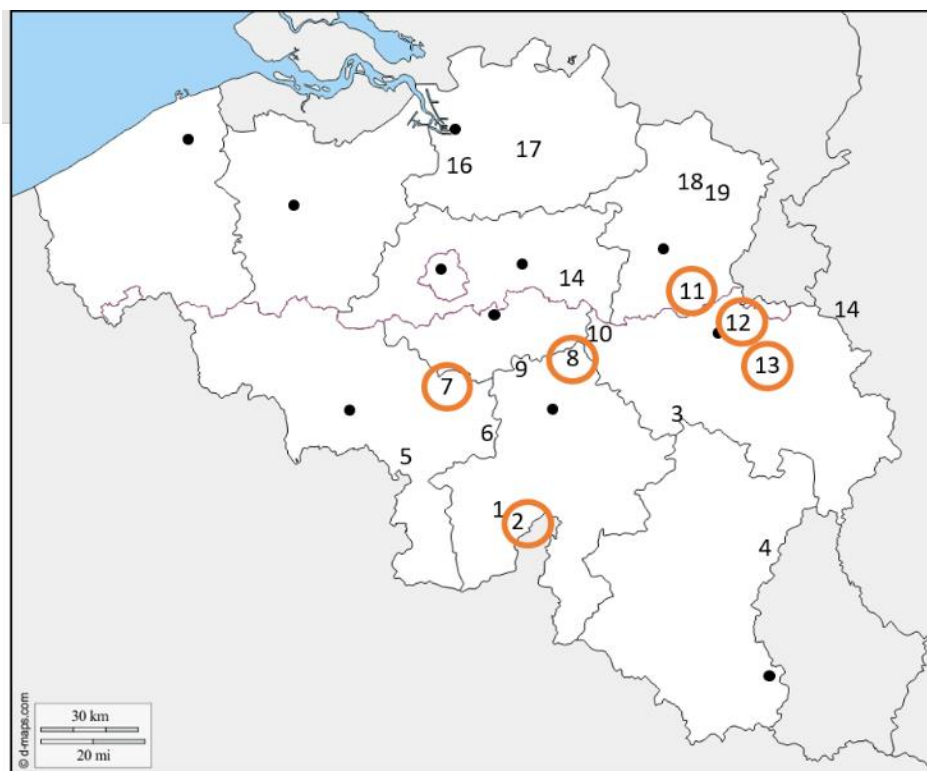


Fig. 57. Les sanctuaires de la cité des Tongres, manifestations de cultes : Jupiter à Tongres (11), Liberchies (7) et Matagne-la-Petite (2) ; Apollon à Liberchies (7), Jupille-sur-Meuse (12), Theux (13) et Tavier (8) (©Florence Hardy).

Sources des illustrations

Fig. 1. Carte de la répartition des sanctuaires de la cité des Tongres en Belgique. 1) Matagne-la-Grande, 2) Matagne-la-Petite, 3) Clavier-Vervoz, 4) Tavigny, 5) Fontaine-Valmont, 6) Aiseau-Presles, 7) Liberchies, 8) Tavier, 9) Baudecet, 10) Petit-Hallet, 11) Tongres, 12) Jupille-sur-Meuse, 13) Theux-Juslenville, 14) Kornelimünster, 15) Tirlemont, 16) Kontich, 17) Grobbendonk, 18) Peer, 19) Wijshagen (©Florence Hardy).

Fig. 2. Carte de la Gaule Belgique et de la Germanie inférieure centrée sur la cité des Tongres : administration, réseau routier et fluvial, agglomérations, grands sanctuaires et camps militaires : en orange, la cité des Tongres (Marie-Thérèse et Georges Raepsaet-Chalier, DAO Nathalie Bloch, © CReA-Patrimoine-2011).

Extrait de : CReA, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine, [https://crea.centresphisoc.ulb.be/sites/default/files/centre_crea/uploads/Cartes-des-Gaules/5.%20Gallia-Belgica-II-300dpi.jpg].

Fig. 3. Répartition des cultes dans la cité des Tongres (Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier et Alain Vanderhoeven, 2004).

Extrait de : RAEPSAET-CHARLIER et VANDERHOEVEN, 2004, pp. 56.

Fig. 4. Carte des sanctuaires de Wallonie : 1. Blickey – « Ville d’Anderlecht » ; 2. Fontaine-Valmont ; 3-4. Liberchies ; 5. Baudecet ; 6. Namur ; 7. Clavier-Vervoz ; 8. Jupille ; 9. Theux/Juslenville ; 10-11. Vodecée ; 12. Petit-Hallet/Sart-Meunier ; 13. Mellet ; 14. Aiseau-Presles ; 15. Furnaux ; 16. Anthée ; 17. Gemechenne ; 18. Matagne-la-Grande ; 19. Matagne-la-Petite ; 20. Tavigny ; 21. Foy ; 22. Pin/Izel ; 23. Autelbas/Wolberg ; 24. Dourbes/Roche-à-Lomme ; 25. Han-sur-Lesse/Grotte de Han ; 26. Grez-Doiceau/Morsain ; 27. Tavier ; 28. Angleur ; 29. Matagne-la-Petite/Chapelle Saint-Hilaire ; 30. Grumelange/Hohdoor ; 31. Arlon/Sesselich ; 32. Virton/Saint-Mard ; 33. Presles/Trou des Nutons (Nicolas Paridaens, 2017).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 21.

Fig. 5. Le grand temple Nord de Tongres : plan général du sanctuaire et restitution des deux phases du temple (d’après Mertens, 1967-1968, p. 105, fig. 4).

Extrait de : COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 56.

Fig. 6. Le sanctuaire de Fontaine-Valmont : essai d’interprétation des vestiges archéologiques sur base d’une vue aérienne du plateau des Castellains.

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

Fig. 7. Le sanctuaire de Fontaine-Valmont : plan des fouilles des temples jumelés.

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

Fig. 8. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse : succession des états archéologiques.

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 206.

Fig. 9. Le sanctuaire du Haut-Empire de Liberchies : temple et contexte archéologique direct.

Extrait de : CABUY, 1991, p. XVIII.

Fig. 10. Le sanctuaire du Bas-Empire de Liberchies : plan du secteur I5 (fouilles du Musée de Nivelles de 1996 à 2003), la zone du sanctuaire tardif : 73 : temple, 73.1 : couche d'épandage de terre noire, 73.2 : épaisse couche de remblai recouvrant l'intérieur du temple ; 74 : Podium surélevé de la *cella* ; 75 : entrée du temple ; 76 : chemin d'accès empierré du sanctuaire ; 85 : long fossé ; 92 : muret (limite sud-est du sanctuaire).

Extrait de : BRULET, DEWERT et VILVORDER (dir.), 2008, p. 28.

Fig. 11. Le sanctuaire de Juslenville à Theux : le temple à gauche ; le bâtiment A à deux pièces à droite.

Extrait de : BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 88-89.

Fig. 12. Plan général du sanctuaire de Clavier-Vervoz (d'après J. et D. Witvrouw ; DAO Florence Hardy).

Extrait de : BRULET, 1990, p. 238.

Fig. 13. Plan du sanctuaire de Baudacet : Phase 1 (brun foncé) : enclos fossoyé et puits en bois ; Phase 2 : fanum avec *cella* et enclos annexe (bleu), *favissa* (brun clair) (Document J. Plumier, © MRW, D. Pat).

Extrait de : BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXVIII.

Fig. 14. Plan général du vicus de Grobbendonk aux II^e et III^e siècles : bâtiments, fosses à rejets, puits et fours de potiers. A) Temple A ; B) Temple B ; C) Temple C ; D) Maison d'habitation ; E) Petit bâtiment avec deux fours incorporés ; F) Thermes publics ; G) Portique (?).

Extrait de : DE BOE, 1977, annexe.

Fig. 15. Le sanctuaire de Grobbendonk : essai de reconstitution du Temple A.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 23.

Fig. 16. Le sanctuaire de Grobbendonk : les quatre trous de poteaux du bâtiment en bois à *cella* et reconstitution du Temple B.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 27.

Fig. 17. Le sanctuaire de Grobbendonk : reconstitution des deux phases de construction du Temple C.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 29.

Fig. 18. Le sanctuaire de Kontich : contexte archéologique (CUYT 1987, fig. 69).

Extrait de : CABUY, 1991, planche XV.

Fig. 19. Plan du *mithraeum* de Tirlemont : 1. Coupe ; 2. Plan : 1) Sol, 2) Conteneur, 3) Fosses, 4) Bancs et fosses, 5) Structure rectangulaire et fosses ; 3. Fosses : coupe.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 29.

Fig. 20. Tavers, le secteur central : plan et coupe du puits II et de la fosse de l'autel dans la tranchée Z.

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 32.

Fig. 21. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase I (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.) 2014, p. 134.

Fig. 22. Plan général du sanctuaire de Matagne-la-Grande (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.) 2014, p. 133.

Fig. 23. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite : plan d'ensemble (Guy de Boe, 1982 ; DAO Florence Hardy).

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 10.

Fig. 24. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite , trois phases de construction des deux temples : 1) Le mur extérieur du grand temple ; 2) Le petit temple ; 3) La *cella* du grand temple.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 17.

Fig. 25. Le sanctuaire de Kornelimünster : phases de construction (Temple A à l'est et Temple B à l'ouest).

Extrait de : CABUY, 1991, planche XVI.

Fig. 26. Le sanctuaire de Tavigny-Saint-Martin : plan général des structures gallo-romaines.

Extrait de : MERTENS et MATTHYS, 1971, annexe.

Fig. 27. Wijshagen, plan au sol de la structure en bois en forme de U, trouvée sur le site "de Riet" et interprétée comme lieu de culte (Maes, Van Impe 1986, fig. 4).

Extrait de : FRANCIS, 2012, p. 22.

Fig. 28. Plan général du sanctuaire d'Aiseau-Presles : les structures se marquent surtout sur la bordure septentrionale du versant, juste avant le talus. On remarque au niveau du temple les nombreux sondages des années 1980.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 13.

Fig. 29. Petit-Hallet, plan de fouille de la construction octogonale : 1) Substructions ; 2) Reconstitution ; 3) Matériel. Les numéros de 1 à 8 correspondent aux lieux de découverte de mobilier.

Extrait de : REMY, 1979, p. 8.

Fig. 30. Le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse : le bassin de purification portant une dédicace en l'honneur d'Apollon Smerturix.

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 84.

Fig. 31. Tavières, l'autel dédié à Apollon (échelle environ 1/10).

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87.

Fig. 32. Le sanctuaire de Juslenville à Theux : pierres à inscription.

Extrait de : BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983, p. 199.

Fig. 33. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite : bague avec inscription A/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 39.

Fig. 34. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite : roue votive.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 37.

Fig. 35. Le sanctuaire de Baudecet : plaquette en or (Gembloux/Baudecet. MRW – Service de l'Archéologie en province de Namur, dépôt de fouilles).

Extrait de : BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XLII.

Fig. 36. Le mithraeum de Tirlemont : inscription votive.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 40.

Fig. 37. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : languette en plomb torsadée portant l'inscription HALTINN[. On distingue, au centre, les lettres AL.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 48.

Fig. 38. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande : feuille votive en tôle de bronze argentée de forme triangulaire et percée de deux trous cerclés (inv. : Rober 65). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.) 2014, p. 140.

Fig. 39. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande : ex-voto, figurant une poitrine féminine en bronze (inv. : Rober 64). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

Fig. 40. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : socs d'araire en fer miniatures.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 46.

Fig. 41. Lamelles en alliage de cuivre.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 49.

Fig. 42. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : les premières phases d'occupation marquées par des épandages de mobilier (phase 1 (bleu) ; phase 2 (vert) ; structures en creux (foncé) ; phase 3 et temple (hachuré)).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 25.

Fig. 43. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : carte de répartition du mobilier, toutes époques confondues.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 33.

Fig. 44. Plan général du sanctuaire d'Aiseau-Presles à l'époque romaine : le temple et le bâtiment sur poteaux (bleu) ; l'aire sacrée empierrée (beige) ; les dépôts rituels (rouge) ; les fosses détritiques (jaune) ; l'atelier métallurgique (orange).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 28.

Fig. 45. Le sanctuaire d'Aiseau-Presles : carte de répartition des socs d'araire miniatures en fer (toutes époques confondues).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 47.

Fig. 46. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, le Temple B : a) Calcaire ; b) Tuffeau ; c) Tuiles ; d) Fosses (en orange : fosses 17, 21, 22, 23 et 30) ; e) Charbon de bois ; f) Ciment.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 214.

Fig. 47. Plan général du sanctuaire de Clavier-Vervoz : en orange, localisation de la Fosse 30 (d'après J. et D. Witvrouw ; DAO Florence Hardy).

Extrait de : BRULET, 1990, p. 238.

Fig. 48. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, fosse 30 : coupe est – ouest : 1) Niveau III^e – IV^e s. ; 2) et 3) Remblais II^e – III^e s. ; 4) Argile grise ; 5) Argile brun-jaune ; 6) et 8) Charbons de bois ; 7) Débris de construction et fragments de fresque ; 9) et 10) Argile brunâtre.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 171.

Fig. 49. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, le portique sud : a) Calcaire ; b) Psamite ; c) Foyer en orange.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 215.

Fig. 50. Le sanctuaire de Clavier-Vervoz, le bâtiment D : a) Calcaire ; b) Psamite ; c) Foyer en orange ; d) Ciment.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 216.

Fig. 51. Plan de la salle d'angle avec la localisation du dépôt et des fosses d'angles (d'après Rober, 1983, retouché par N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 137.

Fig. 52. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande : plan du temple C (d'après Rober, 1980).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 139.

Fig. 53. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase I. En orange, dépôts et concentrations de mobiliers : 1) Rouelles en bronze, 2) Monnaies (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 134.

Fig. 54. Plan général du sanctuaire de Matagne-la-Grande. En orange, les concentrations de dépôts et de mobiliers : 1. autour du socle de la *cella* du temple C, 2) dans le portique, 3) dans la salle d'angle, 4) autour du bâtiment d'angle et devant le portique (relevés Cedarc et CReA- Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA- Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 133.

Fig. 55. Le sanctuaire de Matagne-la-Petite. Les trois phases d'évolution (I) Milieu II^e siècle ; II) Entre milieu II^e et 260 ; III) Vers 370) et les concentrations de dépôts et de mobiliers en orange : 1) Première occupation sous le grand temple, le premier niveau de sol : dépôt de cinq rouelles ; 2) Puits ; 3) Dépôts

de monnaies devant la niche du petit temple ; 4) Couches successives du remblai du sol, dans les couches de mortier et de limon et dans le *podium* du grand temple (Guy De Boe, 1982, DAO Florence Hardy).

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 55.

Fig. 56. Plan de fouilles du site de Tirlemont : 1. *Mithraeum* ; 2. Route ; 3. Fossé d'enclos ; 4. Bâtiment ; 5. Route ; 6. Nécropole ; 7. Atelier de potier ; 8.-10. Fosses avec dépôts rituels ; 11. Parcelle de terrain dans la palissade.

Extrait de : MARTENS M., 2001, pp. 27.

Fig. 57. Les sanctuaires de la cité des Tongres, manifestations de cultes : Jupiter à Tongres (11), Liberchies (7) et Matagne-la-Petite (2) ; Apollon à Liberchies (7), Jupille-sur-Meuse (12), Theux (13) et Tavier (8) (©Florence Hardy).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial